



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mardi 15 mai 2001 — Vol. 37 N° 11**

Consultations particulières sur la problématique  
de la violence dans le hockey mineur (1)

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mardi 15 mai 2001

### Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Norman MacMillan	1
M. Rémy Désilets	3
M. Roger Paquin	4
Auditions	5
Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FEEPEQ)	5
Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)	15
Mme Hélène Canuel	23
Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ)	31

### Autres intervenants

M. Yvon Vallières, président  
M. Roger Paquin, président suppléant

M. Benoît Laprise  
M. Claude Cousineau  
M. Normand Duguay

- \* M. Mario Sévigny, FEEPEQ
- \* M. Jean-Pierre Gariépy, ADPQ
- \* M. Lorrain Audy, idem
- \* M. Gilles Courteau, LHJMQ
  
- \* Témoins interrogés par les membres de la commission

**Note de l'éditeur:** La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.



Le mardi 15 mai 2001

## Consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur

*(Neuf heures cinquante-neuf minutes)***Remarques préliminaires**

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission de l'aménagement du territoire reprend ses travaux. Le mandat de la commission pour cette séance est d'entendre... d'entreprendre, plutôt, des consultations particulières sur la problématique de la violence au hockey mineur.

Avant de débiter la séance, je vais vérifier s'il y a des remplacements d'annoncés. M. le secrétaire.

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Gagnon (Saguenay) est remplacé par M. Désilets (Maskinongé).

● (10 heures) ●

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Merci. Alors, je veux vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue à nos travaux, à cette première séance de quatre séances qui seront tenues d'auditions publiques concernant la problématique de la violence dans le hockey mineur. Également, la commission se réunit donc à l'occasion d'un mandat pris à l'initiative des parlementaires des deux côtés de la Chambre. Un mandat d'initiative est pris, donc, à la majorité des voix des groupes parlementaires formant la commission et non pas à la demande du gouvernement. Je pense que c'est une précision que je veux donner, parce que beaucoup de gens se demandaient si c'était le gouvernement qui convoquait cette commission. C'est les parlementaires entre eux qui ont décidé de le faire, de leur propre initiative.

Et, en raison évidemment du menu législatif important qui est déferé pour étude devant la commission de l'aménagement du territoire, la commission entreprend un tel mandat pour la première fois depuis sa création, un mandat d'initiative. La commission, malgré son appellation commission de l'aménagement du territoire, a compétence, comme on le sait, en matière de loisirs et de sport. C'est ce qui fait que nous tenons ces auditions. Les consultations particulières débute donc aujourd'hui et nous mèneraient ultimement, les membres de la commission, à faire part au gouvernement de nos observations, de nos conclusions et/ou de nos recommandations.

Alors, après la période des remarques préliminaires qui seront allouées, d'ailleurs 15 minutes de chaque côté de cette Chambre, nous pourrons par la suite entendre les différents groupes qui sont venus nous rencontrer. Alors, en avant-midi, nous devrions rencontrer la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec et l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec. Et, en après-midi, après les affaires courantes à l'Assemblée, la commission entendra, dans l'ordre: M. Jacques Demers, ex-entraîneur du Canadien et journaliste, à RDS, je crois; Mme Hélène Canuel, qui est une résidente de Rimouski et qui est représentante de groupes de parents; et finalement au cours de cette journée les représentants de la Ligne de hockey junior majeur du Québec.

Alors, à ce moment-ci, je vais donc débiter par quelques remarques préliminaires. Pour 15 minutes, j'irai peut-être vis-à-vis le parrain, celui qui nous a demandé, comme commission, de nous réunir aujourd'hui, si vous n'avez pas d'objection, le député de Papineau, qui sera suivi du député de Saint-Jean et du député de Maskinongé. Dans l'autre ordre cependant, en ordre inversé. Alors, M. le député de Papineau, la parole est à vous pour les 15 prochaines minutes.

**M. Norman MacMillan**

**M. MacMillan:** Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais en profiter pour remercier la commission de l'aménagement du territoire et mes collègues de l'Assemblée nationale d'avoir accepté d'avoir le mandat d'initiative sur la violence sur le hockey. En somme, c'est un gros merci. Je pense que les Québécois et Québécoises sont intéressés par le sujet, et sûrement, dans les trois jours et les quatre séances que nous allons avoir, sûrement que nous allons avoir la chance de parler du problème de la violence du hockey.

Nous sommes tous réunis ici aujourd'hui et pour les prochains jours dans le but de faire le tour de la problématique et de trouver des solutions au problème de la violence dans le hockey mineur, donc chez nos jeunes, nos enfants. Je vous avoue que c'est un sujet qui me trouble profondément depuis plusieurs mois et qui m'a amené à une réflexion profonde sur le sujet. Si je regarde la question dans son ensemble, je serai porté à vous dire qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un problème de société étant donné tous les bouleversements et changements que nous avons connus, ne serait-ce que depuis les débuts des années quatre-vingt. Un problème de société, oui, et également un problème d'éducation.

Je m'explique sur le fait de cibler la société en général. En fait, ce que je veux dire se rapporte principalement à tous ces changements de mentalité et moeurs que notre société a connus dans les dernières décennies. L'évolution d'une société, bien qu'elle amène surtout des changements majeurs positifs, fait également en sorte que tous ces bouleversements ont également des effets qui, à long terme, se reflètent de différentes façons.

Prenons, par exemple, la famille. Quand on parle de jeunes et d'enfants, on ne peut faire autrement que de remonter en haut de la pyramide et de se référer à la famille. Bien sûr, si on parle de famille traditionnelle, on a encore à l'esprit le père, la mère, les enfants. Dans la réalité de tous les jours cependant, ce n'est pas tout à fait cela, vous en conviendrez avec moi. Statistiquement parlant, un mariage sur deux débouche sur une séparation ou un divorce. Le résultat, ça implique donc que les enfants se retrouvent au sein d'une famille dite éclatée, monoparentale ou reconstituée. Comme l'on vit dans une société de modèles, eh bien, nos jeunes sont à la recherche de modèles. C'est d'abord à la famille que

l'enfant s'identifie. C'est là qu'il apprend ce qu'est l'autorité, le respect, la discipline, le sens des responsabilités et toutes les valeurs sur lesquelles repose une société. C'est aussi au sein de la cellule familiale qu'il fait son éducation.

Le rôle des parents est primordial et constitue une lourde responsabilité. C'est à eux qu'incombe la tâche de transmettre des valeurs sûres à leurs enfants et d'amorcer leur éducation. La famille est aussi, pour un jeune, un symbole de sécurité. C'est d'abord dans la famille que l'enfant puisera tous les éléments qui constitueront sa personnalité. C'est également dans sa famille que le jeune est en droit d'attendre tout le support et l'encouragement dont il aura besoin tout au long de sa vie. Les parents sont les premiers modèles et premiers éducateurs des enfants. Nous savons tous que, si c'est dans sa famille que l'enfant doit se sentir le plus en sécurité, c'est malheureusement aussi dans sa famille qu'il sera confronté pour la première fois avec la violence, ce qui ne devrait pas être. Le rôle de la famille est bien déterminé.

La prochaine entité à laquelle l'enfant s'identifiera et perfectionnera son éducation, c'est l'école, là où le rôle des enseignants prend également toute son importance. Ce sont eux qui, à la suite des parents, continueront d'inculquer et d'enseigner les valeurs à nos enfants. C'est à l'école que les jeunes devraient retrouver ce que ses parents lui ont appris et dont il a besoin, soit l'autorité, le respect de soi et des autres, la discipline, le sens des responsabilités, etc.

C'est également à l'école que l'enfant apprendra à identifier ses forces, ses goûts personnels, tant en ce qui a trait aux matières scolaires qu'aux activités parascolaires, que ce soit sur le plan culturel ou sportif. Malheureusement, de plus en plus, c'est à l'école que l'enfant sera à nouveau confronté à cette réalité de la vie qu'est la violence dans notre société. Depuis quelques années, l'école est au centre d'un nouveau climat de violence qui se traduit de plusieurs façons, ici je fais bien sûr référence au taxage, le problème des gangs, à la drogue, etc., qui engendrent la violence sous différentes formes. L'école est l'une des bases de notre société et constitue le deuxième élément de réflexion majeur sur lequel, comme société, nous devrions nous attarder sérieusement afin de bien identifier ce qui contribue à alimenter la violence et surtout à sensibiliser tous les intervenants afin de trouver des solutions définitives pour régler ce problème.

Je crois que nous sommes tous d'accord ici pour identifier clairement l'importance du rôle et des parents et des enseignants dans la vie des jeunes. La famille et l'école sont les premiers éléments dans la vie d'un enfant qui lui permettront de se créer des modèles. Les parents et les éducateurs sont donc les premiers responsables de la perception que l'enfant aura de la société en général. Nous sommes tous concernés, puisque la majorité d'entre nous sommes parents, et c'est à nous, les adultes, de réfléchir sur la société d'aujourd'hui et de travailler tous ensemble à sensibiliser tous les intervenants qui sont concernés dans l'encadrement et l'éducation de nos enfants et de mettre en oeuvre tous les outils qui sont à notre disposition pour y arriver.

Les enfants sont dotés d'une capacité d'assimilation incroyable. Il en est ainsi pour tout, que ce soient

les habitudes de vie, les matières scolaires et les loisirs. Et l'une des meilleures façons de le faire est par le jeu. Les enfants ont besoin de se détendre, de jouer, de s'amuser. Au gré de leurs goûts personnels, ils développeront des affinités dans certaines disciplines, et bien sûr beaucoup de nos jeunes s'identifient au hockey sur glace.

Le hockey est encore l'un des sports préférés chez les garçons et adopté de plus en plus par les filles. Le hockey se veut d'abord et avant tout un jeu et également un sport d'équipe. Le hockey mineur se divise en deux niveaux: le niveau d'apprentissage, la participation, et le hockey de compétition, l'élite. Au départ, dès le plus jeune âge, les enfants inscrits au hockey mineur ont identifié cette discipline par choix personnel, parce qu'ils aiment le jeu de hockey et qu'ils veulent s'amuser. Amuser les enfants par le jeu de hockey devrait être le but premier à atteindre par les associations du hockey mineur.

Bien sûr, pour apprendre le jeu de hockey à nos jeunes, nous devons faire appel encore une fois à des éducateurs, les entraîneurs. Vous serez sûrement d'accord avec moi pour dire que, pour enseigner à nos enfants, il faut d'abord accorder une grande importance au développement des entraîneurs pour qu'ils deviennent compétents. Le rôle premier d'un entraîneur en est un d'éducateur. Les entraîneurs se doivent d'enseigner le jeu de hockey en développant l'enseignement de base, en expliquant les règlements, la technique, etc. L'entraîneur, à titre d'éducateur, doit également épouser son rôle de leadership, inspirer le respect de l'autorité au sein de son équipe, faire respecter la discipline, leur donner également le sens des responsabilités et le respect de leurs coéquipiers.

Qu'on le veuille ou non, le rôle de l'entraîneur est étroitement lié à celui des parents et des enseignants à l'école. Dans le même ordre d'idées, l'entraîneur devient pour le jeune un modèle au même titre que ses parents et ses professeurs à l'école. De là, la nécessité d'associer les parents et de les sensibiliser au rôle de l'entraîneur auprès de leur enfant. À ce titre, l'entraîneur a donc la responsabilité de se démarquer par son intégrité, son honnêteté et sa compétence afin de répondre aux attentes des jeunes. De plus, l'entraîneur se doit d'être, en plus de son rôle d'éducateur, un administrateur, un orienteur et, à l'occasion, de remplacer le père de famille absent ou parfois même disparu. Il ne faudrait pas oublier de nous situer dans le contexte des associations de hockey mineur qui sont constituées et qui agissent sur la base du bénévolat.

L'on peut diviser en deux niveaux les groupes de jeunes qui sont inscrits au hockey mineur: cinq ans à 13 ans et 14 ans et plus. Dans les deux cas, les objectifs devraient être les mêmes: tous les jeunes devraient pouvoir s'amuser en jouant au hockey. Ils sont là pour apprendre le jeu de hockey et pour travailler en équipe. L'encadrement et la communication sont des atouts pour réussir à atteindre les objectifs fixés. Quand un jeu n'a pas fonctionné, l'entraîneur se doit d'expliquer pourquoi ça n'a pas marché et redonner la chance aux jeunes de se reprendre.

● (10 h 10) ●

Gagner à tout prix n'est pas l'unique but du jeu de hockey. Donc, en ce qui a trait au rôle des

entraîneurs, une meilleure formation ou un programme, un meilleur encadrement, Fédération de hockey sur glace, Association de hockey mineur, et mettre à leur disposition de bons outils, code d'éthique, le rapport Therrien, des règlements, des vidéos, Franc Jeu.

Maintenant, les arbitres. Quand on parle de violence au hockey, là on ne peut passer sous silence le rôle primordial que joue sur la glace les officiels. Ce sont les arbitres qui ont le contrôle sur la glace, ils se doivent donc de se faire respecter par les joueurs, d'imposer leur autorité et de faire respecter les règlements et la discipline pendant la partie. L'arbitre doit appliquer les règles de jeu et s'assurer de leur respect. Mais tout cela doit se faire en étroite collaboration avec tous les intervenants, que ce soit les entraîneurs, les joueurs et les parents.

Si plus tôt je vous faisais remarquer toute l'importance que le parent représente pour l'enfant et le rôle primordial qu'il doit jouer auprès de son enfant, le parent doit également être assez compréhensif pour accepter que, à partir du moment où son jeune fait partie d'une équipe et que des personnes responsables sont en charge de cette équipe, il se doit alors de se faire discret et de déléguer en toute confiance son autorité aux entraîneurs et respecter les décisions qui sont prises, surtout ne pas les contester devant son enfant. Le parent devrait mettre de côté son émotivité et son impulsivité lorsqu'il se présente à l'aréna avec son enfant, et automatiquement bien des gérants d'estrades disparaîtraient des gradins. Dans le même sens, les parents se doivent de respecter les officiels et les décisions rendues lors des parties. Si les adultes donnent l'exemple et respectent le leadership de l'arbitre qui est en charge de la partie, les enfants prendront exemple sur eux leur modèle et acceptent plus facilement les décisions des arbitres et les respecteront davantage.

Tout le monde ici sera d'accord pour dire que finalement, si chacun prend sa place et joue son rôle dans les limites qui lui sont permises, tout le monde sera plus heureux, les enfants les premiers. Il sera facile de blâmer les parents par leur mauvaise influence sur les enfants ou encore certains arbitres pour leur mollesse à l'occasion de certaines parties et même l'absence d'un organisme pouvant régir le sport du hockey, une sorte de régie. Nous ne sommes pas ici seulement pour critiquer, mais plutôt pour trouver des solutions à cette problématique qu'est la violence dans le hockey mineur.

Jusqu'ici je crois avoir ciblé quelques-uns des éléments qui font partie intégrante de cette situation malheureuse que nous connaissons dans le hockey mineur, mais il y a une autre composante qu'il ne faudrait pas négliger, qui a sûrement sa part de responsabilités dans cette situation qui nous préoccupe tous et qui fait lien avec tout ce dont on a parlé auparavant: quoi de plus important pour un jeune que de s'identifier à quelqu'un pour lui qui représente l'idéal, ce qu'on appelle une idole. Les parents sont les premiers modèles pour leur enfant. La famille est le premier endroit privilégié où les liens se créent et constituent à jamais le premier modèle que l'enfant aura des valeurs de la vie. Suite à la famille, c'est à l'école que l'enfant devrait retrouver la sécurité d'un noyau familial. C'est là aussi que les enseignants représenteront pour l'enfant l'autorité, le respect des autres, de la discipline et le sens des responsabilités. Puis, quand l'enfant aura manifesté

son intérêt pour le sport, à leur tour les entraîneurs et les arbitres serviront de modèle, et c'est à l'aréna qu'il poursuivra son éducation en matière de respect de l'autorité et de la discipline, le respect des autres et des règlements, son sens des responsabilités.

Mais, en même temps que toutes ces personnes occuperont une place privilégiée dans sa vie, le jeune s'identifiera aussi à des modèles, des idoles, que ce soit dans le milieu culturel, sportif ou autre. Personnellement, je crois qu'une idole pour un jeune, c'est beaucoup plus qu'un gilet ou un certain numéro dans le dos, que ce soit le 99, le 66 ou le 10. En ce qui concerne ici aujourd'hui, les athlètes professionnels constituent des modèles très importants pour nos jeunes.

Aujourd'hui, les médias électroniques étant présents partout les enfants reçoivent à chaque jour, que ce soit par les journaux, la radio, et surtout la télévision, des messages de nos athlètes professionnels. Pour le jeune qui aspire à une carrière professionnelle, l'athlète devient l'idole idéale pour un jeune, et c'est une responsabilité énorme que les joueurs professionnels ont envers cette clientèle que sont ces jeunes joueurs en devenir, l'apprentissage des jeunes joueurs par l'exemple des hockeyeurs professionnels comprenant leur comportement sur la glace, que ce soit au niveau de participation mais surtout au niveau de compétition.

J'aimerais croire que nos athlètes professionnels sont conscients de cette influence qu'ils ont sur notre jeunesse québécoise. Et cette influence joue dans les deux sens, les jeunes assimilent très facilement tous les messages transmis par les professionnels, qu'ils soient positifs ou négatifs. L'on dit souvent que l'enfant apprend par exemple, de dire, c'est y répondre, idole comme Maurice Richard, Jean Béliveau, Guy Lafleur, Gretzky, Mario Lemieux.

Conclusion, M. le Président. Après avoir fait un peu le tour de la question, j'en arrive maintenant à la fin de ma réflexion sur le sujet. Après avoir identifié tous les acteurs qui jouent un rôle important dans la vie de nos enfants, de nos jeunes et de nos futurs athlètes professionnels, pour quelqu'un d'entre eux, et après avoir identifié la majorité des causes qui selon moi conduisent à la violence au hockey, je suis maintenant entièrement disponible et disposé à entendre et surtout porter une oreille attentive à tous les commentaires des différents intervenants que nous recevrons dans les prochains jours.

Je crois que nous sommes tous ici présents ce matin, les deux formations politiques, nous sommes tous ici pour un seul et même but: trouver des solutions et mettre en place les outils nécessaires pour permettre à nos jeunes de pratiquer le plus beau sport au monde, et ça, dans les meilleures conditions possibles. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Papineau. M. le député de Maskinongé, j'ai compris que vous avez la parole pour sept à huit minutes, suivi de votre collègue le député de Saint-Jean.

#### M. Rémy Désilets

**M. Désilets:** Oui. Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, ça ne sera pas tellement long, le

temps de vous dire que les remarques préliminaires vont être effectivement dites par mon collègue de Saint-Jean. Mais, moi, je tenais à vous remercier d'avoir accepté ma présence sur le comité aujourd'hui. Étant un ancien éducateur physique et entraîneur, votre mandat d'initiative m'interpelle au premier point, et je tenais à être ici, à être présent, pour voir la suite des événements puis essayer d'aider à la mesure de ma hauteur... dans la mesure de mes possibilités, de votre écoute et d'écoute des personnes qui vont venir nous écouter... intervenir tantôt. Je tenais à être ici aujourd'hui. Je laisse la parole au député de Saint-Jean.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député de Saint-Jean.

### M. Roger Paquin

**M. Paquin:** Merci, M. le Président. On est réuni ici, dans les jours qui vont venir, pour examiner une question sociologique qui a des effets sur notre jeunesse et sur notre façon d'envisager même nos relations comme société. Sous prétexte d'étudier le hockey mineur, au bout du compte, on est bien conscient qu'il s'agit là d'un phénomène sociologique. Et, M. le Président, le hockey, qui est un sport magnifique de vitesse, de finesse, de robustesse et qui présente à plusieurs égards des valeurs esthétiques, même lorsqu'on voit des parties qui sont bien jouées, le hockey est pourtant un sport malade, un sport qui n'est plus autosuffisant.

Le baseball se joue en jouant au baseball, le football, en jouant au football, même si c'est robuste, même si c'est viril. Mais le hockey a besoin du pugilat pour se mettre en valeur, et, lorsque le sport majeur, le sport national, le sport principal, le lieu où se fabriquent les idoles pour notre jeunesse est malade, eh bien, je pense que ça l'a des conséquences sur ce qui s'ensuit. Je rejoins bien sûr, dans ces remarques préliminaires, la totalité des propos qui ont été énoncés par mon collègue de Papineau, mais je voudrais rappeler un certain nombre d'éléments.

D'abord, pourquoi est-ce que c'est si important que le sport soit sain pour la jeunesse? Parce que... Bon, il y a le fameux lieu commun, qui dit: Un corps sain, un esprit sain, un esprit sain dans un corps sain. Bien sûr, et le sport est idéal pour développer ça. Mais qu'est-ce qu'un esprit sain dans un corps sain? Ce n'est pas un corps meurtri par des coups inutiles. Ce n'est pas un esprit non plus où on perd la notion de respect, où on... chez un jeune qui est en processus d'insertion sociale, où les valeurs que l'on véhicule c'est la solution des problèmes par la violence, où un jeune qui est en recherche d'identité voit ses idoles dans plusieurs cas... Et ses idoles, ce n'est pas seulement ceux qui jouent au hockey, c'est parfois le parent qui est dans l'estrade, c'est parfois l'entraîneur qui a un ascendant très important sur le jeune. Donc, quel est le message envoyé par les idoles à ce jeune en fabrication d'identité? Et évidemment il y a toutes les habitudes que l'on prend à cette époque-là de sa vie et qui vont nous façonner pour le restant de notre existence.

● (10 h 20) ●

Donc, lorsque la virilité d'un sport ou sa robustesse deviennent de la rudesse, deviennent un

exutoire aux frustrations, deviennent des formes de violence, ça cesse d'être un jeu. Et il y a ce qui se passe dans les parties, il y a ce qui se passe dans la préparation des parties, puis il y a aussi ce qui se passe dans l'aréna, le comportement civique des gens qui assistent au sport. Si le jeune est impliqué dans le sport, c'est qu'il valorise ce type d'activité physique là et, si ceux qui comme lui valorisent cette activité-là et qui sont partout dans les estrades ont un type de comportement, eh bien, il veut être de ce groupe, et à ce moment-là il adopte les mêmes comportements, pas seulement à l'aréna, mais dans la vie scolaire et dans la vie de tous les jours. Et c'est là qu'on voit apparaître et émerger de façon assez importante un modèle de résolution de problèmes par la violence ou par la rudesse ou différentes formes d'éléments.

Il faut voir aussi qu'il y a une forme insidieuse de la violence, dont on parle ailleurs et qu'on ne rattache pas vraiment, mais qui dans le fond est une forme de violence aussi très grave: l'abus sexuel, qui est fait par souvent quelqu'un qui est une idole du jeune, et le message que ça peut envoyer. Mais ce n'est pas la forme la plus fréquente. La forme la plus fréquente, c'est cette constante présence de la rudesse excessive, et à ce moment-là le jeune voit comme un modèle de solution à ses problèmes de frustration des formes de violence: à ses complexes, à ses problèmes d'identité, des formes de violence; à sa volonté de s'insérer dans un groupe, des formes de violence; à sa fabrication d'identité, des formes de violence; à tout règlement des différends dans sa vie, des formes de violence.

Alors, c'est peut-être excessif de dire qu'il n'y a que du mauvais, parce que bien sûr le hockey, on pourrait en parler en montrant toutes ses bonnes facettes. Mais ce qui nous interpelle comme parlementaires, M. le Président, c'est que la violence au hockey mineur, c'est majeur. C'est quelque chose qui est signifiant, qui interpelle notre société. Et je pense que, à l'occasion des travaux que nous allons faire, nous allons pouvoir interpeller... à travers les renseignements que nous allons glaner des protagonistes, des professionnels et des spécialistes, nous allons aussi pouvoir interpeller et les amener à réfléchir avec nous sur cette réalité sociale. On est là pour les jeunes quand on est dans le sport mineur. C'est un bel engagement. Quand on travaille pour la jeunesse, c'est quelque chose de noble, de beau. Que faisons-nous avec cette responsabilité dans l'exercice que nous en faisons? Voilà comment on interpelle tous les joueurs du domaine du hockey mineur là-dessus.

M. le Président, c'est une problématique qui interpelle notre société à cause de paramètres comme ceux-là. Je ne veux pas abuser du temps parce que, à cause des travaux que nous avons dû faire antérieurement, nous avons pris un certain retard, donc je vais limiter mes propos. Mais il demeure que je voudrais qu'il soit bien posé clairement que, d'entrée de jeu, ça nous a fait plaisir de nous associer, du côté du groupe parlementaire qui forme le gouvernement, à des préoccupations que depuis longtemps exprime le député de Papineau au fait qu'il nous faut ensemble réfléchir à cette question-là, écouter les protagonistes et interpeller la société, peut-être dégager quelques pistes et enfin proposer des solutions, le cas échéant.

C'est pourquoi, M. le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt que, de ce côté-ci, nous allons participer à cette réflexion et que nous tenions à la présence de notre collègue qui est un spécialiste des questions du sport, le député de Maskinongé, au sein de notre équipe. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, je vais vous proposer qu'on puisse, au cours de la prochaine heure, entendre le prochain organisme qui est la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec. Nous disposons d'une heure, donc 20 minutes de présentation par l'organisme ou les individus — à chaque fois qu'on aura à rencontrer des groupes, ce sera comme ça — et 40 minutes d'échanges réparties également ou équitablement entre les deux formations politiques, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois, et occasionnellement les interventions du président, qui est aussi un ex-enseignant, éducateur physique, période de deux ans, courte période, mais qui a beaucoup d'intérêt sur le sujet également.

#### Auditions

Alors, c'est maintenant lancé. La parole appartient maintenant à M. Mario Sévigny pour les 20 prochaines minutes. M. Sévigny.

#### Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FEEPEQ)

**M. Sévigny (Mario):** Alors, bonjour, messieurs, dames et d'entrée de jeu je tiens à vous remercier de nous avoir permis d'être ici aujourd'hui pour vous livrer essentiellement quelques messages. Nous sommes extrêmement concernés par la violence dans le sport au Québec, la violence en général dans notre société. Notre Fédération a d'ailleurs publié, il y a quelques années, en 1993, un mémoire, un dossier présenté à la Table ronde sur la prévention de la criminalité, au ministère de la Sécurité publique, et ça s'intitulait *La contribution de l'éducation physique à la prévention de la violence et de la criminalité au Québec*. On verra le lien tout à l'heure.

Mais essentiellement je suis de ceux qui croient qu'il n'arrive jamais rien pour rien. Et comme ça, parler de la violence maintenant, dans le contexte actuel, c'est un élément intéressant. C'est un élément intéressant que les élus du peuple québécois se questionnent sur ce qui se passe à ce niveau-là. D'abord, parce qu'il y a des messages qui sont extrêmement interpellants. La réduction, par exemple, des jeunes, la réduction majeure du nombre de jeunes qui jouent au hockey, ce n'est pas pour le fun, il y a des raisons à ça, on en verra quelques-unes.

Et on verra aussi également que la violence au hockey est un sujet intéressant du point de vue médiatique. C'est toujours agréable d'en parler, d'en discuter, de philosopher. Mais, quand c'est le temps de passer aux actes, quand c'est le temps d'aller au fond des choses, malheureusement et malgré les nombreuses études et le temps qu'on pourrait y passer on fait vite. Par exemple, cette commission, nous l'avons préparée, cette intervention, en deux mois. Mais on pourrait

travailler sur la violence au hockey depuis déjà 10 ans, 20 ans pratiquement, et signaler que toutes les interventions qui ont été faites dans le passé ne sont pas nécessairement actualisées.

Donc, nous sommes venus ici aujourd'hui d'abord pour passer des messages, mais essentiellement aussi également parce qu'on souhaite réellement que ce gouvernement, peu importe le parti qui sera au pouvoir, donc que nos élus entament une série d'actions et de processus qui modifieront les comportements violents dans l'ensemble du monde du sport, à partir du sport modèle, ciblé, le plus médiatisé au Québec qui est le hockey.

Alors, d'entrée de jeu, quand on m'a demandé de préparer cette présentation, par pur hasard, j'étais avec mon fils, et on décide un vendredi soir d'aller au hockey. J'ai introduit ça dans mon texte parce que je voulais me replonger dans l'atmosphère, parce que vous allez comprendre que, avec mes responsabilités de président, je ne vais pas trop souvent au hockey ces derniers temps. Et j'adore le hockey. Même si je n'y ai pas joué de façon très compétitive, c'est un jeu que j'aime beaucoup, que j'enseigne par ailleurs, et auquel je donne plusieurs notes positives en termes d'intérêt pour le développement de la personne.

Malheureusement, ce jeu est en train de se détruire, et c'est nous qui le détruisons. Ce n'est pas le hasard, ce n'est pas les accidents liés au sport, ce n'est pas à cause de l'épaisseur de la surface glacée, ni de la vitesse des nouveaux patins, ni de la force des hockey, c'est à cause des humains qui interviennent sur la surface et autour de la surface que nous avons une problématique sociale.

Fort heureusement l'être humain est libre et intelligent au Québec, et ailleurs d'ailleurs, mais pas toujours libre, mais ici, au Québec, relativement libre, il a la liberté de choisir de jouer ou non. Et c'est lui, ce jeune, qui depuis des années vient vous dire, nous dire, nous interpellé et nous dire qu'on a manqué notre coup, qu'il y a quelque chose qui ne marche pas. Et plus ça va, moins ça marche. Alors, plus ça va, vous êtes interpellés, le milieu du hockey est interpellé. Il existe des solutions. Elles sont intéressantes. Il faut aller beaucoup plus à fond dans l'étude des pistes qu'on amènera ici ce matin.

Alors, j'étais avec mon fils, nous allons au hockey. C'est les Voltigeurs contre Shawinigan, séries éliminatoires qui se préparent, c'est juste avant les séries éliminatoires. Un match de hockey standard. Mon fils joue au hockey, il aime le hockey. Ça m'embête un peu parce que je ne voulais pas qu'il joue à l'origine parce que je trouve ça trop violent, ça va vous étonner. Mais je considérerais que ce n'était pas mon choix personnel et je considérerais que, à cet âge — il a sept ans — il n'y aurait pas encore trop de violence et que peut-être on pourrait s'en tirer.

Alors, on va au junior majeur, ça lui fait extrêmement plaisir, vous comprendrez, on était un vendredi soir, pas d'école le lendemain, et on assiste à un match, un beau match de hockey, bien parti. Et puis ça a dégénéré. Vous avez ça dans le texte. Je ne le lirai pas au complet, mais essentiellement il y a eu des bagarres, et je me suis interrogé parce que j'étais là pour me retremper philosophiquement dans la violence pour

ne pas venir redire ce qu'on a déjà dit, pour ne pas tourner en rond. On n'a pas le goût de tourner en rond, on n'est pas ici pour le fun.

● (10 h 30) ●

Essentiellement, j'avais envie de rire devant la réaction de la foule face à cette violence gratuite — j'y reviendrai tout à l'heure d'ailleurs, ça fera partie d'un texte — mais je regardais essentiellement mon fils, comment il réagissait. Et on a des valeurs, chaque parent a des valeurs, chaque famille. Et, mon fils et moi, on partage souvent sur la violence dans le sport parce qu'on la rejette, parce qu'on n'aime pas se faire frapper, parce qu'on n'aime pas les gens qui frappent, parce qu'on pense que la violence est absolument pas constructive, pour personne.

Et, dans ce match de hockey, il y en a eu, comme dans la majorité des matches de haut niveau, pour toutes sortes de raisons que d'entrée de jeu plusieurs vont justifier, voire même dans les règlements. Je regardais mon fils et je me disais: J'espère que tu ne te feras jamais frapper dans le jeu que tu aimes tant, de façon délibérée. J'espère que jamais des êtres humains auront le goût de te casser le nez, de te mettre K.-O., de t'empêcher de jouer par l'intimidation et la violence. Ça, c'est ce que je ressentais en dedans.

Par pur hasard, et vraiment le destin est particulier, le match va en prolongation. Beaucoup d'accrochages, il est rendu 11 h 30 le soir. Ça vous donne une idée que ça a joué pas mal physique, puis il y a eu beaucoup d'arrêts de jeu à la fin, troisième période. Et on décide de partir deux minutes avant la fin de la prolongation, puisqu'on veut éviter toute la foule qui sort, pour être un peu en avance. Et, en quittant l'aréna, en passant dans les couloirs, on se fait lancer, moi et mon fils, une bière à la tête — il y avait beaucoup d'atmosphère. Et je me retourne vers l'endroit où j'avais ciblé que la bière avait été projetée — évidemment, c'était juste le liquide — et il n'y avait pas beaucoup de monde à cet endroit-là, c'était assez évident que c'était un secteur précis.

Et l'humain est drôle, on est drôle, hein? Quand il y a de la violence, quand il y a du sang, quand il y a de la bagarre, quand il y a quelqu'un qui souffre, on se précipite. S'il y a un incendie au coin de la rue, il va se ramasser 200 personnes dans le temps de le dire pour voir l'incendie. Si quelqu'un se coupe une jambe en sortant d'ici, de l'Assemblée nationale, puis ça se met à saigner partout, il va y avoir plein de monde. Dès qu'il y a un acte de violence, dès qu'il y a une personne saisie d'une certaine souffrance, il y a une réaction automatique, et ça attire les gens, comme les gladiateurs il y a 2000 ans qui attireraient les foules au Colisée de Rome. Aujourd'hui, nos gladiateurs sont sur une surface glacée, et parfois ça déborde. Comme dans le temps. Ça a vraiment pas changé, j'imagine, je n'étais pas là, mais à ce que j'en ai lu.

Essentiellement, j'ai regardé mon fils et je me suis posé la question: Quel serait le geste que je devrais faire? Est-ce que je devrais ressentir de la colère? Honnêtement, j'en ressentais pas. De la honte, oui. J'avais devant moi des êtres humains, des hommes et des femmes, essentiellement des humains, des Drummondvillois et des gens de Shawinigan pour la grande majorité. Certains avaient consommé de la bière et lançaient de la bière en direction d'un enfant de

sept ans. Évidemment, ils ne visaient peut-être pas mon fils, ils visaient peut-être moi, ils ne visaient peut-être pas personne, ils lançaient ça pour rire. Peu importe l'intention, essentiellement, nous avons subi cette violence. Je n'ai même pas eu le temps de réagir; officiers de la paix, agents de sécurité, police, et c'est parti, et en grand nombre, se sont précipités.

Évidemment, probablement que tout le monde s'attendait à ce que je grimpe dans les estrades, que je veuille sauter sur quelqu'un. Ça fait partie du phénomène de la violence. La violence génère la violence. L'espèce humaine nous le prouve avec ses guerres depuis des milliers d'années, et on attribue ça à la défense de soi-même. Alors, pour me défendre d'avoir reçu une bière, aurait-il fallu que je saute sur un spectateur, que je le moleste, que je le frappe? Bien non, j'avais là mon fils, et c'est pas le modèle que je veux lui apporter.

Mais pourtant, quand qu'on me parle de la bagarre au hockey ou de la violence sur la glace, on me la justifie tout le temps en disant: C'est dû à l'intensité du jeu, c'est dû à l'intensité du moment, c'est dû à la nécessité de la robustesse d'un jeu. Écoute! Tu ne peux pas recevoir une mise en échec violente sans te revirer de bord puis avoir le goût de te défendre. C'est impulsif. Faux! Quand l'être humain frappe un autre être humain avec une intention préméditée d'agir sur son corps, pas sur la rondelle, là, sur son corps, c'est une intention et ça devient de la violence, et ça devient un choix, un choix qu'il a pris librement et qui enlève la liberté de l'autre, parce que lui va subir ce choix-là. Et ça va devenir un jeu d'intimidation et un accroissement de violence.

Et j'amènerai donc la réflexion... J'oublie l'histoire, parce que je ne veux pas trop en parler, de ça, ce n'est pas dans l'essence, mais ça illustre quand même que, par pur hasard, j'ai vécu plusieurs formes de violence dans cette soirée-là, et ça m'a permis d'inter-peller certaines études, certaines choses et de les mettre en relief, et de voir que ça existe encore également.

Alors, comme vous le savez, la violence, c'est un phénomène qui n'est pas lié juste au hockey, elle est dans tous les milieux. Et, malheureusement, le milieu sportif en général, et le monde du hockey en particulier, la tolèrent. Mais doit-on tolérer la violence ou doit-on la combattre? Pour moi, la réponse est évidente, mais pas pour l'ensemble du milieu. On va toujours dire: Oui, on doit la combattre. Le dire, c'est une chose, le faire également, c'en est une autre. Et faire semblant qu'on veut la combattre et ne pas le faire, c'est le pire message, le pire héritage qu'on peut laisser à nos enfants. Et on le fait depuis 25 ans, ça, en passant.

Pour la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec, la FEEPEQ, il est clair que nous devons la combattre avec tout l'arsenal nécessaire. Nous sommes contre toutes les formes — toutes les formes — de violence et nous sommes, par ailleurs, des agents d'intervention qui, par nos actions professionnelles, sommes engagés dans une lutte à finir — c'est une lutte à finir — pour faire reconnaître l'importance d'agir sans violence dans cette société qui est la nôtre. Jamais un éducateur physique ou une éducatrice physique enseignant, à ma connaissance, ne tolérerait une bagarre dans ses cours d'éducation physique. Je ne dis pas qu'il n'y en a jamais eu. Je dis que,

quand il y en a, de la violence dans nos cours, on intervient systématiquement: d'abord, pour la contrer et, deuxièmement, pour éduquer, pour que ça change, essentiellement.

Notre mission sociale ne laisse aucun doute à ce sujet. Si vous voulez bien éventuellement lire la documentation qui s'appelle *Le temps de l'engagement*, que j'ai ici, de la page 24 à 30. Je ne le lirai pas au complet, soyez sans crainte, j'ai peu de temps. Mais simplement vous dire que l'éducation physique, entre autres, a une mission d'éducation de la personne, je vais juste citer quelques lignes: «Si l'intervention éducative...» D'ailleurs qui existe dans le monde du hockey, je le précise. Si j'en parle, c'est parce que c'est dans le monde du hockey. Il y a aussi de l'éducation dans le monde du hockey, et c'est d'ailleurs là-dessus qu'on va chercher toute la noblesse de ce sport, tout ce qu'on peut y acquérir de sain et de positif.

Donc, «si l'intervention éducative est au coeur de notre profession, la personne doit être au centre de toutes nos activités professionnelles. L'homme est un être de raison — je veux insister là-dessus — capable de choix, donc de liberté. Cette liberté en fait est un être en devenir, capable d'autoactualisation. Le but primordial de l'éducation physique n'est pas uniquement de développer un niveau adéquat de la personne ou différentes dimensions de la personne, elle vise également à doter la personne de valeurs, de connaissances, d'habilités et de comportements qui augmentent sa liberté et favorise son autoactualisation.»

Je vais un petit peu plus loin: «L'éducation physique doit être au service de la personne — le hockey également. Elle doit favoriser chez l'individu la prise en main de son développement intégral. Elle doit également l'aider à développer et à maintenir ou à recouvrir un niveau optimal de santé physique, mentale et sociale. Elle doit finalement le rendre sensible aux conditions de son environnement physique et social.»

Alors, est-ce qu'on est sensible aux conditions de notre environnement social quand on frappe délibérément quelqu'un, que ce soit pour lui enlever une rondelle ou parce qu'il nous a préalablement bloqué le chemin, ou dans l'essence du jeu? La réponse, c'est non. Ça, c'est sûr, c'est évident.

Un petit peu plus loin, je cite encore: «En effet, une des grandes valeurs des pratiques corporelles est leur capacité d'influencer directement et simultanément non seulement une, mais plusieurs dimensions de la personne. Utilisées adéquatement, elles créent des situations favorables au développement du corps, de l'intelligence, de l'estime de soi, du sens moral, des relations interpersonnelles, de l'autonomie et de la responsabilité dans un climat de plaisir et de confiance.»

Quand je vous ai entendu tout à l'heure, monsieur, j'ai été interpellé parce que ce que vous avez dit, c'est cette phrase-là, pour moi. Essentiellement, tout votre message, c'est dit en une toute petite ligne: On voudrait sur la glace avoir des êtres humains qualitatifs, heureux — plaisir — responsables, en développement, qui vont devenir autonomes. Et, malheureusement, on a créé un contexte où c'est pas ce qui se produit. À qui la faute? J'en parlerai tout à l'heure. C'est pas d'ailleurs ma mission ici.

Nous avons donc, nous, publié des réflexions sur la violence en général. Je vous interpelle à les lire

éventuellement. Il y a des pistes de solution dans ça. Quand on voudra être sérieux, il y en a des très bonnes; ça sera à vous de voir si vous avez les ressources pour les mettre en place.

● (10 h 40) ●

Je vais plus loin. On a, à l'époque — dans une annexe ici — présenté — ça vient des éducateurs physiques, ce n'est pas un hasard — le programme Franc Jeu. Le programme Franc Jeu, essentiellement, est un programme qui réduisait la violence au hockey. Alors, on parle d'un sujet qui nous concerne a priori. Et, dans le tableau I de cette annexe, on dit ici, par exemple, que, après une saison dans le pee-wee CC, on avait obtenu une moyenne de pénalités par match, par équipe, de 4,5 minutes au lieu de 5,7 sans Franc Jeu. Donc, on voyait déjà une piste de solution ici qui donnait un résultat concret. Donc, quand je dis «passer à l'acte», c'est ça.

Donc, les éducateurs physiques avaient ici un moyen. C'en est un, hein? Puis il pourrait être nettement amélioré parce que c'était toujours fait dans des temps courts, toujours fait un petit peu vite. Mais, essentiellement, est-ce que tous les jeunes d'aujourd'hui jouent à Franc Jeu au hockey? Bien, la réponse c'est non et c'est même majoritairement non. Et pourtant on a la preuve que ça fonctionne; les études le démontrent. On va dans la bonne direction avec ça, mais on le fait pas. Donc, essentiellement les discours et les vœux pieux sont là; le monde du hockey s'enorgueillit de dire qu'ils veulent être contre la violence, mais, quand c'est le temps de passer aux actes, d'actualiser les outils pour que cette violence diminue, on ne le fait pas ou on ne le fait pas systématiquement ou systématiquement.

Je vais plus loin: Comment se fait-il, par ailleurs, que le hockey soit constamment en décroissance au Canada? La réponse est complexe, mais elle cache quelques vérités toutes simples. On veut rendre complexe des choses qui parfois sont très simples. D'abord, le modèle de la Ligue nationale offre un spectacle de plus en plus dégradant et violent — c'est évident. Le relevé statistique des joueurs blessés à cause d'actes prémédités démontre clairement que cette violence a un coût élevé. Parlez-en aux Canadiens de Montréal. Parlez-en à Washington, il y a deux ans.

Prenez la liste du journal... Il y a plus d'espace dans le *Journal de Montréal* tous les jours juste pour parler des blessés de la Ligue nationale de hockey qu'il y en a pour parler de toutes les valeurs positives du développement du hockey que ça peut apporter à un jeune, à un enfant. Juste la liste des blessés, prenons cet espace-là, puis parlons des valeurs positives que le hockey peut apporter à un jeune, ça va être pas mal plus sain. Bien, ça va vous donner une idée de ce que la violence amène dans ce sport. Parce qu'il y en a, des blessures, qui sont reliées à des accidents, il faut comprendre, c'est un jeu effectivement physique et rapide. Majoritairement, c'est malheureusement pas le cas, c'est plus que le tiers qui sont dus à des actes prémédités, et ça, c'est terrible.

Deux, les gestes violents sur la glace seraient sévèrement punis au criminel. Je donnais un exemple. Si ça peut vous donner une idée, M. McSorley qui a frappé à la tête de M. Brashear à la Ligue nationale de hockey, c'est un modèle pour les jeunes, ça a été médiatisé au

maximum et c'est allé en Cour. Il a effectivement été condamné pour voies de fait. Là, je vois une piste de solution qui est envisagée au niveau légal parce qu'on vient ici toucher à l'image sacro-sainte du modèle ultime, c'est-à-dire la Ligue nationale de hockey.

**Le Président (M. Vallières):** ...

**M. Sévigny (Mario):** Seigneur, faut que je roule! La réaction populaire face à la violence est parfois étonnante. Jacques Brodeur nous le démontrait, s'il y a un bagarre dans l'enceinte, tout le monde se lève ou majoritairement, en passant majoritairement les hommes. Ce qui se passe dans la ligue semi-professionnelle de hockey au Québec nous le démontre également — j'accélère parce qu'il me reste pas beaucoup de temps, j'ai été un petit peu trop lent.

La qualité de l'encadrement est également remise en question. On demande à des parents bénévoles — parfois pas des parents en plus — qui ont à peu près 12 à 15 heures de formation... Vous laissez à ces gens-là la vie et l'avenir de vos enfants au niveau des valeurs, au niveau de l'éducation dans les aréna. Vous avez plus de soins pour votre automobile; vous demandez à un garagiste expérimenté, avec beaucoup d'heures de formation. Vous avez plus de soins pour vos dents, plus de soins pour vos bobos. Mais, pour vos enfants, c'est un coach, il est dans le club, il est dans l'organisation, c'est beau. Quand est-ce qu'on va mettre des personnes compétentes, qui ont 3 000, 4 000 heures de formation en intervention par rapport à un jeune, qui auront choisi des valeurs ciblées.

Vous avez parlé d'objectifs tout à l'heure, sont-ils si clairs? Non. Non, parce que, si on le demande à 25 entraîneurs différents: C'est quoi, ton objectif? On n'aura pas la même réponse, pas un. Malheureusement, il ne me reste pas beaucoup de temps, mais enfin.

Alors, j'aimerais aussi parler qu'il y a des écoles du Québec où il y a de moins en moins de hockey et de hockey cosom. Il y a un problème là d'accessibilité. La violence est aussi un problème qui est répertorié dans les écoles. On n'en veut pas, de violence dans les cours d'éducation physique, donc on joue plus au hockey ou, si on joue, on modifie les règlements. Nous, on peut le faire. Si on peut le faire dans une école, si, moi, je peux faire du hockey avec mes élèves puis avoir du plaisir, pas de violence et d'acquisition d'éducation, faire évoluer ces humains-là, comment se fait-il que je ne peux pas le faire dans un aréna, dans une structure organisée où il y a des ressources beaucoup plus grandes?

Le problème d'accessibilité des surfaces glacées est un autre problème relié à ça. Nous... Moi, je reste... J'ai une école. J'enseigne à côté d'un aréna. Cette année, le temps qu'on a eu de glace pour nos élèves? Zéro minute. Zéro minute. Il est sur notre propre terrain, cet aréna-là. Problème municipal, scolaire, problème d'accessibilité, problème de ressources humaines et de gestion humaine.

Les cours d'éducation physique, vous le savez, sont en diminution au Québec. Ça ne va pas aider à lutter contre la violence. Toutes les études démontrent que l'éducation physique est une très bonne façon de lutter contre la violence. Les ressources dans le sport

scolaire, les activités intramurales du réseau de l'éducation sont aussi à la baisse. On n'a même plus les moyens d'acheter des casques pour nos élèves puis des hockeys. Alors, on pense à trouver des sports qui ne coûtent pas cher; c'est pour ça que le soccer est en hausse d'ailleurs puis que le hockey est en baisse.

Le nouveau programme d'éducation physique et à la santé mis en place... M. Vallières, je peux-tu avoir trois ou quatre minutes additionnelles?

**Le Président (M. Vallières):** Oui, avec deux minutes, parce que c'est des échanges qui deviennent importants par la suite. Deux minutes.

**M. Sévigny (Mario):** Oui. Alors, le nouveau programme d'éducation physique et à la santé parle de saines habitudes de vie. C'est ça que le nouveau programme du ministère de l'Éducation va mettre en place. C'est une belle occasion ici d'aller éliminer les bagarres, d'éliminer les blessures reliées à des actes volontaires, ce que j'appelle «les actes graves». Je trouve ça grave qu'un jeune veuille blesser un autre jeune pour gagner ou pour n'importe quelle autre raison.

L'implication des règles du jeu doit être aussi remise en question. Elle doit être nécessairement plus constante. Par exemple, quand on a des enfants de six, sept ans, mettre un arbitre là puis les tableaux indicateurs puis mettre les points puis les scoreurs, je pense qu'on n'est pas dans la bonne direction. On est complètement dans le champ, en fait. C'est écrit dans le texte, je vous le lirai.

Quelques recommandations rapidement:

Il faut mettre les pressions à la bonne place et commencer par les mettre en haut;

Secundo, il faut appuyer un mouvement PEP qui demande plus de temps pour l'éducation physique et, en conséquence, de pouvoir réintroduire des programmes de hockey qualitatifs dans l'école. Qualitatif, ça veut dire sans violence avec des valeurs précises et prédéterminées en collaboration avec Hockey Québec, pas de favori;

Favoriser l'application de Franc Jeu;

Mettre de l'insistance sur l'esprit sportif;

Modifier les règles. Vous savez que le hockey, c'est le seul sport qui donne des avantages à celui qui enfrent les règles. Prenez l'exemple du désavantage numérique où, par exemple, pendant deux minutes, l'équipe qui a été fautive, donc qui a fait quelque chose de pas correct, elle a maintenant le droit de lancer de l'autre bord sans que l'arbitre siffle un hors-jeu. On lui donne un avantage dans les règlements. Ils vont jouer juste à quatre, mais en même temps on leur donne l'avantage de pouvoir dégager sans être sifflés hors jeu. C'est incroyable! Sans les règles, on avantage, par rapport au règlement standard, quelqu'un qui a une faute. C'est le seul sport au monde que je connais qui fait ça;

Vous savez aussi qu'on pourrait appliquer sur la glace les mêmes lois que dans la société en général. On l'a vu avec McSorley, mais on pourrait le voir chez les jeunes. On pourrait le voir dans les aréna du Québec. On pourrait mettre des règles beaucoup plus strictes;

Il faudrait aussi mettre l'emphase, évidemment vous l'avez vu, sur l'équité et sur le plaisir de jouer;

Il faudrait retirer les arbitres chez les plus jeunes et retirer les modèles. Ces modèles ne sont pas bons. On le dit depuis 20 ans que les modèles ne sont pas bons, mais on les maintient. Il faudrait là se poser une question:

Accentuer l'acquisition des saines habitudes en mettant des pressions sur les villes, entre autres, pour l'accessibilité et contrer le phénomène de diminution...

**Le Président (M. Vallières):** Bien, M. Sévigny, dans les réponses aux questions tantôt, peut-être que vous pouvez revenir dans vos messages, puisque les députés meurent d'envie de vous questionner.

**M. Sévigny (Mario):** D'accord. Avec plaisir.

**Le Président (M. Vallières):** Je vous remercie de votre présentation. D'abord, peut-être vous indiquer que, concernant la formation des entraîneurs, je suis sûr qu'il y a de mes collègues qui vont revenir là-dessus. Moi, j'ai peut-être une petite question rapide à vous poser au début. Puisqu'on sait que, dans le hockey, ça commence à très bas âge, entre autres, au niveau prénovice, au niveau novice, on parle de jeunes de moins de sept ans ou de sept, huit, neuf ans, quel est votre point de vue d'éducateur, de praticien dans le fond, par rapport aux compétitions qu'on organise à ces niveaux-là?

On a retrouvé en filigrane, là, dans certains mémoires, la possibilité de dire que, pendant ces premiers groupes d'âge là, qu'il n'y ait pas de compétition, mais qu'on s'adresse plutôt au développement d'habiletés chez ces jeunes-là, profiter de cette période-là. Notre collègue de Papineau parlait tantôt que c'est une période où les jeunes apprennent beaucoup. Ils ont beaucoup de capacité d'adaptation, d'apprentissage. Donc, est-ce que, comme éducateur, vous pensez que ça serait une voie, entre autres, au niveau de ces premiers groupes d'âge là d'intervention?

**M. Sévigny (Mario):** Essentiellement, la première question qui doit être posée, c'est: À quel âge faut-il introduire le concept du modèle qui est en haut? Or, le modèle qui est en haut est construit exclusivement sur la victoire, la victoire à n'importe quel prix. Par exemple, la Ligue nationale en ce moment, séries éliminatoires, tu vas jouer blessé, il faut que tu te sacrifies. Il faut que tu sacrifies ton corps d'être humain pour la cause.

Vous savez que les joueurs de hockey meurent de six à sept ans plus jeunes que l'ensemble de la population? Vous savez ça? Il y a des études qui démontrent ça. Quand vous faites... votre enfant, vous l'inscrivez dans le hockey, déjà vous lui enlevez cinq, six, sept ans de sa vie plus tard. Ça, c'est automatique. S'il se rend jusqu'au bout, il va mourir plus jeune. C'est une moyenne. Savez-vous pourquoi? Parce que, très rapidement dans le système, on introduit les modèles, les valeurs du modèle qui est en haut. Très, très rapidement, on met le jeune dans des situations de tournois, dans des situations de compétition, dans des situations où l'individu et le résultat priment sur le développement de la personne.

● (10 h 50) ●

Donc essentiellement... Ma réponse, c'est: Essentiellement, le plus tard on va introduire les concepts de «victoire à tout prix» ou tout ce qui est relié à ça — et toutes les études le démontrent — le plus on pourrait introduire des valeurs de développement de la personne qu'il faudrait d'ailleurs définir, parce qu'elles sont, oui, théoriquement définies, mais pas pratiquées, pas... Tout le monde dit: Oui, on est pour; la victoire, non, oubliez ça; ce n'est pas vrai ici, ce n'est pas important, mais on organise un tournoi pour des sept ans puis on remet des médailles aux trois meilleurs, et puis on organise des voyages, et puis on fait... etc. Mais de quoi parle-t-on dans la chambre? De quoi vous pensez que, les enfants de 7, 8, 9 ans, ils parlent? De la passe réussie, du plaisir de jouer? Non, ils parlent de la victoire, de la défaite. Ils parlent du nombre de points. Les parents sont bien, hein? Il y a des parents dans la chambre: Ça a fini combien? L'entraîneur de mon fils, cette année, jamais il n'a répondu à une question du genre: Ça a fini combien, coach? Parce qu'il y a un enfant qui crie: Ça a fini 4-3, l'autre: Non, 4-2. Le coach dit: Non, on ne sait pas, ça n'a aucune importance, on a juste perdu ou on a juste gagné.

Essentiellement, on accorde beaucoup trop d'importance à la victoire et à la défaite très tôt dans le système de développement du hockey au Québec et, essentiellement, je dirais même dans l'ensemble des sports. Et, oui, plus ce sera retardé, ça, plus on décidera de mettre ça tard, plus il y aura du développement de la personne. Mais, quand il y a ce développement-là, il y a des systèmes parallèles qui se développent. On l'a vu avec l'intercross, on pourrait le voir avec d'autres dossiers. Il y a des jeunes qui essentiellement vont vivre d'autres expériences beaucoup plus gratifiantes et eux vont poursuivre. Tant qu'ils ne seront pas confrontés au système ultracompetitif, ils vont poursuivre.

C'est ce qui est en train de se passer au hockey au Québec. Si les arénas sont encore louées, là, c'est pas trop, trop par le système compétitif, c'est plus par des systèmes alternatifs qui sont en train de se créer, des gens qui veulent jouer au hockey pour le plaisir, des ligues, par exemple, non-contact qui existent de plus en plus, des ligues d'adultes. Majoritairement masculin encore, mais il y a tendance, là... Le hockey féminin est en train de se développer puis il amène une belle dimension à cette lutte contre la violence. C'est intéressant, le jeu est le même, hein? Juste un peu moins vite théoriquement à cause des différences musculaires, mais, essentiellement, l'approche développée, on verra comment ce sera. Ça répond à votre question?

**Le Président (M. Vallières):** Oui, merci. Plusieurs demandes d'intervention. M. le député de Maskinongé. J'ai débuté les remarques préliminaires tantôt avec le député de Papineau. Puis on va y aller par alternance et non pas par bloc de temps de 20 minutes, 20 minutes. On pourra faire le total à la fin. M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Merci, M. le Président. M. Sévigny, j'aurais le goût de vérifier avec vous, là... Comme éducateur physique, moi, j'avais plusieurs jeunes qui jouaient dans les ligues organisées civiles et j'en avais aussi... Lorsque j'avais les cours d'éducation

physique, les jeunes jouaient puis ils avaient du plaisir chez nous. Mais ce qu'on entendait régulièrement dans les cours: ils aimait le sport, le sport civil parce qu'ils pouvaient aller se battre puis patati patata. Ils se défoulaient là-dedans.

Chez nous, dans le gymnase où on jouait au hockey — puis dans le gymnase parce qu'on jouait à l'intérieur, mais on jouait aussi à l'extérieur, pas à l'aréna, mais sur une glace extérieure — mais il n'y avait pas de violence, il n'y avait pas de contact. Puis les mêmes bases de tactiques de jeu au hockey, on s'en sert au basket, au handball, pas au football quoique occasionnellement, mais surtout au basket, on le retrouve régulièrement. Et, dans le sport national, basket, football encore et puis handball, on voit rarement de batailles. Comment expliquer que le hockey, il y a tant de violence puis si peu dans d'autres activités sportives, là, de ce niveau-là?

**M. Sévigny (Mario):** Il y a trois volets à la question. La première, c'est évident que l'encadrement n'est pas le même. Si tu veux te battre au football, vas-y, mais tu vas voir ce que ça va coûter puis ça va coûter très cher, puis très vite.

Au hockey, si tu te bats: cinq minutes au cachot. Tu peux être même chanceux, s'il y a une petite mêlée, ça se peut que tu te battes, tu donnes trois, quatre coups de poing en dessous de la table puis tu n'auras peut-être rien. Tu peux donner un coup de hockey, arracher la tête à quelqu'un au hockey, puis ça se peut que tu n'aies rien, mais ça se peut que tu aies de quoi. Mais t'essaieras d'arracher la tête à un joueur de football, t'essaieras d'arracher la tête à un joueur de soccer, t'essaieras de faire ça dans différents autres sports, les sanctions vont être terribles, à un point terribles que les personnes qui sont très violentes sont retirées des autres sports. Ils s'en vont ailleurs.

Essentiellement, dans le hockey, les personnes qui sont relativement violentes, donc les bagarreurs — parlons de ceux-là, parlons juste de ceux-là, ne parlons pas des coups vicieux, parlons juste de ça — ils sont montés en épingle. Ça devient des héros dans certains cas, des protecteurs du citoyen parfaits, des protecteurs du joueur de hockey parfaits. C'est le héros. C'est l'intimidation. Il y a des équipes qui ont gagné plusieurs victoires en utilisant l'intimidation.

Donc, dans ton cours d'éducation physique, Rémy, c'était le deuxième volet, quand, toi, tu enseignais le hockey, j'imagine, ou l'ensemble des éducateurs physiques, essentiellement, même le bon joueur qui a du talent, des habilités, tout ce qu'il y a là, c'est qu'il est gratifié par ses pairs. Il est bon, il réussit plus de passes, plus de buts, il est plus habile, etc. Donc, il reçoit beaucoup de revalorisation interne. Quand il arrive sur la surface glacée avec beaucoup plus d'opposition, donc avec des gens plus de son niveau, dans un niveau où la victoire, c'est important, mettons dans le BB, AA, etc., là, c'est plus dur de ressortir. Puis il veut ressortir, parce qu'il a peut-être encore le rêve de la Ligue nationale ou autre, alors il ouvre la machine. On parle ici d'intensité, etc. Et puis là il faut qu'il se démarque et puis, comme on a glorifié la bagarre...

Dans les arénas, le monde, ils se lèvent puis ils applaudissent quand il y a une bagarre. Puis, si c'est à Drummondville puis que c'est le gars de Shawinigan qui

saigne sur la glace, la monde à Drummond, ils sont fous comme des balais. Puis, si c'est le gars de Shawinigan qui est debout puis le gars de Drummond qui est sur la glace, le monde crie chou comme des fous. Quand on est en mars, c'est comme les gladiateurs de l'époque, on perd un peu notre discernement.

Et là, lui, le jeune, il est sur la glace, il a 16, 17 ans, il vient de donner une volée à quelqu'un, de l'envoyer K.-O. à terre, peut-être de ruiner sa vie. En passant, il y en a qui en sont morts. Il y en a d'autres qui ont eu des commotions cérébrales majeures. On vient de perdre Eric Lindros pour... Mais là ce n'était pas à cause d'une bagarre, mais plusieurs commotions. Mais, chaque fois qu'il reçoit un coup de poing, c'est cumulatif, en passant, hein? Les cellules que tu détruis, ça ne revient pas la semaine prochaine. Ça fait que le nombre de bagarres, plus il y en a, pire que c'est. Les conséquences s'accroissent.

Et, essentiellement donc, Rémy, M. Désilets, ces personnes qui reçoivent ces coups et qui les donnent, ils ont besoin... Ça devient comme très glorifiant de le faire pour celui qui gagne, pour les meilleurs, pour ceux qui frappent plus fort, pour ceux qui font plus mal. Mais, dans ton cours, il est glorifié par d'autres choses, par la réalisation d'objectifs, par marquer un but. Sur la glace, il n'est pas capable d'en marquer, lui. Alors, voilà une nuance majeure pour tes élèves.

Et on a tendance à observer de plus en plus, dans l'éducation moderne... Parce que l'éducation physique évolue, hein? Ça, je vais vous dire ça, l'éducation physique d'aujourd'hui, ce n'est pas ce que c'était voilà 20 ans. C'est moins axé sur le sport, plus sur le développement de la personne. Alors, c'est sûr qu'il y a des valeurs qui sont dans les règlements. Par exemple, quand, moi, ils jouent au hockey, ils n'ont pas le droit au lancer frappé, parce que l'objet pourrait faire mal à quelqu'un. Je dénature un peu le jeu, mais je développe plus la personne. Alors, la personne peut aller jouer dans une patinoire extérieure par la suite, avec ses collègues, ses amis, puis pouvoir reproduire. Il n'y a pas de blessure. Il n'y en a plus, de blessure, on les élimine. Même les blessures accidentelles, on les réduit de façon systématique.

Si, dans une année ou deux, j'ai un ou deux élèves blessés, je vais être très déçu. J'en veux pas, de blessure. Donc, on va organiser en conséquence. Au hockey, on n'a pas cette préoccupation-là. On a mis des armures à nos gladiateurs, ils devraient pouvoir s'en tirer vivants. Allez voir un enfant de sept ans comment il est équipé, là. Lancez-le dans la bande à toute vitesse, ça va rebondir, mais, à un moment donné, ça fait mal. Il y a là toute une notion dont il faudrait parler, mais ce n'était pas le but de mon intervention ce matin.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Merci, M. le député de Maskinongé. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. D'abord, félicitations, M. Sévigny, pour vos recommandations. On voit vraiment que vous avez mis du temps, et vous l'avez réfléchi. C'est malheureux, quand vous avez assisté à la partie de hockey, qu'on vous ait arrosé avec de la bière, mais on pourrait en discuter tantôt. Je ne veux pas rentrer ça, il y a d'autres points importants que je veux.

Moi, quand j'ai lu votre mémoire, il y a trois choses qui m'ont frappé ou que j'ai retenues vraiment, qui seraient des pistes de solution. Il y a l'éducateur physique, les entraîneurs. Tantôt, quand vous avez mentionné 12 heures à 15 heures de cours pour un entraîneur, vous avez absolument raison que... J'ai ça... La semaine prochaine, avec Hockey Québec, on en discutera sûrement. Et le temps que vous réclamez, j'aimerais ça que vous élaboriez un peu le temps réclamé.

Moi, j'ai eu la chance, quand je jouais au hockey, quand j'allais à l'école, on avait des équipes de hockey entre les écoles. Il y avait les français, les protestants, les catholiques. Puis on se rencontrait le jour, puis, le soir, on jouait junior ensemble. Alors, on formait les équipes, puis je pense que c'était la base... En tout cas, dans ce temps-là, quand il y avait des équipes dans les différentes écoles dans la région, avec les professeurs d'éducation physique du temps... C'étaient les Frères de l'instruction chrétienne chez nous qui nous donnaient beaucoup de temps, soit le midi, soit à 16 heures, pour qu'on s'amuse en jouant au hockey. Je pense que c'était très important.

Mais vous réclamez plus d'heures en éducation physique. On sait que, depuis sept, huit ans, qu'il y a eu des coupures dans les... à tous les niveaux jusqu'au cégep. Même, au cégep, je pense qu'il n'y en a plus du tout, d'éducation physique. Alors, j'aimerais ça que vous élaboriez. Pas dans 20 minutes, je ne veux pas que vous parliez 20 minutes de temps là-dessus, mais allez directement au point des pistes de solution que, nous, comme partis politiques, des deux côtés, ou de mandat d'initiative qu'on a ici, qu'on pourrait recommander à qui de droit, comment on pourrait augmenter les cours puis comment le faire pour vraiment qu'il y ait des résultats au bout de la ligne.

Et un autre point que, si on n'a pas le temps, pourrait être discuté, là, c'est... Je ne veux pas en discuter, mais que vous suggérez ou recommandez d'offrir des ateliers aux parents. C'est très, très bon, ça. Ça, on va le... En tout cas, moi, je vais le recommander plus tard à qui de droit.

Alors, pour l'éducation physique dans les écoles, M. Sévigny.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, M. Sévigny.

**M. Sévigny (Mario):** Alors, d'abord, pour qu'un être humain ait des acquisitions de compétences et des transformations dans son corps, dans son esprit et dans ses valeurs sociales, au niveau de l'éducation physique, la norme internationale, c'est 240 minutes par semaine. Nous, le mouvement PEP et la Fédération — pas juste nous, Sports-Québec, il y a un paquet d'autres organismes — on a demandé au gouvernement présent de mettre 150 minutes d'éducation physique qui... ajoutez, en passant, le volet santé, qui s'appelle l'éducation à la santé. Ça, c'est une demande officielle qui a été acheminée à M. Legault. Dans le cadre des décentralisations des pouvoirs aux conseils d'établissement, il laisse ce pouvoir-là théoriquement aux écoles. Mais, ça, c'est théorique seulement. Dans les faits, les écoles n'ont pas les ressources financières qui vont avec.

● (11 heures) ●

Donc, essentiellement depuis 20 ans, l'éducation physique diminue dans les écoles et est remplacée par toutes sortes de matières: l'anglais, etc. Et le discours de fond de ça — en passant, c'est des gens relativement sédentaires qui ont pris ces décisions-là, et très argumentées, d'ailleurs — le discours de fond, c'est: Ta santé, puis l'éducation physique, puis ton corps, tu les développeras chez vous. Comme si on ne pouvait pas développer l'informatique chez nous, ou l'anglais chez nous, ou le français chez nous, ou n'importe quelle autre matière chez nous. Mais l'argumentaire de fond, dans toutes les autres matières, depuis 20 ans, ça a été: Quand ça va mal en français, on ajoute du temps en français; quand ça va mal en maths, on ajoute du temps en maths; quand ça va mal dans les matières de base, on ajoute du temps. Mais, quand ça va mal en éducation physique, quand on s'aperçoit que les Québécois sont le peuple à peu près le plus sédentaire sur la planète, celui qui a les coûts de santé les plus élevés par rapport au PIB en ce moment, celui qui est en train de s'autodétruire financièrement par rapport aux problèmes de santé, quand on s'en aperçoit, qu'est-ce qu'on fait pour réagir? On coupe l'éducation physique. C'est ce qui s'est passé depuis 20 ans. Ça fait depuis plus de 20 ans, votre parti... M. Côté, à l'époque ministre de la Santé, avait demandé à la ministre de l'Éducation, Mme Robillard, d'augmenter le temps d'éducation physique pour réduire les coûts de la santé. Il y a plusieurs études qui le démontrent. C'est déposé, ça. On a fait des recommandations au premier ministre à cet effet. Puis ça, c'était le Parti libéral, et c'est la même chose avec le Parti québécois.

Essentiellement, si la santé et l'éducation ne sont pas ensemble dans ce dossier-là, ça ne marchera jamais. Et les coûts sociaux sont tellement élevés qu'on s'en va vers une faillite technique. Vous avez juste à regarder ce qui se passe avec le système de santé. Et tantôt on perdra la majorité de nos services. C'est pour ça que les médecins nous appuient, c'est pour ça que la majorité du monde nous appuie, parce qu'il n'y a personne qui peut être contre la vertu.

Mais, essentiellement, si je veux revenir au hockey et à la violence, le fait qu'on ait diminué beaucoup le temps d'éducation physique... Prenez l'exemple du secondaire. Au total, mes élèves à moi, les élèves normaux — je ne parle pas de ceux qui ont pris des projets spéciaux, là: concentration, option... des choses semblables — il y en a quelques-uns, des enfants privilégiés au Québec encore. Il y a encore une école à Montréal, Pierre-de-Coubertin, ils ont une heure d'éducation physique tous les jours, les enfants. Ils ont des meilleures notes en anglais, en français, dans tout ce que vous voulez. Il y a toutes sortes d'études au Québec. À Trois-Rivières, il y en a eu une aussi, également, qui nous prouve que, si on leur donne plus d'activité physique et d'éducation physique, encadrées, de qualité, ils auront des meilleurs résultats scolaires dans l'ensemble des matières. Mais les gens ne veulent pas se rendre à l'évidence. C'est peut-être pas aussi politiquement rentable, on ne le sait pas.

Mais je vous réponds clairement: on a 125 heures à peu près, sur cinq ans, d'intervention auprès du jeune, réelle, là, active. En 125 heures, il faudrait que je lui enseigne, disons, une quarantaine de différentes

activités physiques ou sportives, ou même de masse, le sensibiliser aux plaisirs, aux vertus de la saine alimentation, aux vertus des saines habitudes de vie — et ça, c'est dans le nouveau programme — mais on me réduit mon temps. Et on me demande après: Pourquoi ça n'a pas marché? Pourquoi qu'il arrive au secondaire V, qu'il ne fait plus d'activité physique? Pourquoi qu'il ne bouge plus? Pourquoi qu'il ne fait plus de sport collectif? Puis pourquoi il ne va pas prendre des marches, à 15 ans, avec sa mère dans le sentier de vélo qu'on vient de faire, etc.? À part le 30 % de jeunes qui sont moins sédentaires... ces 30 % là, ils sont chanceux, chanceux, chanceux. Ils sont soit dans des réseaux alternatifs, Pierre-de-Coubertin est un exemple; mes élèves, moi, que j'ai en concentration sport sont un exemple — sport et santé, ceci étant dit.

Les parents, par exemple... si, vous, vous êtes actif physiquement, votre femme aussi, vous arrivez du travail un peu fatigué, mais vous récupérez mieux parce que vous êtes plus actif, vous allez faire des activités physiques, vos enfants voient ces modèles-là. Donc, ça, ça a une chance de faire qu'il y aura encore 30 % de gens qui seront actifs. Mais c'est en décroissance constante, aux États-Unis également. C'est un problème national aux États-Unis, mais pas encore ici, mais ça s'en vient. Ça s'en vient, on va réfléchir à fond là-dessus. Et, si vous ne nous donnez pas le temps et si vous ne mettez pas les gens qui ont les compétences pour développer ces enfants-là, vous paierez le prix. Et le hockey, lui, il subit les contrecoups parce que, quand on coupe l'éducation physique en temps, mon 125 heures, si on le baisse à 100, puis c'est ça qui arrive en ce moment... en ce moment, il y a des écoles qui ont coupé l'éducation physique pour l'an prochain au primaire, plus. Alors, j'ai moins de chances de passer des valeurs, comme la non-violence. J'ai moins de chances de les faire intervenir. Puis là, bien, il faut que je sacrifie des activités. Puis le hockey cosom, à titre d'exemple, qui est un des modèles de développement du hockey, par la suite — parce qu'on n'a pas souvent les arénas — bien, on l'enlève. Puis le hockey également. On n'a pas le temps! Alors, je ne peux pas développer quelqu'un au hockey en cinq heures ou en six heures par année pendant deux ans. Alors, il y a encore quelques collèges privés qui ont une patinoire dans la cour puis, après l'école, ils en font. Il y a encore un peu de sport scolaire.

Le gouvernement a coupé tous les budgets, pratiquement, pour le sport scolaire; les écoles aussi, dans le contexte des coupures. Chez nous, il y avait 13 équipes sportives, on est rendu trois. Le principe, la nouvelle loi de notre nouvel employé qui s'occupe de ça: l'utilisateur-payeur, il faut faire de l'argent avec le sport. On va louer ça à la ville. Puis souvent ils vident notre gymnase. Bien souvent. Ça me fait bien de la peine. Ça, c'est une des parties de votre question.

Pour ce qui est des parents, la deuxième facette. Écoutez, l'éducation, vous l'avez dit d'entrée de jeu tout à l'heure, ça commence à la maison, ça se poursuit à l'école, et ça se poursuit toute la vie. Puis le citoyen moderne d'un Québec moderne, qu'il soit souverain par le Parti québécois ou qu'il soit national dans le gouvernement canadien, si on veut être dans les meilleurs au monde, dans la mondialisation, on a besoin d'être humains sains, on a besoin d'être humains qui

vont reproduire des valeurs pour leurs propres enfants éventuellement. Il faut donc intervenir au niveau du parent, parce que l'échelle des valeurs des parents, là, par rapport au hockey est complètement déconnectée. Ceux qui sont dans le hockey, il y en a une majorité qui pensent encore à leurs enfants dans la Ligue nationale, puis il y a l'autre gang qui sont contre la violence. Ça fait des oppositions dans les arénas, même des bagarres, des chicanes entre parents. Puis, essentiellement, le message du développement du jeune, il ne passe pas. Mais c'est pas juste au hockey, hein. Mais, entre autres, au hockey. J'en connais, je suis parent, moi, au hockey, j'ai rien reçu du club de hockey mineur, un document sur les valeurs ou un document sur l'importance qu'on accorde à tel ou tel type de comportement de ma part. On ne m'a jamais garanti que mon enfant aurait un encadrement sain, on m'a jamais garanti rien. Moi, je suis là parce que je suis chanceux. Puis je suis allé même dans la chambre à plusieurs reprises, puis j'ai même aidé le coach, puis j'ai posé des questions. À un moment donné, je suis arrivé avec un pad, j'ai dit: Tiens, regarde, je te le donne. À un moment donné, je suis arrivé, j'ai dit: Qu'est-ce qui arrive s'il y a quelqu'un qui se blesse? Il est arrivé une blessure à un petit jeune dans une autre équipe, tout le monde se regardait. J'ai des cours de secourisme, je suis sauté sur la glace, je suis allé aider le jeune, les coachs m'ont dit merci. On est dans une organisation structurée où il se dépense des milliers de dollars, des millions de dollars, puis on ne se pose pas les questions aussi fondamentales que ça.

Donc, je pense qu'il faut intervenir au niveau du parent pour faire appel à sa liberté de choix puis qu'il lui fasse choisir le type de hockey qu'il veut parce que, quand il y aura 200 parents qui diront à deux ou trois ou cinq coachs ou trois, quatre administrateurs qui sont là pour leur gloire personnelle que ce qu'il y a sur la glace puis ce que son enfant vit, c'est pas ça qu'ils veulent puis que, si ça ne fait pas, ils vont créer un produit parallèle, ça va changer la game, puis positivement. Essentiellement, on peut le faire, nous, de force, par des lois, par des modifications de réglementation, ou on peut le faire par la sensibilisation à la base. Et ça se fait dans tous les sports. Ça répond à votre question?

**Le Président (M. Vallières):** Oui. Ça va aller, merci. Oui, on a d'autres demandes d'intervention. M. le député de Papineau, toujours, oui.

**M. MacMillan:** Oui, s'il vous plaît. Il existe chez nous, dans ma région, l'Outaouais, à certaines écoles sports-études, hockey, golf, soccer, en tout cas... Vous ne pensez pas, quand on parle d'augmentation ou de réclamer plus de temps en éducation physique, que peut-être qu'on pourrait penser, mais pas dans un avenir rapproché, parce que... mais qu'au niveau du sports-études, un peu comme aux universités des États-Unis qui ont des bourses d'études, etc., et qui ont le programme hockey puis qui sont suivis, études, pratique... pas juste ça, aussi la philosophie d'avoir du plaisir, et tout. Je ne sais pas si, au point de vue de l'éducation, on pourrait pas à un moment donné penser à avoir sports-études, pas juste dans le hockey, mais dans tous les sports, le golf, le soccer, etc., mais que ça pourrait se développer à en finir... par région peut-être,

qu'il y aurait un niveau comme midget, midget AAA qui existe aujourd'hui dans une ligue. Puis c'est juste en vous écoutant que ça m'a passé par la tête, qu'à cause que, le jour, il pourrait y avoir sports-études mais qu'à quatre heures l'après-midi, il y aurait une équipe d'élite régionale, côté d'éducation, qui pourrait gérer ça, au lieu d'avoir des midgets AAA qui appartiennent... J'ai déjà été propriétaire d'une équipe midget AAA qui coûte beaucoup de sous, puis c'est du bénévolat, puis peut-être pas assez bien encadré au point de vue d'instructeurs. Alors, pensez-vous pas que ce serait peut-être une piste de solution à regarder que les écoles deviendraient un endroit de formation pour les sports au Québec?

● (11 h 10) ●

**M. Sévigny (Mario):** Bien, d'abord, je vous dirai que les écoles, c'est le seul endroit de formation pour le sport au Québec, je vais vous dire ça d'entrée de jeu parce que les gens qui se ramassent dans le sport civil un petit peu plus tard, ils ont commencé quelque part les habiletés motrices de base. Enlève-la, toute l'éducation physique au Québec, là, puis il va y avoir une baisse des fédérations sportives, puis une augmentation de la sédentarité, puis ça va être de l'ordre de 25 à 30 % dans l'espace de quatre, cinq ans. Puis c'est ça qui fait un petit peu reculer le gouvernement, je pense qu'on n'existerait déjà plus, hein. Mme Robillard, en 1993, avait proposé la disparition de l'éducation physique collégiale. On s'est battu beaucoup puis on a réussi à récupérer 75 % de ce temps-là.

Mais, essentiellement, le sports-études, c'est malheureusement orienté vers le développement d'athlètes d'élite. Moi, je propose... Votre idée, je la retiens. On pourrait avoir effectivement sports-études, ça existe dans à peu près tous les sports, en passant; maintenant, c'est la voie de l'avenir, parce qu'on n'a plus les ressources. Alors, on utilise l'école un peu comme un aléatoire, une espèce d'échappatoire. Malheureusement, sports-études n'est pas encadré par des professionnels éducateurs physiques entraîneurs. Ce n'est pas toujours le cas. Et, malheureusement, sports-études n'est pas offert à tout le monde. Il s'adresse à des personnes généralement assez riches. Ça coûte cher. Essentiellement, utilisateur-payeur, le parent doit payer, etc.

Deuxièmement, il s'adresse à des clientèles prédéterminées et choisies en fonction de leur habileté et de leur talent. Donc, on ne développe pas des êtres humains; on en prend des déjà développés, meilleurs que les autres, et on essaie de les monter en épingle. Et on les monte où? Vers le modèle ultime, la Ligue nationale de hockey. Puis, quand ils sont rendus là, on les ramène pour dire: Regardez, notre projet sports-études, il marche, on a un joueur qui a monté dans la Ligue nationale. Donc, il y a là...

Non, demandez-moi pas de généraliser ça, c'est le contraire. Oui, qu'on ait un sports-études pour développer l'athlète d'élite, oui, mais on pourrait créer des programmes de développement de la personne, études-sports, sports et santé, dans lequel effectivement le hockey deviendrait, comme vous l'avez dit, une situation de plaisir et de loisir, mais on serait ici... même de mettre en relief différents ministères pour forcer une réalité fort simple: À quoi ça me sert de vous développer, vous, pour faire de l'alpinisme s'il n'y a pas de montagnes, pas de cordes, pas de murs? Ça me donne

quoi de vous développer à jouer au hockey si, en même temps, les municipalités font disparaître 60 % des patinoires extérieures et que l'ensemble des arénas intérieurs ne sont pas accessibles? Ça me donne quoi? Quand je vais arriver pour avoir l'aréna, je ne l'aurai pas parce qu'il va être réservé aux AAA, etc.? Puis, moi, je veux avoir du fun avec ma gang, parce que maintenant je joue au hockey depuis 10 ans, parce que j'ai été dans un sports-santé-études-hockey, puis je n'ai pas de place pour aller jouer. Alors, je peux-tu retourner jouer dans la rue? Connaissez-vous beaucoup de monde de 35 ans qui jouent au hockey dans la rue? Vous n'en verrez pas beaucoup.

Mais la piste est intéressante, il faudrait, à mon avis, la développer très sérieusement, et ça fait appel au ministère de l'Éducation. Et là c'est très problématique, oui.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, peut-être pour continuer sur le même sujet, parce que je sais qu'à quelque part dans votre mémoire vous nous indiquez que la structure du hockey mineur qui est basée essentiellement sur le bénévolat fait en sorte que les entraîneurs n'ont pas souvent la formation requise pour développer des saines habitudes de vie chez les jeunes hockeyeurs. Ma question est la suivante: À partir du moment où cette structure essentiellement basée sur le bénévolat dévie vers une autre forme de travail ou d'entraînement avec les jeunes, évidemment on parle d'un coût qui peut être considérable, je pense, compte tenu... Si on considère que la structure actuelle est vraiment axée sur le bénévolat, est-ce que vous voyez une implication financière du gouvernement du Québec de façon importante au niveau donc du hockey au Québec et en particulier du hockey mineur?

**M. Sévigny (Mario):** Je vais répondre de deux façons à cette question-là. D'abord, si je prends le hockey systématiquement, je vous dirai qu'il ne s'agit pas ici que chacun des entraîneurs, par exemple pour un enfant de cinq ans, soit un éducateur physique qui a 4 000 heures de formation, qui soit à temps plein pour s'occuper de cet enfant-là. Je pense qu'il y a des structures intelligentes à placer, je pense qu'on peut augmenter la qualité... Par exemple, tous les coaches du hockey mineur qui coachent le niveau de mon fils, par exemple, il y a des décisions qui se prennent là, des décisions administratives qui modifient le bonheur des enfants. Mon fils jouait avec son cousin, c'est presque deux frères jumeaux, ils sont venus au monde en même temps, c'est deux amis. Ils jouent pour le fun. Ils ont sept ans. À un moment donné, il y a quelqu'un, un saint des saints, qui est arrivé et qui a dit à mon fils: Toi, tu es trop bon, tu viens de monter de gang. Il a sept ans, il joue avec des neuf, 10 ans. Là, il est un peu moins bon, mais il n'est plus avec son ami, son cousin. Son cousin a lâché le hockey. Il a quitté. Il ne joue plus, c'est fini. «Je ne suis plus avec Raphaël.» Il ne joue plus. Il a sept ans.

Alors, essentiellement, s'il y avait, par exemple, un éducateur physique centré sur le développement de la personne, en charge de ce groupe d'entraîneurs là — ça s'appelle, ça, des éducateurs physiques entraîneurs ou des éducateurs physiques kinésiologues. Il y en a différentes sortes, il y en a quatre sortes... bien, ces

gens-là pourraient dire à la structure administrative: Il y a des priorités préalables, puis il y a des temps pour certaines choses et des temps pour d'autres. On me dit: Il faut développer les habiletés techniques. Je peux vous dire — je les ai vus, les entraînements, cet hiver — que c'était plutôt drôle. Si c'est ça, développer des habiletés techniques, si c'est ça, toute la compétence après 30 ans de notre sport national qu'on a amené dans les écoles puis qu'on a amené sur la glace, j'ai de très sérieuses questions à me poser. Et puis on a toutes les compétences scientifiques, on a tous les éducateurs... on est une armée d'individus qui ont ces compétences-là puis qui restent chez eux, qui ne sont pas là, qui ne veulent pas être là. Ils ne veulent pas être associés à ça. Quelques-uns s'y associent, heureusement; heureusement, il en reste.

Et donc, essentiellement, premier volet: Quels sont les coûts de société? Juste en économies sur les blessures récurrentes du monde du sport — parce que au départ c'est 200 millions — mettez 4, 5 millions là-dessus, vous allez avoir un encadrement de pas mal meilleure qualité. Juste sur le choix des personnes qui vont gérer et organiser la structure de vos objectifs et de valeurs, vous allez sauver en soins médicaux bien avant... Cinq ans plus tard, vous allez récupérer 10 fois votre investissement. D'ailleurs, on le sait, c'est 1 \$ d'investi pour 7 de récupération, dans ce domaine-là. C'est la même chose à l'école. C'est exactement la même chose dans la société par ailleurs. Si vous et tous vos collègues vous étiez 10 % plus actifs, on sauverait 1,5 milliard par année au Québec, 1,5 milliard. Savez-vous comment ça coûterait pour que tous les jeunes du Québec soient moins sédentaires, plus actifs? 200 millions de dollars au gouvernement du Québec pour mettre le 150 minutes d'éducation physique. En fait, c'est 181 millions, mais, avec tous les frais afférents, 200 millions. Alors, l'État pourrait mettre 200 millions, récupérer 1,5 milliard en cinq ans. On fait ça année par année; au bout de 20 ans, j'aime autant vous le dire, on va avoir pas mal d'argent à investir en éducation puis pas mal d'argent à investir au hockey. Je pense qu'on va être capable de leur payer leurs équipements, puis là les pauvres auront accès au hockey, les gens moins aisés pourront avoir accès au hockey parce qu'on aura de l'argent.

C'est comme un cercle vicieux dans lequel on est. Moins la qualité de l'encadrement est là, plus qu'il y a de blessures, plus que ça coûte cher. Plus ça coûte cher, plus qu'il y a de l'abandon, plus qu'il y a du monde dans la rue, plus qu'il y a de problèmes, plus qu'il y a toutes sortes de choses, décrochage... Tout va ensemble, hein. Parce que le hockey, il a des belles vertus, entre autres sentiment d'appartenance. Ça devient une seconde famille quand tu montes un peu dans la structure. Ça serait le fun qu'il y ait des bonnes valeurs là.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, on retient qu'il n'y a pas juste la facture. Il y a les avantages que ça représente qu'il faudrait calculer aussi. M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Oui, merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais ça entendre, si c'est possible, tantôt

vos conclusions. Vous n'avez pas eu le temps d'élaborer. Je ne sais pas si vous en avez parlé un peu, mais j'aimerais aussi savoir de vous... Vous parlez de diminution des contraintes financières liées à l'utilisation des arénas. Sous quelle forme de mesures? Comment ça pourrait se faire avec soit des liens école-civil ou civil-aréna, pour soit... C'est parce que je n'ai pas compris, dans votre document, si c'était relié strictement aux cours, à l'enseignement de l'éducation physique ou à l'ensemble, que la ville diminue les coûts pour permettre une plus grande utilisation, démocratiser finalement le sport, le hockey. C'est cette espèce d'orientation que j'aimerais connaître, dans le fond.

**M. Sévigny (Mario):** Oui. Ça fait longtemps que toutes les études démontrent, puis là récentes assez évidentes, que le hockey est un sport qui de plus en plus va s'adresser aux riches. D'abord, parce que la structure vers la compétition de haut niveau commence très jeune. Ça fait que, si tu es rendu dans le bantam, tu n'est pas encore dans le deux lettres ou le trois lettres, tu as lâché ça. Puis, si tu es dans le deux lettres ou le trois lettres, c'est 2, 3 000 par année, et puis, ça, c'est pour payer justement l'infrastructure essentiellement, puis un peu le maquillage autour de l'infrastructure.

Nous, ce qu'on dit, c'est qu'il y a des écoles qui sont près d'arénas puis qu'il y a des glaces extérieures, puis ça ne coûterait pas des milliards en recouvrir un certain nombre, puis qu'il y ait... Je prends un exemple. Nous autres, notre aréna est là, mais il y a un stationnement à côté, puis il y en a un autre, puis il y a de la place en masse. On pourrait faire deux patinoires extérieures. On pourrait prendre la surfaceuse de l'aréna puis passer sur les trois, la surface serait sécuritaire.

Parce que, essentiellement, quand tu donnes un cours d'éducation physique, tu veux que ce soit sécuritaire. Bien, essentiellement, il faut que tu aies accès. Bien oui, il y a des coûts à l'accessibilité, M. Désilets, il y a des coûts à l'accessibilité qui sont essentiels. Si tu ne rends pas le processus accessible, tu es aussi bien de le retirer, le processus, et c'est ce qui se passe dans le monde de l'éducation. Le hockey est en disparition parce qu'on a choisi mutuellement, collectivement, par pure réflexion personnelle de l'ensemble des éducateurs physiques, on a commencé à retirer le hockey de nos cours depuis déjà 15 ans parce qu'on n'a plus d'arénas. Il faut se battre avec une ville pour avoir accès à une heure de glace. Une heure! Mais là tu ne peux pas structurer un cours, tu peux rien faire, un peu peut-être de social sur l'heure du midi sur une patinoire.

Développer des êtres humains? On ne peut pas faire ça. Moi, je ne peux pas en tout cas dans ma ville, parce qu'on est cloisonné dans des ministères avec, tous, le même principe. À quelque part là, la structure, elle existe, puis on s'en sert pas comme du monde. Puis, comme elle peut être plus rentable avec certaines clientèles, on la rentabilise, «business as usual», mais on ne développe pas des êtres humains de qualité avec ça.

● (11 h 20) ●

Et on n'a pas démocratisé le hockey pendant les 20 dernières années, il s'en va à la baisse. Et je vais vous dire quelque chose, je vais vous annoncer quelque chose d'un peu triste, c'est irréversible. Si vous n'êtes pas capable de démocratiser le hockey, il va disparaître,

comme la crosse a disparu. Elle va revenir là, mais c'est cyclique, mais elle va encore disparaître. Si vous n'êtes pas capable d'enlever la violence dans le hockey, il va disparaître. Parce que les gens sont plus intelligents, plus informés, plus éduqués qu'il y a 30 ans, puis les parents, même les mères monoparentales, les hommes pères monoparentaux, il y en a moins, puis les couples standards, de moins en moins veulent que leurs enfants souffrent. Puis la concurrence est terrible. Voilà 20 ans, là, un jeune, il avait rien que le hockey. Aujourd'hui, il y a Nintendo, il y a l'Internet — c'est le gouvernement, d'ailleurs, qui lui a mis dans les mains, merveilleux! — il y a la mondialisation en avant de lui. Il a tout, le vidéo trois dimensions, la TV est à la veille de sortir la TV pour lui parler. Pourquoi qu'il sortirait de chez eux pour aller manger trois, quatre coups de hockey en arrière des mollets puis deux, trois coups de coude dans la face? Il n'y a pas de raison, la concurrence est trop vive.

Donc, M. Désilets, il faut changer ça. Et c'est pour ça que c'est important, cette commission parce que si vous arrivez à influencer suffisamment les personnes qui décident dans le monde du hockey, entre autres la Fédération québécoise de hockey, hein, il n'y a rien qui empêcherait le Québec de dire: Nous autres, une game de hockey, ça vaut 25 points en partant, plus les points que tu scores puis moins les points que tu vas te faire scorer. Puis, à chaque fois que tu as une punition, tu perds cinq points. Si tu as cinq punitions dans la game, tu as zéro point. Il n'y a rien qui empêcherait des systèmes de développement de la personne où on mettrait en place quelque chose qui enlèverait tous les aspects rébarbatifs du hockey. Aïe! Là, on en aurait des joueurs de hockey, je peux vous dire ça, moi. Je peux vous dire qu'ils n'arrêteraient pas à 12 ans parce que, là, ils vont tomber bientôt dans la mise en échec puis qu'ils sont tannés de planter à pleine face sur la glace. Ça n'arrêterait plus. Là, il y aurait juste quelques accidents de temps en temps — qu'est-ce que tu veux, c'est un sport de mobilité — et vous verriez le hockey atteindre des sommets incroyables, surtout si, en même temps, les municipalités, le MEQ et le ministère de la Santé interviennent pour créer une véritable disponibilité du réseau.

Parce que le hockey, c'est un milieu très fermé, très fermé, avec des valeurs parfois, mon Dieu, pas tellement centrées sur les valeurs d'avenir, la mondialisation, hein? Puis je serais curieux de voir quelle image le Québec aurait de la mondialisation avec une initiation de gars de 16 ans dans une chambre de hockey d'Europe. Pas sûr que c'est le genre de valeurs que je veux que mon enfant vive, essentiellement.

Donc, il faut définir davantage nos valeurs, il faut rendre le réseau accessible, il faut rendre l'école... il faut remettre le hockey dans l'école québécoise, et ça ne se fera pas si vous ne changez pas les valeurs. Ça, c'est sûr, c'est sûr. Il faut que la Fédération québécoise de hockey vienne se placer avec les éducateurs physiques puis qu'on applique des concepts comme Franc-Jeu, celui je vous ai parlé tout à l'heure, puis on pourrait en inventer des beaucoup plus géniaux, là. Hein, on se met les bonnes personnes, elles sont là, ces personnes-là existent, on les assoit ensemble puis on leur donne les ressources. Ça va vous coûter quelques quarantaines de milliers de dollars, là, vous allez changer la société québécoise par rapport au modèle principal de son sport

principal. C'est tout. Quand les Canadiens auront compris ça, quand on sera 400 000 à jouer au hockey, merveilleux, hommes et femmes.

**Le Président (M. Vallières):** M. Sévigny, c'est super intéressant, ce dont vous nous entretenez. Cependant, on a des limites dans le temps et on vous remercie beaucoup d'être venu nous rencontrer, et c'est très enrichissant pour les parlementaires. C'est un très bon début pour notre commission. Nous allons suspendre quelques instants, le temps de voir la Fédération des... pardon, l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec s'approcher. Merci.

**M. Sévigny (Mario):** Merci.

*(Suspension de la séance à 11 h 23)*

*(Reprise à 11 h 25)*

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission reprend ses travaux. Alors, je souhaite la plus cordiale bienvenue à l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec. Alors, je demanderais à M. Larose de s'identifier, de même que la personne qui l'accompagne. Et vous disposez de 20 minutes, puis ensuite un échange d'une quarantaine de minutes avec les membres de la commission. La parole est à vous.

#### **Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)**

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** D'abord, M. le Président, je vais me présenter, Jean-Pierre Gariépy, président de la l'Association des directeurs de police du Québec. Vous comprendrez que la semaine dernière, il y a eu des élections à l'intérieur de notre Association et M. Larousse s'est retiré. Alors, je suis le nouveau président et je suis accompagné de M. Lorrain Audy qui est le directeur général de l'Association des directeurs de police du Québec.

Alors voici, M. le Président, nous avons répondu à une invitation du secrétaire de la commission, M. Louis Brault, pour participer à ces débats-là ici et, si vous me permettez, je vais davantage situer l'Association des directeurs de police afin que tout le monde alentour de la table comprenne bien notre rôle et ce qu'on fait. Alors, l'Association est composée d'environ 450 membres et nous représentons 120 corps de police, les 120 organisations municipales au Québec, mis à part le SPCUM et naturellement la Sûreté du Québec.

Tous les autres membres associés sont des gens naturellement qui gravitent autour du domaine policier. L'Association a 75 ans d'existence cette année et elle se donne comme mission de représenter l'ensemble de ses membres et de contribuer à l'amélioration de la sécurité publique ainsi qu'à l'évolution de la profession, de l'organisation policière au Québec. Alors, c'est essentiellement l'Association son rôle.

Au niveau de la présentation d'aujourd'hui sur le hockey mineur, l'ADPQ a collaboré il y a quelques années avec la direction des loisirs et du sport du

ministère des Affaires municipales dans le dossier de la prévention des abus sexuels et du harcèlement en loisir et en sport de même que dans le filtrage des bénévoles oeuvrant auprès des équipes du sport et de loisir et il a naturellement découlé de ça des politiques et des procédures qui sont établies aujourd'hui et qui viennent, au niveau du filtrage des bénévoles, permettre aux organisations policières à travers le Québec d'aider les différents organismes bénévoles à faire un filtrage auprès de ces gens. Vous comprendrez donc que le peu de temps que nous avons disposé pour préparer toutefois le mémoire d'aujourd'hui, ça ne nous aura pas permis d'avoir une étude très exhaustive terrain. On n'a pas visité toutes les arénas naturellement et assisté à toutes les compétitions et on n'a pas compilé d'énormes statistiques, mais vous allez voir un petit peu plus tard que des statistiques, il n'en existe pas beaucoup, pratiquement peu. D'ailleurs, sur ce point, Hockey Québec a sûrement plus de données que la police, car les incidents signalés sont inscrits dans les statistiques selon les crimes, voies de fait et menaces, et c'est pas nécessairement spécifié que c'est à cause du hockey mineur.

De toute façon, on sait que la violence à l'intérieur des arénas est souvent banalisée et le peu de fois où on appelle la police et qu'on se rend sur les lieux, bien c'est souvent réglé entre les gens, alors qu'on soit bien que, si cette violence était survenue sur la rue, ça ne serait pas passé de la même façon et ça se serait terminé ou soldé par des accusations au criminel contre quelqu'un, un belligérant.

On a donc consulté pour aujourd'hui une vingtaine de services policiers municipaux dispersés un peu partout sur le territoire québécois. La moitié d'entre eux n'avaient pas touché le problème de la violence au hockey mineur; parmi les autres, nous en avons convoqué six à une réunion afin d'échanger sur les informations recueillies. Les différentes régions qui ont été consultées sont celles de l'Outaouais, des Basses-Laurentides, Laval, Lanaudière, la Montérégie et les Bois-Francs.

Les personnes qui se sont présentées et qu'on a consultées étaient de tous les niveaux policiers, c'est-à-dire autant les policiers agents, constables, sergents, lieutenants, capitaines et des directeurs adjoints ou des directeurs de service, et provenaient de corps de police de municipalités qui avaient au-delà de 50 000 habitants et qui avaient minimalement trois arénas à l'intérieur de leur municipalité.

Tous les policiers consultés avaient une bonne expérience du domaine du hockey, soit comme parent ou comme joueur ou comme administrateur ou coach ou des choses comme ça. Donc, ils connaissaient bien le sujet.

Les commentaires que nous venons livrer à la commission de l'aménagement du territoire sont ceux à la fois de policiers et de Québécois pour qui le hockey est toujours le plus beau sport au monde, mais qui se dégrade, comme on le voit, et qui semble perdre des adeptes de plus en plus.

● (11 h 30) ●

Nous avons identifié des problématiques et on touche sept points: les points que l'on a regardés sont d'abord au niveau de l'arbitrage, ensuite celui de la boisson, le financement dans le hockey mineur, les

responsabilités qui sont dévolues aux gérants d'aréna, aux responsables de ces lieux, au niveau des instructeurs, au niveau des parents, et finalement le rôle de la police.

Avant de passer à ces problématiques, nous aurions quelques commentaires à formuler sur la violence au hockey en général. Un exemple de février 2000: Marty McSorley, des Bruins de Boston, a asséné un coup de bâton à la tête du joueur Donald Brashear, des Canucks de Vancouver. On a tous vu ça à la télévision, comment c'est tombé sur la glace. McSorley a été accusé à la cour criminelle. Si c'était pas une première, c'était pas loin d'être une première, qu'un joueur de hockey de la Ligue nationale soit accusé.

C'est pas écrit dans notre mémoire, mais, je me souviens, il y avait un joueur ici, de Québec — son nom m'échappe — il avait été frappé aussi violemment, commotion cérébrale sévère, un joueur d'avant des...

**Une voix:** Marc Tardif.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Marc Tardif, c'est bien ça, c'est bien ça. Je pense, Marc Tardif avait fait l'objet d'une sauvagerie aussi violente que celle que McSorley a faite à Brashear. Bon, enfin, une accusation criminelle a été portée contre un joueur de hockey. Mais remarquez que, dans son cas à lui, ça n'a pas semblé avoir des effets escomptés: il est revenu sur la glace après ses suspensions, puis les premières choses qu'il faisait, c'était d'essayer d'assommer tout le monde à l'entour de lui. Et en quelque part, dans le monde du hockey, on voit ce bonhomme-là comme un héros.

Alors, c'est ridicule en quelque part qu'on agisse comme ça, mais on a fait du hockey... On a deux types d'étoiles: tu as le champion joueur de hockey qu'on reconnaît bien, des Guy Lafleur, etc., et on a finalement le «goon», qui est aussi la vedette du club parce qu'il est capable d'assommer tout le monde.

Il n'y a pas longtemps, moi-même, une expérience ici, à Québec. Je suis au Loews Concorde et on voit le club de hockey Les Citadelles, et c'est des gens qui ont, bon, dans la vingtaine avancée un peu, là, et ils bloquaient les portes. Ils étaient après s'amuser, eux. Ils allaient prendre leur autobus. Ils s'amusaient à bloquer les portes. J'essayais d'entrer, moi, mais là ils étaient après jouer. Et j'imagine que dans mon regard je n'avais pas envie de rire du tout, de voir... Je veux entrer à l'hôtel, moi, puis eux, là, ça n'en finit plus de jouer dans les portes. Alors, il y en a un d'eux qui voit que je n'ai pas l'air bien, bien content, etc... Oh! Le monsieur, il est fâché, là. Là, il est bien fâché puis il se pense sur la glace. Mais c'est pas la glace, là. S'il fallait qu'il pose un geste, ça n'aurait pas été comme sur la glace, là on aurait eu des accusations criminelles de portées contre quelqu'un. Mais c'est de voir l'attitude de ces gens, ces enfants-là... Ils sont rendus à 20 et quelques années puis ils ont une attitude d'enfants, d'adolescents. Ils sont en pleine rue, et, le comportement de la glace, ils l'amènent même à l'extérieur sous prétexte d'un vedettariat, sous prétexte qu'ils jouissent d'une espèce d'immunité. Alors, ça, ça démontre le caractère du hockey où il en est rendu.

Au niveau de l'arbitrage, maintenant, si on les prend un par un, les éléments dont on voulait vous parler, il existe des arbitres compétents et bien formés,

c'est bien entendu qu'il y en a. Mais il y aurait encore plus à faire si l'arbitrage était mieux encadré et mieux supervisé. On dit que le jeune qui se lance dans cette carrière est premièrement mal rémunéré et peu supporté. Nous croyons que le poste de superviseur des arbitres a été abandonné dans plusieurs régions faute d'argent, faute de volontaires et faute de personnes dédiées comme nous avons connues dans le passé. Ce rôle de superviseur est essentiel afin que les arbitres soient évalués et encadrés. Alors, on pense qu'à ce niveau-là il y a besoin d'une supervision au niveau des arbitres, et je pense qu'on devrait leur expliquer cette situation de violence qui existe et cette tolérance zéro qu'on veut atteindre.

Entre un sport qu'on dit physique... Le football est aussi physique que le hockey. On ne retrouve pas cette même violence gratuite au football que l'on retrouve au hockey. Pourtant, ce sont bien des hommes de 240, 260, 300 lbs de 6 pi 6, 6 pi 7, ils se rendent dans le corps mutuellement, mais on ne voit pas cette violence de jeter les gants, d'enlever le casque et de se mettre à se battre puis avoir un deux minutes de punition ou un cinq minutes ou un 10 minutes de mauvaise conduite à un moment donné, puis on sort de là héros d'avoir frappé ou d'avoir mis knock-out son adversaire. On ne voit pas ça dans un sport aussi violent qu'on appelle le football. Pourtant, dans le hockey, on semble le tolérer.

Alors, au niveau des arbitres, cette supervision-là devrait avoir un plus grand sens qu'il ne l'a actuellement, et on devrait avoir... mettre de l'argent. Je pense qu'il y a besoin d'avoir... qu'on injecte de l'argent dans la formation et la supervision des arbitres. On dit: Sans supervision, les arbitres se réfèrent à leur modèle de la Ligue nationale — qui est un très mauvais modèle, soit dit en passant — et qu'ils vont selon la foule, le pointage et la popularité du club ou de la vedette qui est après jouer sur la glace. Avec un superviseur du travail des arbitres, celui qui est influençable et qui prend des mauvaises décisions pourrait être privé d'officier quelques parties. Je pense que l'arbitre devrait aussi être mis à contribution dans ce sens-là. Enfin, avec un bon superviseur, on dit que les arbitres seraient répartis selon les catégories de joueurs et les enjeux entre les équipes. Un arbitre devrait être en mesure d'arrêter une partie quand des parents spectateurs commencent à s'injurier, se battre et s'en prendre à lui verbalement.

Je suis aussi directeur de ville de Laval, comme j'ai mentionné tantôt. À Laval, au cours de la dernière saison on a eu une très mauvaise publicité dans nos arénas. Il a commencé à y avoir des bagarres entre parents à un point extrêmement inquiétant où le service de police a été mis à contribution avec des organismes du milieu pour faire cesser cette violence-là. Et pourtant jamais il n'y a eu d'accusation. Je vous dis: Jamais il n'y a eu d'accusation criminelle contre qui que ce soit, parce que, quand on arrivait sur les lieux, bien... Bon, les policiers arrivaient, les parents arrêtaient de se battre. Bon, il y en a un qui saignait, puis tout ça, mais là il n'y a plus personne qui ne sait plus rien, alors il n'y a plus personne qui veut porter plainte. Sauf que le fait est là. Quel message les jeunes sur la glace ont-ils eu? Qu'est-ce qu'on a laissé comme message à ces jeunes-là? Puis, quand ils sont arrivés à la maison, la police, elle n'y était

plus, puis là ils sont arrivés dans le salon, et le père — je suis persuadé — s'empressait de dire à son fils — il avait peut-être une prune quelque part ou une jointure amochée — de dire, bien là il avait réglé le compte d'un autre parent ou d'un autre... Et c'est comme ça que ça se passe.

Dans une ligue qui est semi-professionnelle, toujours à Laval, on voit une ligue extrêmement populaire qui n'attire les foules que par la violence. Et je l'ai dénoncé personnellement l'an passé. Ça n'a pas de bon sens, on est intervenu massivement à l'aréna du quartier Saint-Vincent-de-Paul, et il y avait des gens armés. Là, il y a eu des arrestations et là on a porté des accusations contre des gens. On est rendu armé dans un aréna. Quelqu'un nous dirait: Bien oui, mais ce type-là, c'était un... il faisait partie du groupe des motards criminalisés. Oui, c'est vrai. Sauf qu'on est rendu dans une enceinte de sport où on est censé aller s'amuser, et il y a des spectateurs qui viennent armés et ont l'intention de s'en servir à l'intérieur d'une enceinte sportive. Là, là, ça perd tout son sens, et à quelque part, oui, effectivement, on ne peut pas laisser... Je pense que nous avons, nous, un rôle comme policiers et on doit venir ici en quelque part sonner la cloche pour dire: Il faut faire quelque chose. Ça l'a comme plus de bon sens, là. C'est plus parce que c'est du hockey. on n'est plus dans le temps des gladiateurs, parce que ça se passe dans une enceinte, tout est permis parce que ça se passe dans une aréna, on doit tout se permettre. Non, je regrette.

Si une même violence se passait — je ne sais pas, moi — où il y a des piscines olympiques puis les jeunes sont après pratiquer le sport du plongeon — à titre d'exemple, là — bien là ce serait terrible, ça ferait la manchette des journaux puis tout serait arrêté. Parce que c'est le hockey, il y a une tolérance beaucoup plus grande de notre part, et ça nous amène à en parler aujourd'hui, puis dire: Bien, écoutez, on a peut-être franchi en quelque part une ligne qu'il ne fallait pas faire, et il faut revenir à des valeurs beaucoup plus saines. Et on dit: On comprend que le sport du hockey est un sport quand même physique.

Le financement du hockey mineur. Au cours des 10 dernières années, on a constaté que le financement du hockey mineur par l'organisation de tournois est une priorité. On est rendu qu'on vend de la bière maintenant aux spectateurs, qu'on tolère de la boisson dans les autobus qui amènent les différentes équipes et, quand on ajoute à cela un arbitrage... bien, on voit ce qui peut arriver.

● (11 h 40) ●

La prise en charge du hockey mineur par des bénévoles a aussi ses limites. Comme ces personnes peuvent être poursuivies en justice, elles doivent se doter d'une assurance responsabilité, en plus de chercher du financement souvent par la vente de boisson. La première leçon du patin débute très tôt dans la vie, on le sait, et demande l'assistance de dizaines de parents bénévoles, eux qui paient déjà un bon montant pour inscrire leurs enfants, là, à ces groupes-là. Alors, on pense que la pratique du hockey mineur est tellement importante pour nos enfants et adolescents que nos dirigeants devraient augmenter le financement qui y est accordé, et il devrait y avoir une formation beaucoup

plus grande qu'elle ne l'est actuellement. J'écoutais M. Sévigny, mon prédécesseur, qui venait vous dire, 125 heures, c'est très peu. Mais je pense qu'au niveau du hockey les parents, ceux qui vont inscrire les enfants, devraient avoir ne serait-ce qu'un avant-midi: Vous avez inscrit votre jeune à l'école au hockey, maintenant venez ici, on va vous expliquer comment est-ce qu'on veut qu'il y ait certaines règles qui soient respectées. Et il doit y avoir des conséquences si on ne respecte pas les règles.

Les responsables des arénas maintenant, quant à eux, devraient faire respecter les règlements municipaux en ce qui concerne le bon ordre, la boisson et le fumage. Ce serait déjà envoyer un message aux visiteurs et aux spectateurs. De plus, la qualité de l'air, l'aménagement et la température sont souvent la responsabilité de ces propriétaires de lieux, et toute carence dans ce domaine peut contribuer, on le sait, à l'agressivité des personnes présentes.

Ensuite, des mécanismes de collaboration devraient être établis avec le service de police local et ces gérants d'aréna. Il devrait pouvoir contacter le service de police, même par précaution, quand il sait... il connaît sa foule, il connaît ses gens et il connaît les clubs qui viennent jouer au hockey, par précaution devrait être capable de multiplier ses interventions auprès des services de police afin d'éviter qu'il y ait des batailles ou de la violence. Le responsable, à certaines heures, est souvent l'aiguiseur de patins, on le sait. Dans des arénas, quand on va un petit peu plus loin que dans les grands centres, souvent c'est celui qui aiguise les patins, c'est lui le vrai boss de l'aréna. Alors, ce bonhomme-là devrait avoir le même pouvoir et la même formation que son gérant d'aréna.

Les entraîneurs, quant à eux, devraient insister pour avoir des instructeurs qui savent d'abord enseigner et non gagner à tout prix et par tous les moyens. Ceux à proscrire sont les incompetents, les mauvais caractères, ceux qui engueulent les arbitres... c'est peut-être bien beau dans la Ligue nationale, c'est peut-être très spectaculaire, mais, quand on est après éduquer des jeunes, l'instructeur qui est monté sur la patinoire après engueuler un arbitre, ça n'a pas sa place, parce que, quand on enseigne le hockey aux jeunes pour s'amuser et qu'on a un comportement semblable, c'est dépassé un peu, là, c'est... là on n'est plus... il se prend pour un coach de la Ligue nationale qu'on a bien connu ici, dans la région, et il essaie de faire pareil. Il a fait une crise cardiaque aussi, ce bonhomme-là.

Pour certains, c'est la victoire à tout prix, comme l'écrivait, je pense, Mme Julie Chabot, et je la cite: «Les comportements verbaux de l'entraîneur lors d'un match de hockey mineur ont un impact direct sur le niveau de violence perpétré par les membres de son équipe. Certaines expressions haineuses — "Tue-le", "Défonce-le", "Va le chercher" — sont des termes utilisés par les entraîneurs qui devraient être proscrits. Mais ceux-ci peuvent aussi influencer l'attitude des joueurs vis-à-vis l'autorité de l'adversaire et leur apprendre à faire face à la défaite et à la victoire.» Ils devraient...

Il y avait une belle annonce qui passait, il y a quelques années. C'était un petit bonhomme qui arrivait — je ne sais pas si vous vous souvenez — puis il avait perdu sa joute de hockey, puis sa mère lui disait:

Bon, c'est pas grave. Tu t'es-tu amusé? C'est ça qui est important. Elle n'a pas demeuré longtemps, l'annonce; naturellement, pour les grands amateurs de hockey violents, ce n'était pas l'annonce rêvée.

Au niveau des parents, je l'ai dit tantôt, je pense, les parents devraient recevoir une forme de séance d'information sur notre volonté d'arrêter cette violence-là. Donc, c'est à eux qu'on lance la plus grosse pierre. Les bagarres dans les gradins, les menaces envers les arbitres, les instructeurs, les administrateurs, la consommation d'alcool, c'est eux, les grands responsables. Mais il y a aussi des bénévoles, ceux qui donnent de leur temps et qui paient. Les parents ne sont pas... ce sont nous et vous, et malheureusement il y en a un 10 % qui nous font voir la vie en noir. Et naturellement il faut faire quelque chose. Il ne faut pas oublier qu'il y a à peu près 275 000 parties de hockey qui sont jouées dans une saison, là, comme dans... l'année dernière, à travers le Québec, et que c'est pas la majorité quand même qui ont subi des violences. Mais ce qu'il y a reste que c'est ce qui fait défaut.

Au niveau de la police, cet exercice nous a permis de constater que plusieurs incidents survenus dans les arénas sont malheureusement banalisés. On appelle la police parce que deux parents de joueurs se sont frappés ou se sont menacés, mais on a réussi à... mais, quand on arrive à séparer les belligérants, la police arrive, bien, on ne veut plus porter plainte. Et, vous savez, nous avons mis sur pied une forme de police communautaire depuis les 10 dernières années où nous avons travaillé très fort dans ce domaine-là et nous avons amené... nous réglons nos problèmes par l'approche par résolution de problèmes. Cette approche-là, cette formule-là nous a donné des résultats extraordinaires dans bien des domaines. Pourquoi est-ce qu'elle ne pourrait pas servir dans le domaine du hockey mineur?

Et finalement ça consiste en quoi, ça? Ça consiste à identifier le problème, d'asseoir alentour de la table les gens de la région qui sont tous impliqués dans ce domaine-là. Et souvent même on peut arriver, vous savez, avec la DPJ dans des cas comme celui-là, du hockey mineur. Et on implique ces gens-là alentour d'une table. Et qu'est-ce que ça fait? Les gens, vous devriez voir ça, les solutions qui émanent de ça, et finalement on arrive à solutionner des problèmes. Alors, pourquoi est-ce que localement on ne pourrait pas appliquer ces solutions-là dans le hockey mineur aussi?

Alors, la police a un rôle à jouer. On a un rôle naturellement de en quelque part justicier. On est la dernière maille de la chaîne, le dernier maillon. On nous appelle, on est souvent l'ultime et... Le temps est écoulé, je crois?

**Le Président (M. Vallières):** Bien, je vous presse un peu, M. Gariépy, pour qu'on puisse passer aux échanges avec les députés.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Pardon?

**Le Président (M. Vallières):** Est-ce que c'est terminé?

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Oui. J'ai terminé les sept points principaux, alors je suis...

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Alors, on va passer aux échanges comme tels. Il y avait peut-être une précision que j'aimerais que vous apportiez, parce que vous faites une proposition concernant l'arbitrage, là, qu'un arbitre pourrait arrêter finalement une partie quand des parents spectateurs s'injurient, ou se battent, ou s'en prennent à l'arbitre, ce qui ne se fait pas présentement. La suite de ça, ce serait quoi au niveau du pointage des équipes? Ça l'a quoi comme incidence, votre expérience vous amène à dire quelle devrait être la suite de ces règlements-là au plan du score des équipes comme telles qui sont en présence dans pareils matchs?

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Bon, écoutez, quand on parle de violence dans le monde du hockey mineur, je ne pense pas que c'est le pointage qui soit important. Moi, je pense que c'est la violence qui existe dans l'aréna, et on doit arrêter cette violence-là. Pour moi, c'est bien peu important. Je pense que, si on assoyait les gens du hockey mineur, et qu'ils étaient confrontés à une situation, et qu'on leur demandait quelle serait pour eux la meilleure solution s'ils étaient confrontés à un arbitre qui arrêterait une partie, ils seraient meilleurs que moi, beaucoup mieux que moi pour vous faire une suggestion quant au devenir de cette partie-là. Est-ce qu'elle devra être reprise plus tard au niveau du pointage? Est-ce que c'est éliminé dans leur calendrier de saison ou quoi? Ça serait plus à eux qu'à moi. Moi, c'est au niveau de l'Association des directeurs, ce qu'on vous suggère, c'est que, l'arbitre, ce soit bien clair dans les règles du jeu, qu'en tout temps il puisse arrêter une partie de hockey, une joute de hockey. Et les conséquences, bien là ce sont les organisations qui auraient à en déterminer les conséquences.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, vous vouliez ajouter, M. Audy?

**M. Audy (Lorrain):** Pour ajouter dans ce sens-là, je sais qu'il y a des régions qui ont commencé à permettre à des arbitres d'imposer des deux minutes de punition quand des parents se conduisent d'une telle façon. Et je pense que ça a permis de diminuer ce genre d'actions là. Mais ça n'a pas été étendu. Je pense que c'est en développement. C'est peut-être une possibilité, là, mais on n'est pas rendus là.

**Le Président (M. Vallières):** Des règles plus strictes pour la gestion de cette partie-là de problème.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Absolument. Je vous dirai que, personnellement, à Laval, j'ai failli arrêter des Chiefs de Laval s'ils continuaient... Après qu'il y ait eu l'histoire avec les armes, j'ai dit: Je vais arrêter une confrontation là, et ceux qui ne sont pas contents, moi, ça me passait 100 pieds par-dessus la tête. Mais ce n'était pas du hockey mineur, soit dit en passant, c'était du hockey semi-professionnel. Mais les gens ne sont pas pour entrer et commencer à se tirer avec leurs armes à feu dans les arénas. Il y a toujours bien des limites. Mais quand même...

● (11 h 50) ●

**Le Président (M. Vallières):** Oui. Bien. On pourrait mentionner toutes sortes de cas d'espèce qu'on a vus de nos propres yeux se passer dans les arénas, mais le temps nous manque. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Félicitations d'abord à votre groupe de vous avoir présenté ici. J'aimerais saluer M. Audy, qui a travaillé dans la belle région de l'Outaouais pendant nombre d'années, à Hull. Moi, en lisant votre mémoire, qu'est-ce qui m'a donné une idée pour quelques jours qu'on va ensemble... le mandat d'initiative, c'est de trouver un moyen de partenariat entre la police, les arénas, les arbitres, les instructeurs ou l'Association du hockey mineur. Comment vous voyez ça? Si on avait au commencement de chaque année, qu'il y aurait, comme vous dites, des rencontres qui... participer ensemble vraiment, que votre rôle... Puis votre rôle, il est primordial dans tout ça, là. Ce n'est pas juste non plus d'arrêter des batailles. La police, moi, j'appelle... la police de... pas de quartier, mais on a changé ça comme police de participation, ou il y a un autre mot...

**Une voix:** Communautaire.

**M. MacMillan:** Communautaire ou proximité. La proximité, je ne l'ai pas trouvée appropriée, mais ça, c'est moi, ce n'est pas... Mais il serait important... Pensez-vous qu'on pourrait mettre sur la table comme... encadrer tout ce monde-là? Puis c'est du bénévolat la plupart aussi, il faut faire attention, dans le sens que toutes les associations de hockey mineur dans chacune de nos régions — il y en a 15, je pense, régions qui est attribuée au hockey mineur... Mais que la police, obligatoirement avec Hockey Québec, aurait un rôle majeur, devenir des partenaires vraiment de fond, là, jusque, tu sais, là... La boisson, comme exemple. Pourquoi vendre... Il n'y a pas aucun problème entre les périodes de pouvoir aller dans un secteur, dans un bar de l'aréna prendre une bière, mais pourquoi laisser les gens apporter leur bière dans les gradins? C'est un peu tout ça, là.

Mais comment vous voyez qu'il y aurait obligatoirement ou, je ne sais pas comment le dire, mais qu'il y aurait, dans les règlements de Hockey Québec, dans les associations dans chacune des régions, obligatoirement que, vous, vous seriez des partenariats majeurs pour aider à... qu'à un moment donné il n'y ait plus de violence, là.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** D'abord, oui, il existe des tables de concertation dans différents domaines et il peut y en avoir une, et qui est souhaitable, dans le domaine du hockey mineur. Et la police a un rôle éducatif. Et, dans ce domaine-là particulièrement, on a été absent. Bon. Je pense qu'on devrait prendre une place. Et notre rôle est un rôle, comme je le dis, éducatif. Et je vous dis: L'approche par résolution de problème a donné tellement de bons succès dans bien des domaines, particulièrement au niveau de la délinquance chez les jeunes, entre autres, où on assoit la régie régionale dans les régions avec la DPJ, les centres jeunesse, des choses comme... tous ces gens-là sont assis alentour d'une table, et il y a un problème qui est

amené, et la table de concertation travaille sur ça. Et les résultats sont extraordinaires.

Alors, je pense que dans ce domaine-là, oui, la police a un rôle important à jouer dans toutes les régions, et de travailler sur des tables de concertation obligatoires où les partenaires sont identifiés, tous les partenaires qui touchent de près ou de loin au domaine du hockey mineur sont sensibilisés, sont à l'entour d'une table et identifient des problèmes qu'ils ont dans leur région et travaillent sur des solutions positives et les appliquent dans leur région.

**M. MacMillan:** Pourriez-vous élaborer un peu, puis j'ai trouvé ça important que vous avez mis ça directement dans votre mémoire: «La sélection et la formation des entraîneurs est primordiale..?»

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Il y a... En fait, on recherche la compétence chez l'entraîneur. Bien connaître son sport est une chose, mais savoir l'enseigner à des jeunes en est une autre. Et je pense qu'il devrait y avoir un encadrement dans la façon... dans le message à transmettre aux jeunes. Encore une fois, il y a des valeurs dans le hockey dans une société. On le transmet aux gens de différentes façons et à différentes occasions. Dans le sport, c'est aussi un endroit où on va transmettre des valeurs à nos jeunes — le hockey en est un — et, si on transmet à ces gens-là des valeurs de violence gratuite, banalisée parce que tout est permis sur une patinoire ou aux parents qui s'injurent et qui injurent les arbitres à l'intérieur de l'aréna lors d'une partie, bien, je pense qu'on fait faux bond.

Alors, il doit y avoir un mode... une espèce de barèmes qui doivent être donnés aux instructeurs. Et tu dois avoir ton permis de conduire de classe A, B, C, D, E, F, alors, pour quelqu'un qui veut enseigner aux mineurs de tel degré de compétence, il doit, lui, avoir son permis de conduire, son permis d'enseigner le hockey à ce niveau-là. Et, si tu veux aller en...

Une voix: ...

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Pardon? Oui, un grade.

**M. MacMillan:** Grade I à grade IV.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Grade... etc. C'est une façon de le voir, et qui fait qu'il a suivi minimalement une formation de base pour pouvoir enseigner le hockey. C'est pas parce que c'est un joueur de la ligue nationale qu'il va réussir à bien enseigner le hockey. Ça, là, être un éducateur puis être un joueur, c'est deux, et je pense que ça prend un petit peu des deux talents. C'est pour ça qu'il devrait y avoir des espèces de critères de sélection et de formation obligatoires avec la carte de compétence pour pouvoir être un instructeur de hockey.

**Le Président (M. Paquin):** Oui. Ça va?

**M. MacMillan:** Oui.

**Le Président (M. Paquin):** Alors, M. Audy et M. Gariépy, moi, je voudrais vous signifier ma très

grande satisfaction devant votre mémoire. Je pense que vous avez accordé une importance au sujet. Vous avez pris le temps de faire une réflexion particulière et que la pertinence des propos que vous avez indiqués dans votre rapport est particulièrement significative. Je veux vous en féliciter. Et vous avez, dans vos réponses, aussi, indiqué que la police peut prendre sa place, mais il reste qu'il y a des attitudes attendues par les citoyens dans les différents événements et que vous devez moduler vos interventions en conséquence, ce qui fait que la préparation puis l'éducation dont vous avez parlé à différents niveaux, notamment avec le député de Papineau, prennent un relief encore plus grand.

Alors, je voudrais vous poser une question, moi, concernant une des suggestions que vous faites dans vos conclusions, dont vous n'avez pas encore parlé à ce moment-ci, c'est le programme Point tournant, qui est utilisé à Calgary, à Edmonton, qui a été généralisé à l'Île-du-Prince-Édouard puis à différents endroits. Est-ce que vous pourriez nous en dire un peu plus concernant ce Programme point tournant?

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Si vous permettez, M. le Président, je vais laisser M. Audy...

**Le Président (M. Paquin):** Je vous en prie.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** ...élaborer sur ça.

**M. Audy (Lorrain):** Le programme Point tournant, je pense qu'on a un programme... J'entendais tout à l'heure celui qui nous a précédé parler d'un programme qui existe au Québec, qui n'est peut-être pas implanté partout mais qui a l'air à avoir fait sa place. Ça a commencé à Calgary, mais je sais qu'il a été étendu à la ville d'Edmonton, dans la même province, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario. Alors, la majorité des personnes liées au hockey ont dit que ça se conduit — on parlait d'un 10 % peut-être — d'une façon qui est moins conforme, là, mais la majorité, on peut dire qu'ils se conduisent bien, mais un petit nombre se laissent emporter par l'émotion du moment puis adoptent un comportement inacceptable.

Ce programme-là, qu'on appelle le point tournant, il s'agit d'entériner les règlements qui permettent de retirer les 10 % des gens qui dérangent toujours. Tout d'abord, il a fallu définir le comportement inacceptable. C'est une personne qui est réputée adopter un comportement inacceptable si elle harcèle ou abuse verbalement ou physiquement tout participant au jeu, que ça soit un joueur, un entraîneur ou un officiel. Ça permet de suspendre des personnes de l'aréna en raison d'un comportement inacceptable et de les empêcher d'assister à tout match dans le futur.

Donc, le programme, d'abord il est expliqué. À Calgary, il a été expliqué aux 780 entraîneurs. Ensuite de ça, ils ont préparé des affiches qu'on retrouve dans le hall d'entrée pour les parents, qui leur rappellent ces messages-là, les obligations qu'ils ont comme citoyens, comme parents, de bien se conduire dans l'aréna comme partout. Il y a aussi des affiches pour les joueurs qu'on retrouve dans les chambres et également des affiches pour les entraîneurs.

Tous les participants, que ça soit des entraîneurs, des joueurs ou des parents, doivent signer une déclaration de franc-jeu, un formulaire propre à leur participation dans le sport. Tous les participants reçoivent un rapport d'incidents permettant de rapporter un comportement inacceptable, confidentiel. Vouloir l'implanter ici, comme ça d'un coup ça serait peut-être osé, au Québec, mais je pense qu'on est peut-être rendu là, de demander aux gens... de leur donner une formule qui, s'ils voient — peut-être qu'au début, ça serait peut-être exagéré dans certains cas — des personnes mal se conduire, bien ils peuvent les rapporter. On le fait bien maintenant, avec la nouvelle Loi de police, on demande à nos policiers de rapporter le comportement répréhensible d'un confrère. Je pense qu'on devrait être capable de l'exiger des parents de nos jeunes.

Donc, le résultat, les audiences du comité de discipline à l'égard d'incidents sur la glace ont diminué de 75 % depuis la mise en oeuvre du programme. Donc, je pense que le résultat nous indique que ça pourrait s'appliquer ici.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. Audy. Alors, M. le député de Maskinongé, en requérant votre consentement, puisque nous allons dépasser les midi. Alors, je pense qu'on pourrait travailler jusqu'à 12 h 15.

**Des voix:** Consentement.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. M. le député de Maskinongé.

● (12 heures) ●

**M. Désilets:** Merci, M. le Président. D'abord, moi, je suis, comme mes collègues, excessivement fier de voir le rapport que vous nous avez déposé. Je suis fier de voir que les directeurs de police ont été capables de cibler d'une façon aussi précise les éléments qui pourraient enlever de la violence au Québec. Vous vous définissez un petit peu comme ayant un rôle d'éducateur. J'avais la même perception. Je vois dans les policiers, moi aussi, des rôles excessivement importants dans l'éducation. Vous avez un rôle important, un peu comme votre prédécesseur, Mario Sévigny, tantôt, de la Fédération des éducateurs physiques du Québec, qui nous disait que, lui aussi, se voyait un rôle d'éducateur; vous avez aussi un rôle semblable. Voyait... Tous les deux, vos deux rapports, vous préconisez un changement majeur dans l'ensemble... un changement global puis une vision globale à modifier pour essayer d'améliorer le climat global finalement de la pratique du hockey.

Mais ce que je trouve intéressant encore dans votre approche, c'est la façon dont vous le ciblez... Vos sept points bien précis, moi, je trouve ça, là, bien présenté, puis un travail fait avec beaucoup de rigueur, systématiquement point par point. Je voudrais savoir, pour vous, comment... Vous parlez de boisson puis vous dites: On enlève la boisson, exemple, dans les autobus. En tout cas, plusieurs points que des fois c'est: Comment ça qu'on n'y a pas pensé avant? Tu sais, je trouve ça le fun. Mais il y a de la boisson quand même qui se vend... Vous dites: Enlevez... arrêtez de vendre de la boisson dans les arénas. Mais il s'en vend, là — qu'on regarde les parties de football — puis il n'y a pas de

violence autant, pareil, là. Comment évaluez-vous le comportement différent de la foule ou des spectateurs face à une partie de football ou une partie de hockey qui est complètement différente?

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Alors, M. Audy.

**M. Audy (Lorrain):** Oui. Dans la consultation qu'on a faite, comme on disait — c'est vrai que la commission a retardé ses travaux quand on disait qu'on était pressé un peu dans le temps pour faire notre recherche — on n'est pas allé sur le terrain mais on a demandé à plusieurs services de police de venir... de nous envoyer une personne qui a de l'information, qui est intéressée. Et autant c'était varié comme régions, comme grades de policiers qui venaient nous voir, mais tous les six policiers qui étaient là, qui représentent chacune des régions, avaient dans le domaine du hockey une expérience particulière et certains d'eux étaient responsables du hockey mineur dans sa région. Alors, c'était très varié.

Alors, dans une région, sans l'identifier, le responsable du hockey mineur était avec nous. Il nous disait que, pour lui, comment ils avaient réussi à l'enrayer... Et l'analyse faisait voir que c'était surtout au niveau du sport élite, du hockey mineur élite, où les parents se transportaient d'un aréna le matin vers un autre, et, à mi-chemin ou en chemin faisant, on y allait avec des caisses de bière à bord de l'autobus. Déjà, quand on arrivait à l'autre aréna, avant que le tournoi commence, avant que la partie de son jeune commence, on avait pris de la boisson et, rendu là, vu que c'était un tournoi pour être capable de ramasser de l'argent, on vendait de la boisson. Alors, on avait tout ce qu'il fallait pour permettre cette augmentation de la violence qui entourait le sport.

Alors, moi, je pense que ça va être difficile. La boisson se vend effectivement dans d'autres sports. C'est un peu un mélange de tout ça. Si on veut agir, il faut penser en même temps qu'on peut peut-être avoir des règles, on peut peut-être former nos parents, on peut peut-être mieux former nos entraîneurs, leur donner un petit plus d'heures ou beaucoup plus d'heures quand ils vont chercher leur grade. Mais, si on n'élimine pas cette présence de la boisson lors de certains événements du hockey, bien, on va manquer notre coup.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Quand on parle de boisson au niveau, exemple, du baseball, le baseball n'est pas un sport mais pas du tout violent. Ça se compare pas au hockey qui est très physique. Et quand on regarde au football, qui s'apparente plus au niveau physique, c'est pas dans la culture au football de le faire. Vous allez le retrouver peut-être au soccer, dans les pays étrangers. Vous allez voir qu'au soccer, bon, souvent on voit dans les médias — ça nous est rapporté — qu'il y a eu des émeutes. Bon. Est-ce que c'est la boisson? Je ne saurais pas vous dire, par exemple, si la boisson est vraiment une source de problèmes qui est identifiée dans ces... qui fait qu'il y a une violence. Les gens ont le sang très chaud et s'empotent. Souvent, quand les pays jouent et qu'ils sont à un point de gagner, alors les gens s'empotent.

Est-ce que la boisson les influence? Je serais porté à croire que oui, mais c'est sous réserve. Je ne voudrais pas que ce soit pris comme étant une vérité absolue là, pas du tout.

Chez nous, par rapport à notre culture, je pense, de voir et de tolérer qu'au hockey ce soit physique au point où les joueurs jettent les gants à terre et se battent... bien, les parents ont développé un peu cette attitude-là malheureusement dans les gradins et ça se voit malheureusement aussi de plus en plus, où on constate ce genre d'attitude. Peut-être que... Bon, qu'est-ce qui fait que les gens sont comme ça? La boisson est un élément. Ce n'est pas ça qui fait qu'il y a une violence mais il y a... c'est un élément qui est là. Pourquoi est-ce que, dans des... quand on joue un petit peu... J'ai joué au hockey jusqu'à junior, moi aussi, puis quand on fait des petites joutes entre amis là, pourquoi est-ce que ça prend absolument la caisse de bière dans la chambre après? S'il n'y a pas une caisse de bière après, on n'a pas eu une bonne partie de hockey.

La boisson devrait être bannie, mais complètement, des arénas. Complètement, à 100 %, en tout temps! Un point, c'est tout. Il n'y en a pas de boisson dans un aréna, c'est un endroit où on va jouer au hockey. Quand on fait du plongeon, est-ce qu'il y a des caisses de bière, après, qui entrent parce qu'on est allé faire du plongeon ou qu'on est allé faire, je ne sais pas, une petite course à relais en quelque part, là? Non, ça existe pas. Mais dans le hockey, il semblerait que, bon, il faut absolument qu'il y ait la caisse de bière. Même dans les parties amicales, hors concours. Ça devrait être complètement banni, la boisson, dans un aréna. Commençons par... Et ça prends des... Là, ça prend une chimiothérapie, là. On a un cancer en quelque part puis ça prend... C'est pas une petite aspirine que ça prend là, ça prend quelque chose de plus global. Et la boisson est un signe en quelque part de «y a rien là». Je mets ça entre guillemets. L'expression qu'on a, nous: Ah! «y a rien là», c'est ben correct une petite bière après; deux petites bières après; trois petites bières après. Bien, c'est ça.

**Le Président (M. Vallières):** Alors, merci. Évidemment, boisson-plaisir, association directe; mais aussi boisson-financement pour les équipes de hockey, etc. Donc, à partir du moment où il y a bannissement... Les députés auront à y penser là, ça voudrait signifier aussi peut-être un support financier important à l'ensemble des intervenants dans le milieu. J'ai une demande d'intervention du député de Roberval.

**M. Laprise:** Merci beaucoup, M. le Président. Croyez-vous, vous qui avez quand même une vue d'ensemble sur ces localités-là autour des arénas, est-ce que vous croyez que la violence dans le hockey peut avoir un lien avec la violence en dehors des arénas, dans les cours d'école, même la violence familiale? Est-ce qu'il peut y avoir un lien quelconque entre cette violence?

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Définitivement. Définitivement. Si on prend les jeunes joueurs de hockey qui sont les plus violents sur la patinoire et on regarde le comportement des parents qui semblent ou qui apparaissent les plus violents dans les estrades,

allons voir un petit peu plus loin. Poussons un petit peu plus loin notre enquête puis allons voir quelle sorte de gens ils sont dans la société et on va comprendre que cette violence-là est à la maison, entre frères et soeurs et entre amis. Bon.

**Un groupe...** La directrice de la commission scolaire de ville de Laval venait me rencontrer l'automne dernier pour me dire que la violence était maintenant chose tout à fait correcte entre jeunes adolescents et que c'était rendu à ce point un problème qu'elle a senti le besoin de venir me rencontrer. Et c'est les jeunes amoureux à l'école, 15-16 ans, et il y a une violence qui est faite par les garçons vis-à-vis les filles, et ça semblait être devenu la mode. J'ai dit: Ben, voyons donc! Alors, je fais des vérifications auprès des postes de police de quartier à ville de Laval et on m'indique dans le milieu communautaire qu'effectivement cette violence-là, elle est là, elle est présente, et c'est aussi une problématique qu'on tente de contrer.

Donc, on a fait nos tables de concertation sectorielles puis on tente de régler ça. Mais c'est que l'identification qu'on regarde chez les jeunes garçons: beaucoup sont des joueurs de hockey. Pour ne pas dire la presque majorité sont des joueurs de hockey. Alors... Bon, bien, comment ça se fait qu'ils sont encore violents à l'extérieur, eux autres, là? Bon. Je pense que cette violence-là, elle débute en quelque part et elle fait son chemin. Elle passe par la glace naturellement, par le jeu du hockey, mais elle se continue aussi à l'extérieur. Alors, si on ne la casse pas en quelque part, bien, elle va se continuer puis elle va s'aggraver.

● (12 h 10) ●

**M. Laprise:** Vous permettez, M. le Président?

**Le Président (M. Vallières):** Oui, M. le député de Roberval, allez-y.

**M. Laprise:** Considérant la violence, surtout dans les milieux familiaux, dans les milieux communautaires, à côté de la violence on constate qu'il y a souvent de la souffrance et que les enfants qui ont à vivre des choses difficiles parfois peuvent avoir un lien de violence par rapport à de la souffrance qu'ils vivent. Si vous allez chercher ça dans le milieu familial, il peut y avoir des souffrances d'enfants qui leur permettent d'exprimer de la violence lorsqu'ils sont sur les patins.

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Un excellent sujet à amener, je pense, à une table de concertation où on est en résolution de problèmes, en approche de résolution de problèmes. Et vous avez des professionnels qui vont venir expliquer ce phénomène-là et qui vont aider les décideurs locaux à agir. Parce que le problème de violence, de la façon dont vous m'en parlez, peut peut-être être identifié dans un quartier, dans une région, mais peut ne pas être de la même source dans une autre région. La violence dans une autre région, c'est peut-être pas au niveau de la pauvreté qu'elle va se retrouver ou d'enfants malheureux qui va faire qu'ils vont être violents au hockey, ça peut être une autre source. Mais dans une région x, ça peut être la bonne réponse. Alors, je pense qu'il faut que localement il y ait des tables de travail avec des professionnels comme vous les identifiez qui vont pouvoir venir dire si effectivement la

source de problèmes dans cette région-là peut être initiée par de la pauvreté.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. M. le député de Saint-Jean.

**M. Paquin:** M. le Président, je décède de l'ensemble de vos réponses que finalement beaucoup de choses doivent se faire localement: appréciation des différents paramètres, les types de souffrance que vous avez mentionnés puis la détresse ou d'autres formes. La complexité, le niveau où c'est rendu dans une municipalité par rapport à une autre, ça peut être différent. Puis il y a aussi des signaux qui doivent être envoyés à tout le monde en même temps.

En fait, ça pourrait être de dire que les signaux doivent être nationaux, doivent être partout, mais que la modulation des actions pourrait varier d'un lieu à l'autre dans une dynamique de solution de problèmes, étant entendu qu'on pourrait, par exemple, avoir un programme national comme à l'Île-du-Prince-Édouard ou en Ontario, où ils ont décidé d'appliquer une formule. On pourrait utiliser celle qui a été mentionnée tantôt par l'autre intervenant, ou une combinaison, ou avoir un modèle original.

Mais, dans l'hypothèse où ça serait une piste intéressante que de dire «on a un certain nombre de signaux, un certain nombre de décisions nationales et on a ensuite des actions à mener localement en solution de problèmes» — vous nous avez donné pas mal d'idées de cet aspect-là — qu'est-ce qu'il serait essentiel d'inclure au niveau national?

**M. Gariépy (Jean-Pierre):** Un encadrement et une formation obligatoire et des règles de jeu pan-québécois, là. Je pense qu'il faut les prendre élément par élément, les sept éléments que nous avons identifiés, et je pense qu'il faut que tous les éléments, on les retrouve au niveau des arbitres, au niveau des parents; au niveau de la boisson, il faut faire quelque chose. Alors, c'est de l'ensemble de tout ça que doit découler provincialement une politique provinciale, et localement on doit s'attarder maintenant à identifier un problème encore plus local, d'y aller beaucoup plus pointu, plus localement, et de regarder qu'est-ce qui fait défaut. Parce qu'il y a des régions qui se sont prises en charge. Il y en a des régions actuellement qui se sont prises en charge au niveau du hockey mineur puis qui ont fait des bonnes choses, là, et que ça va très bien dans leur région, mais je pense qu'il faut pouvoir lancer un message qui vient de l'État.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, nous vous remercions beaucoup de votre présence, de votre contribution à nos travaux. La commission va maintenant suspendre ses travaux à après les affaires courantes, cet après-midi.

*(Suspension de la séance à 12 h 15)*

*(Reprise à 16 h 16)*

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission reprend ses travaux avec

1 h 15 de retard. Par ailleurs, on avait déjà annoncé le témoignage de M. Jacques Demers, ex-entraîneur du Canadien. Un impondérable l'empêche de se joindre à nous aujourd'hui. Alors, je vais probablement proposer aux membres de la commission que nous puissions reporter à plus tard l'audition de M. Demers, compte tenu que c'est le seul intervenant qui ait appartenu à Ligue nationale. Je pense que c'est important qu'on puisse obtenir un point de vue de son expérience, son expertise dans le domaine. Alors, l'invitation lui sera lancée de venir à un autre moment.

Nous avons par ailleurs avec nous, et presque dans le temps qui était prévu pour la recevoir, Mme Canuel. Et nous allons donc, Mme Canuel, prendre la prochaine heure avec vous. Vous avez droit à 20 minutes pour la présentation et un échange d'une quarantaine de minutes avec les membres de la commission. Alors, la parole est à vous.

### Mme Hélène Canuel

**Mme Canuel (Hélène):** Merci. Bon. Moi, ce qui m'amène ici, c'est la situation que j'ai vécue avec mon jeune au hockey. Comme parent, je me suis investie dans cette discipline, j'ai été comme entraîneur, j'ai suivi mes jeunes tout au long du processus, et jusqu'au beau jour où est-ce qu'il nous est arrivé des incidents avec le hockey. C'est pour ça que je voulais participer à cette commission. Parce que, nous autres mêmes, comme parents, on en est venus à certains agissements qui auraient pu dégénérer en violence.

Ça fait que je vais commencer par la définition de la violence au hockey. Je définis quatre types de violence. Si vous avez le mémoire en main, vous allez les voir: psychologique, verbale, physique, sexuelle. Excusez-moi. Bon. Puis, parmi les causes de la violence, parfois on peut déceler une faible tolérance à la frustration ou des trop grandes retenues. Parfois, la violence, elle survient de contextes insoupçonnés. Elle provient parfois des parents, des entraîneurs, des professeurs ou des autorités. En ce qui regarde le hockey, bien, la violence, c'est de définir vraiment d'où elle vient. Il y a l'influence des professionnels, l'influence des entraîneurs, l'influence des parents, bien évidemment.

Pour nos jeunes, pour nos ados, c'est évident que tout ce qu'on va leur transmettre comme adultes va se refléter dans leur vie de tous les jours. Ça fait que, ce que l'on fait et ce que l'on dit comme parent ou comme responsable va avoir beaucoup d'impact. Ce que les jeunes recherchent comme valeur, c'est des adultes qui sont corrects, c'est-à-dire qui sont pareils en dedans comme en dehors. Ça veut dire que s'il y a des adultes ou si on leur transmet l'image de violence, bien, nos jeunes, ils vont adopter ces comportements-là. Un enfant doit apprendre à vivre avec les conséquences de ses actes. Ça veut dire que, si un jeune manifeste des comportements violents pour le hockey, bien, il doit y avoir des conséquences naturelles et immédiates à ce qu'il vient de commettre.

● (16 h 20) ●

O.K. Pour des points à retenir face à la violence, bien, moi, je vous dirais que la violence est directement influencée par les comportements des adultes; la violence est davantage l'affaire des adultes; la violence

doit être sanctionnée dans les plus brefs délais. Et les figures d'autorité doivent faire preuve de cohérence et d'intégrité à tous les niveaux.

Parmi les types de violence, bon, j'ai, à la page 3, Motifs et aspects sociologiques: «Les motifs de la violence peuvent provenir de la race, les cultures, l'ethnie, les religions, la politique, les valeurs véhiculées...» Puis j'ai aussi «l'épiphénomène propice à l'adolescence». C'est que les jeunes, à l'adolescence, sont à la recherche d'une identité. Ça fait que, s'ils sont influencés par des professionnels qui passent leur temps à se chamailler ou à se bagarrer, bien, ces jeunes-là, ils vont adopter des comportements similaires. Ça fait que je reviens souvent à dire que l'influence des adultes et le manque de discipline sont à la source de la violence dans le hockey mineur.

Ce que j'avais fait ressortir aussi, c'est que la problématique, elle ne date pas d'hier. C'est qu'au niveau du hockey, quand on regarde le passé, il y a eu déjà beaucoup de choses de faites, il s'est dit beaucoup de choses, mais la problématique est encore là, aujourd'hui. C'est que les choses n'ont pas été réglées en profondeur. Ça fait qu'à ce niveau-là, moi, en tout cas, comme défi que je lance aux gens ici présents, c'est de vouloir faire avancer les choses pour nos jeunes, parce que les jeunes d'aujourd'hui vont être les adultes de demain qui vont à leur tour retransmettre ce qu'ils auront appris. Ça fait que, si on leur laisse tout le temps un message négatif, bien, c'est plus tard, au niveau du hockey... Qu'est-ce qui va en rester, là? En tout cas, moi, c'est mes questionnements.

Il faut briser les lois du silence, aussi. On minimise souvent des situations. Les punitions qu'on inflige aux jeunes ne sont pas toujours adéquates. Quand on reconnaît un jeune qui a des troubles de comportement ou un jeune qui récidive avec des cas de violence, bien... Les sanctions ne sont pas assez sévères. On va les suspendre un match, deux matchs, le jeune va revenir puis il va recommencer ses petites manigances. Ça fait qu'il faut que les punitions soient plus sévères pour ces jeunes-là.

Ça fait que, si je regarde dans les livres des règlements de Hockey Québec ou Hockey Canada, bon, ces mêmes règlements-là, moi, quand j'ai fait mes cours d'instructeur, bien, je disais: Ça a bien de l'allure, les valeurs véhiculées, c'était bien correct. Mais dans les faits, dans ce qu'on vit au hockey, c'est pas toujours le cas. La cohérence et l'intégrité doivent transparaître à tous les niveaux. Quand on n'applique pas les règles, bien, ce qui arrive, c'est que les gens vont agir oeil pour oeil, dent pour dent, si on n'a pas de moyen de faire avancer des choses... Non.

Puis, ce qui se passe aussi au niveau de la violence, c'est que de plus en plus, au niveau des valeurs, les gens commencent à ouvrir les yeux. Selon des statistiques, des sondages, on est moins tolérant face à la violence. C'est juste, là, ce qui s'est passé cette année au niveau de la violence dans le hockey qui a été dénoncée, c'est seulement la pointe de l'iceberg, là. Va falloir travailler encore plus fort pour faire cesser ces choses-là, faire changer les mentalités aussi. Si on accepte qu'au niveau national ça se batte puis qu'on véhicule ça à la TV, bien, c'est nos jeunes qui la regardent, la TV; c'est nos jeunes qui sont influencés.

Ça fait que, vu de l'extérieur, je trouve que ça donne la nette impression qu'on est prêt à tolérer la violence en quelque part quand tu regardes les matchs de hockey, quand on va voir du junior, qu'est-ce qui se passe, quand on entend un entraîneur en arrière du banc employer des mots grossiers pour motiver ses joueurs. Ça fait que c'est toutes des petites choses que nos jeunes vont apprendre.

Là, je vais passer à la section *Les précurseurs*, en page 7. Ce que, moi, j'ai trouvé, qu'au niveau des parents et au niveau des joueurs, ce qui était des sources de violence, il y avait le classement. Quand un jeune est pas à sa place, quand il est sous-évalué ou surévalué, il a de la difficulté à s'intégrer à ce groupe-là, ça fait que c'est une source de violence. Le fait qu'il y ait trop de catégories au niveau des classements — du AAA, du AA, du BB, du CC — il y a une compétition qui s'installe entre les jeunes et aussi entre les parents. Pour certains parents, dire que son jeune est dans du calibre C, c'est pas valorisant, ça fait qu'il y a comme un petit peu de gamique qui se passe au hockey à ce niveau-là. Comment faire pour éviter ces choses-là, sinon en ayant des gens qualifiés qui vont évaluer les jeunes adéquatement pour éliminer cette source de problématiques là?

Ensuite, il y a le temps de glace. Comment se fait-il que les gens paient pour un service alors que les jeunes restent sur le temps de glace... restent sur le banc? Je trouve pas ça correct quand un jeune est là pour s'amuser puis qu'un entraîneur va seulement utiliser ses meilleurs éléments. C'est pas vrai qu'un jeune va se développer. Puis c'est sûr qu'un jeune qui reste sur le banc va finir par manifester de la colère puis de la violence.

Ensuite, ce que j'ai trouvé, c'est les antipathies naturelles. Il arrive que — un entraîneur, un jeune ou même avec un parent — les caractères soient incompatibles. À ce moment-là, c'est aux gens d'en parler puis apporter des correctifs.

Un autre trait que j'ai trouvé, c'est les stéréotypes. Au niveau du hockey, souvent un jeune qui n'aura pas le gabarit pour aller dans le double lettre, il ne sera pas pris, malgré son potentiel. On ne sait pas de toute façon à quel âge ils vont se débourrer, ces jeunes-là; on sait pas quand est-ce qu'ils vont donner leur poussée de croissance, ça fait que le mettre de côté, c'est le brimer, ce jeune-là qui aime le hockey. Puis, si on persiste à prendre seulement des jeunes qui ont le gabarit, bien, c'est d'inciter à démontrer un côté de force physique tout le temps, un rapport de force au lieu du développement et du plaisir de jouer puis de développer surtout les habiletés des jeunes.

Un autre constat, c'est l'arbitrage. Malheureusement, à ce niveau-là, quand on va en tournoi, c'est fréquent de constater que les arbitres du milieu vont favoriser les équipes locales. Pour être allée à plusieurs tournois, il m'est arrivé de constater qu'il y avait beaucoup de lacunes, que même les gens des localités qui hébergeaient nos jeunes trouvaient ça déplorable parce que ça rendait les parties de hockey... ça enlevait beaucoup de plaisir pour les jeunes. Et il y a une situation aussi où est-ce qu'un entraîneur m'a rappelée... c'est que, lors d'une partie de hockey de l'équipe locale avec une équipe de la région, un des responsables d'une association est descendu parler à l'arbitre parce qu'il

venait de punir le jeune du gouverneur de la région. Moi, en tout cas, depuis que je suis au hockey, c'était la première fois qu'on me rapportait cet incident-là, puis je trouvais ça déplacé d'un responsable d'aller remettre l'arbitre, d'aller chicaner l'arbitre devant les jeunes. Je trouvais que c'était vraiment pas un exemple à donner, d'autant plus que, d'après des parents, le jeune qui a été puni méritait cette punition-là. Ça fait que c'est toutes des petites choses comme ça qui, à un moment donné, font qu'il y a des conflits qui vont régner sur la glace et autour de la patinoire.

● (16 h 30) ●

Un autre constat, c'est qu'on est souvent seul devant le conflit. Quand il y a des parents qui veulent dénoncer des injustices, souvent les portes se ferment. Les ressources sont peu nombreuses. Puis, bien souvent, quand on manifeste des choses, au départ, on peut à avoir des appuis, mais, étant donné que ce sont tous des parents qui sont là, si, à un moment donné, on veut aller plus loin dans les revendications, les parents qui nous auront aidés ou qui nous auront approuvés au départ se retireront éventuellement de peur que leurs jeunes aient des représailles à leur tour.

Ça fait que la loi d'omerta, elle est là au hockey; elle existe. Puis c'est pas pour aider à l'image. Chacun, à un moment donné, va essayer de se protéger. Puis, à un moment donné, c'est des cliques qui vont se former puis il va y avoir encore des conflits. Puis, comme on le sait, bien, ça dégénère aussi.

Lorsqu'on inscrit nos enfants, on ne sait pas qu'est-ce qui nous attend. Personnellement, moi, quand je voyais mes deux garçons évoluer, je trouvais ça beau qu'ils apprennent les rudiments du hockey. Ils n'étaient pas parfaits sur la glace, mais ils étaient là pour s'amuser puis pour apprendre. Puis, au fil des années, lorsqu'on voit qu'il y a des entraîneurs qui sont là pour uniquement la victoire, qui délaissent des jeunes, que les entraînements sont inadéquats, bien, on regrette peut-être un peu notre décision de les avoir envoyés dans ce sport-là.

Après ça, il y a vraiment l'influence des professionnels. Je reviens beaucoup là-dessus parce que c'est vraiment des adultes qui sont là, qui sont à la TV, qu'on voit dans les journaux puis qui influencent nos jeunes. Comme tous les jeunes à un moment donné, ils ont leur période où est-ce qu'ils vont s'identifier, ils ont besoin de s'identifier à un héros. Bien, les héros du hockey, quand ils se battent, bien, c'est des jeunes dont les comportements vont adopter plus tard. Puis ici, au Canada, c'est 600 000 jeunes qui pratiquent le hockey, c'est beaucoup. Ça fait que, si l'image du professionnel continue à transmettre ce qu'elle transmet, c'est sûr que nos jeunes vont en souffrir.

Puis, après ça, j'ai un autre point, le neuvième point, c'est que, quand on est des entraîneurs, parfois on est aux prises avec des jeunes qui ont des troubles de comportement. Ça m'est arrivé d'avoir deux jeunes dans la même équipe, que les deux jeunes étaient continuellement en conflit et qu'en cours de saison j'ai même eu un jeune qui a été placé en centre d'accueil. Ça fait que ces deux jeunes là ont eu de l'influence sur les autres jeunes. De la bagarre, il y en avait. Il y en a même eu dans la chambre de hockey entre les joueurs. Les entraîneurs n'avaient pas les moyens de faire face à

cette situation-là. Et l'association n'a pas été en mesure non plus de fournir des outils pour y faire face. Ça fait que c'est tout ça qui peut amener des comportements violents tant sur la patinoire, parce que les règlements ne sont pas assez appliqués, et tant à l'extérieur.

Ce que j'ai vu aussi, ce que je peux constater, c'est les égalités socioéconomiques. En tout cas, de plus en plus, les gens sont à la course pour le double lettre, sauf que c'est dispendieux. Il y a des gens qui vont s'impliquer comme bénévoles en vue d'acheter des places à leurs jeunes parce que c'est pas donné. J'ai même eu le témoignage d'un couple qui, eux autres, pour une saison de hockey, ils ont utilisé leur carte de crédit. Ça leur a coûté un petit 5 000 \$ en fin de saison. Ça fait que... Tu sais, c'est des sous, ça, que les gens, des fois, n'ont pas toujours en leur possession. Ça fait qu'ils vont s'impliquer, ils vont faire du bénévolat justement pour se faire une place pour que leur jeune ait une place.

En annexe, j'ai mis en comparaison les organismes comme milieux de conflit, comme lieux de pouvoir. Il y a toute une section que vous pouvez consulter qui... Parce que le hockey mineur, c'est une association, c'est un organisme puis c'est des bénévoles. Ça fait qu'en tant qu'organisme il y a toujours des conflits qui vont arriver, qui vont survenir tôt ou tard. Il y a les risques, il y a la distorsion des objectifs, puis il y a aussi les objectifs cachés que chacun va vouloir atteindre.

Ensuite, j'ai les suggestions de correctifs. Fait que, en ce qui regarde le classement des jeunes, moi, je favorise fortement qu'il y ait des gens qualifiés qui vont évaluer nos jeunes, que les évaluations soient faites avec des tests quantitatifs et qualitatifs, qu'il y ait des fiches de remises aux jeunes et qu'on suive la progression des jeunes d'une année à l'autre.

Le temps de glace. Bien, c'est que tous les jeunes aient le même temps de glace.

Ensuite, les entraîneurs et instructeurs. Bien, c'est sûr qu'eux autres reçoivent l'aide, qu'ils reçoivent de la formation. Au niveau de l'arbitrage, bien, moi, je trouve que trois... deux juges de ligne et un officiel, que c'est pas assez. On pourrait même aller à deux officiels parce que, souvent, les pénalités ou les bagarres sur la glace vont se déclencher alors que le jeu est déjà rendu à l'autre bout. Ça fait que tu aies tes juges de ligne qui fassent leur job puis que tu aies deux officiels, un à chaque bout de la patinoire, pour avoir vraiment un ensemble du jeu.

Ensuite — ça, c'est le point que je préconise le plus — c'est la formation de comités, genre des médiateurs, qui seraient là pour voir à ce qu'à chaque fois qu'il y a un conflit... pour régler ces conflits-là, que les conflits qui surgissent entre les entraîneurs et les responsables ou entre les jeunes, qu'il y ait des évaluations de faites. Puis, pour la gestion de conflits, en annexe, j'ai mis tout un processus gagnant-gagnant tiré du volume *Parents efficaces*. C'est toutes des méthodes d'intervention qui sont des outils de travail qui peuvent aider dans la gestion de conflits.

Ensuite, j'ai marqué en sixième point: Libérer la colère. C'est que, moi, comme intervenante, j'avais des jeunes impulsifs. Puis une façon que j'ai trouvée pour leur faire évacuer leur agressivité, c'était des sacs de

boîte, des «pushing bag» qu'on appelle. Ce serait bon, ça, de mettre ça dans des chambres de hockey. Ça a l'air bien banal, mais, quand un jeune sort de la patinoire puis que son degré de frustration est à la hausse, le coup de poing, s'il le donne sur le sac, il ne le donnera pas ailleurs. Ça fait, en tout cas, que ça a bien fonctionné pour moi comme intervenante; ça pourrait être une façon de faire au hockey.

Il y a aussi la promotion. Lors du hockey de Québec, il y a une équipe de hockey qui avait mis en arrière de leur gilet le symbole Stop — vous l'avez en annexe aussi.

Ensuite, que les règlements soient créés et appliqués, que ça s'adresse aux jeunes, à tous les intervenants du milieu et surtout que, comme dans certains endroits, les parents qui assistent aux matches ont seulement le droit aux applaudissements et aux paroles d'encouragement; qu'à toutes les fois qu'il y a des dérogations, que les parents sont expulsés automatiquement.

Ensuite, sur la feuille d'inscription de nos jeunes, bon, il faudrait que les valeurs que veut transmettre Hockey Québec soient clairement identifiées. Puis, si on veut développer les jeunes, que ce soit clair puis qu'on marque aussi tolérance zéro face à la violence et aux injustices.

● (16 h 40) ●

**Le Président (M. Vallières):** Mme Canuel, c'est que notre temps est écoulé déjà de plus de trois minutes. Alors, j'aimerais qu'on se garde du temps pour échanger avec les membres de la commission. Alors, si vous pouvez peut-être conclure dans la prochaine minute, après ça, on passera aux échanges avec les députés

**Mme Canuel (Hélène):** O.K. Bien, j'avais presque terminé, j'étais rendue à mon onzième point: Écouter les jeunes. Souvent les jeunes ont des choses à nous transmettre, puis c'est de prendre davantage en considération leurs besoins.

Ensuite, douzième point, c'était: Permettre à plus de jeunes l'accessibilité au programme sports-études.

Tenir des statistiques à partir des feuilles de pointage sur le type de pénalités les plus couramment commises, puis à partir de ça, faire de la promotion ou de la prévention.

Puis j'avais un quatorzième point, c'était: Vérifier dans quelle catégorie les jeunes des bénévoles des conseils d'administration appartiennent, parce qu'il arrive qu'à ce niveau il y a plusieurs passe-droits. Il y a des jeunes qui sont dans des calibres où est-ce qu'ils ne devraient pas être, ce qui suscite de la controverse au niveau des parents.

Évaluer le rôle de Hockey Québec, sa crédibilité, sa capacité à gérer des conflits, sa capacité à agir, son accessibilité.

Après ça, mieux équilibrer les équipes.

Puis j'avais l'autre point qui était de promouvoir l'implication des femmes dans ce sport, parce que je trouve que l'élément féminin n'est pas assez apparent.

**Le Président (M. Vallières):** Alors, je vous remercie de votre présentation. On va passer maintenant aux échanges. On m'a indiqué que vous aviez peut-être un document à déposer...

**Mme Canuel (Hélène):** J'avais ce document-là qui sont des témoignages qui viennent appuyer ce que je viens de dire. Et il y avait aussi, à la toute fin, des découpures de journaux qui démontrent qu'il y a beaucoup de compétition. Puis, moi, mon constat, au niveau des bagarres et au niveau des échanges ou des guerres de clocher, ici, c'est que ça se passe beaucoup au niveau du double lettre plus que du simple lettre. Bien, en tout cas, avec les articles de journaux que j'ai eus, c'est plus dans ces niveaux-là que la violence éclate.

Et j'avais aussi... Une chose que, moi, je recommande ou que j'aimerais qu'on prenne connaissance, c'est que j'ai été sollicitée — puis ça, c'est encouragé par Hockey Québec, c'est signé de M. Church — c'est de la propagande pour adhérer à des cartes de crédit. Je ne trouve pas ça adéquat que des organismes comme ça soumettent les noms de ses membres à de la sollicitation. Et la toute dernière petite phrase qui est inscrite en bas de ce document-là, c'est: «Si vous êtes étudiant, l'utilisation responsable de cette carte pourra vous permettre...» excusez, en tout cas, d'avoir de bons antécédents de crédit, en tout cas. Ça fait que, quand on sait qu'un jeune de 17, 18 ans n'a pas la maturité nécessaire pour utiliser des cartes de crédit, je trouve ça inacceptable.

Il y a une découpe de journal qui vient confirmer aussi que nos jeunes sont de plus en plus endettés. C'est: *Le nombre de faillites est en hausse chez nos jeunes*. Ça fait que, si, dans le milieu du hockey, on envoie des choses comme ça, moi, comme parent, je trouve ça choquant.

**Le Président (M. Vallières):** Bien, merci. Évidemment, on aura Hockey Québec un peu plus tard dans nos travaux. Alors, on aura l'occasion d'échanger avec eux sur cette proposition qui est faite aux parents et aux étudiants.

Alors, le document, Mme Canuel, est considéré comme étant déposé. Compte tenu qu'il est très volumineux, les membres de la commission qui en voudront s'adresseront au Secrétariat. Je ne voudrais pas le faire reproduire à tout le monde sans qu'on en ait besoin. Ça va aller, merci.

Plusieurs demandes d'interventions. Je débute par un député, le député de Bertrand qui était là, au début, quand on a travaillé sur le mandat d'initiative et qui, avec votre consentement, prendrait la parole aujourd'hui, puisqu'on n'a pas annoncé de remplacement en début de séance. Alors, M. le député de Bertrand, qui sera suivi du député de Papineau, suivi du député de Maskinongé, du député de Duplessis.

**M. Cousineau:** Merci, M. le Président. Bienvenue, Mme Canuel. Votre document est très bien étoffé et puis, bon, c'est assez important comme document, mais on voit que vous touchez à tous les aspects du hockey mineur et puis vous nous transmettez vos sentiments et votre façon de voir les choses.

Je suis très heureux qu'on aborde ce sujet-là parce que c'est un sujet qui nous a été apporté par le député de Papineau. Et il faut vraiment en parler parce qu'il y a un problème. Le problème existait il y a 25 ans, et puis on a l'impression qu'il ne s'est rien passé en 25 ans ou, du moins, ça semble s'être détérioré.

Vous avez parlé abondamment, bon, des adultes. Vous avez mentionné... vous avez posé la question: D'où vient la violence? Est-ce que ce sont les adultes, les entraîneurs, les enfants? Et vous avez parlé abondamment aussi, là... vous avez mentionné que, bon, les professionnels, ce sont des modèles, et puis les jeunes ont tendance à vouloir imiter leurs modèles. Bien, si c'est ça, on a du chemin à faire, parce qu'on a vu dernièrement, dans les séries éliminatoires, la violence en pleine télévision la semaine dernière. C'est inconcevable.

Vous avez parlé du rôle des adultes, le rôle des parents, vous avez parlé des précurseurs. C'est très bien d'avoir apporté ça, cette... Vous avez parlé aussi d'évaluation quantitative versus l'évaluation qualitative. Bon, par évaluation évidemment quantitative, ça fait appel à des chiffres, à une notion de quantité. Vous parlez de temps de glace, vous parlez du temps qu'un jeune peut passer sur le banc des punitions ou sur la glace ou assis sur le banc sans pouvoir participer. Vous dites que c'est important de faire toute cette évaluation là. Vous mentionnez aussi qu'au niveau de l'évaluation qualitative, bien, il faudrait faire un suivi du jeune d'année en année et puis, moi, je pensais que c'était déjà fait, tout ça, là. Mais là vous me lancez beaucoup, là, d'interrogations.

Moi, je suis un éducateur. J'ai passé 26 ans dans le domaine de l'éducation et puis je sais que, bon, le développement d'un enfant, on parle toujours de développement intégral, au niveau physique, au niveau psychologique, au niveau social, et puis c'est un tout, ça, hein? Ça doit se faire en symbiose. Et puis... Mais ce qu'on semble cerner aujourd'hui, c'est que la compétition a pris le dessus sur ce développement intégral. Et puis, dans votre exposé, bien, vous l'avez bien cerné puis vous nous avez bien démontré, là...

Il y a une chose qui me tracasse. Dans votre... À la page 4, vous marquez: «Lorsqu'il s'agit de violence psychologique, plus subtile et moins visible, il est encore plus difficile d'en faire la preuve — Bon. Autrement dit, les structures déjà en place n'osent pas se pencher adéquatement sur ce que certains jeunes et parents vivent.» Puis là vous nommez des associations, des organismes qui sont bien en place et puis les associations HM. HM, c'est quoi, ça?

**Une voix:** Hockey mineur.

**M. Cousineau:** Hockey mineur. Droits et libertés de la personne, petites créances, gouvernement, Hockey Québec, protection du consommateur, avocats. En citant ces organismes-là, vous semblez dire que vous avez de la difficulté à découvrir le soutien qui peut... Il n'y en a pas, de soutien, c'est ce que vous nous dites.

**Mme Canuel (Hélène):** Il n'y en a pas?

**M. Cousineau:** À peu près pas.

**Mme Canuel (Hélène):** Il n'y en a pas. Si je fais référence, moi, à ce qui m'a amenée ici, c'est tout simplement que j'avais déposé une plainte à la Cour des petites créances, l'année passée. Au mois d'août, on a fait la manchette, si vous voulez.

Mais, avant d'en arriver là, j'ai fait les démarches. Vous allez tout retrouver les démarches qui ont été faites dans le document que je viens de déposer aujourd'hui. Vous avez tout le cheminement. En aucun temps, le hockey mineur m'a appelée. C'est toujours nous qui avons dû faire les démarches. J'ai communiqué avec les droits et libertés de la personne. On ne veut pas s'en mêler. J'avais communiqué avec le bureau de ma députée, on n'a pas pu intervenir. On m'a dit: Référez-vous à Hockey Québec.

Je me suis référée à Hockey Québec Bas-Saint-Laurent. On disait résoudre le problème; ça n'a jamais été fait. Et, plus on essaie d'aller plus haut, on dirait que plus c'est difficile. Puis la seule porte de sortie qui nous restait, nous autres, c'était la Cour des petites créances. Je ne savais pas, vraiment pas que ça allait faire la une des journaux parce que c'était une première. Il n'y a jamais personne qui a osé aller plus loin, dénoncer les injustices. Ça fait que les parents vont abandonner avant de se rendre là.

**M. Cousineau:** Je comprends.

**Mme Canuel (Hélène):** C'est des démarches, c'est du temps. Le nombre d'heures que j'ai mises là-dedans, je ne les compte pas, monsieur.

**M. Cousineau:** Vous vous êtes présentée à la Cour des petites créances. Est-ce qu'il y avait des gens pour vous soutenir? Est-ce qu'il y avait des...

**Mme Canuel (Hélène):** Il y a eu des gens pour me soutenir. J'ai des lettres des gens qui m'ont soutenue dans ce document-là. Mais, quand tu te revires de bord par après, ces gens-là, ils ne veulent pas nuire à leurs jeunes au hockey parce qu'ils sont encore dans le monde du hockey.

• (16 h 50) •

Qu'est-ce qu'ils vont faire, croyez-vous, pour ne pas avoir de misère? Ils vont s'éloigner de toi. Pourquoi je marque aussi que je ne dénoncerai pas le nom des gens? Pour ne pas qu'ils aient de problèmes. Je m'excuse, là.

**M. Cousineau:** Vous avez mentionné qu'il y a un problème majeur au niveau de l'arbitrage aussi, que... Bon, vous avez cité un cas d'un arbitre qui, selon vous, a bien appliqué la réglementation et puis qui s'est fait rabrouer et puis... Pour vous, là, c'est un problème majeur, l'arbitrage au hockey mineur?

**Mme Canuel (Hélène):** Bon, quand un responsable agit comme ça, qu'il s'est permis — excusez le terme — d'engueuler l'arbitre devant les jeunes, devant les parents alors qu'il a un statut, lui, de responsable, il est là pour diriger, pour montrer l'exemple, puis qu'il arrive pour engueuler un arbitre, qu'il n'a pas bien fait son travail, alors que l'enfant trouvait la punition acceptable et adéquate, on a un problème, là. Pourquoi? Parce que le fils de son chum était dans cette équipe-là puis il n'avait pas d'affaire à être suspendu? Parce que l'équipe tirait de l'arrière puis qu'on venait d'enlever un élément important à cette équipe-là? Qu'est-ce qu'on valorise? La victoire, les inégalités.

**M. Cousineau:** Alors, ce que je comprends — parce que je veux laisser la place... les questions à mes confrères, ce que je comprends, là — vous, vous êtes déçue de tout ce système qui est en place présentement puis vous trouvez que celui qui est le plus mal servi, évidemment, c'est le jeune.

**Mme Canuel (Hélène):** En bout de ligne, peu importe les interventions qui vont être faites, là, c'est qui qui paie? C'est nos jeunes. Ça fait mal au coeur parce que nos jeunes, c'est notre avenir. C'est eux autres qui vont être là plus tard puis ils vont aller retransmettre ce qu'ils vont avoir appris. Ça fait que, si on leur montre des choses comme ça, comment voulez-vous qu'ils vont évoluer?

**M. Cousineau:** Est-ce que vous attribuez peut-être à ce système boiteux le fait qu'il y ait de moins en moins de jeunes qui se dirigent vers le hockey mineur? Ce sera ma dernière question parce que j'aimerais passer...

**Mme Canuel (Hélène):** ...aborder ce point-là parce que j'ai un article de journal où, justement, les gens, d'après un sondage, les gens commencent à dénoncer la violence. On la tolère moins, cette violence-là. Ça fait qu'il y a un changement de valeurs puis, moi, comme parent, si j'avais su dans quel système je m'embarquais, pensez-vous que je me serais embarquée là-dedans, que j'aurais investi mon temps et mon argent quand c'est pas mes valeurs à moi? Et comment se fait-il que, moi, comme parent, mon conjoint, qu'on en est venus à aller porter le gilet de notre garçon en engueulant à notre tour un entraîneur? Vous avez... j'ai mis en annexe tout le processus, l'évolution de notre situation. On n'a pas attaqué seulement qu'un jeune, on n'a pas blessé seulement qu'un jeune, on en a blessé deux. C'est humiliant pour des jeunes.

Puis, comme parent, tu arrives à l'adolescence, puis les inscriptions dans les autres activités, il est trop tard, là. Tu ne peux pas te revirer de bord, dire: Je vais inscrire mon jeune dans une autre discipline, c'est fini, les inscriptions. Tu arrives à la maison, tu as deux jeunes adolescents qui pétent le feu, qui ont le goût de se dépenser, qu'est-ce que tu fais avec ça, toi? Tu te ramasses avec une autre problématique. Comment voulez-vous qu'en quelque part on n'en veuille pas un petit peu à ces gens-là?

**Le Président (M. Paquin):** ...donner la parole au député de Papineau. Alors, on va continuer l'échange.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Mme Canuel, je voudrais vous féliciter de votre travail. Je trouve que vous avez... Il y a d'autres groupes qui vont venir nous voir, puis les groupes qui sont venus ce matin qui avaient des outils pour préparer un dossier ou un mémoire. Mais, vous, vous avez fait ça, il semble... une recherche personnelle et je veux vous en féliciter.

J'ai deux choses, Mme Canuel, que je voudrais discuter avec vous. Vous avez marqué à un endroit, vous parlez de «véritables changements observables et mesurables dans le hockey mineur». Est-ce que vous pouvez m'en parler un peu, de ça? Qu'est-ce que vous

voulez dire exactement par ça, ces changements-là mesurables, là, que, nous peut-être, comme mandat d'initiative, la commission, à un moment donné, on va pouvoir vraiment aider à faire des changements que vous désirez vous-même et beaucoup d'autres gens au Québec?

**Mme Canuel (Hélène):** Les changements, c'est de mettre en application des règlements. Hockey Québec en a, des règlements. Puis, moi, à première vue, quand j'ai fait ma formation d'entraîneur, je trouvais ça adéquat. Sauf qu'on ne les applique pas, sauf qu'il y a de l'incohérence entre ce qui est véhiculé, entre ce qui est dit quand les jeunes vont au hockey pour s'amuser et la réalité.

Quand on parle de changements observables et mesurables, c'est que, bon, on va être capable de dire que nos jeunes ont tous eu le même temps de glace, que nos jeunes vont avoir été évalués adéquatement, équitablement, quand on va avoir des entraîneurs qui vont être qualifiés puis qu'on va voir que nos équipes de hockey ont des bonnes pratiques, que nos jeunes apprennent, que les entraîneurs vont avoir du support, que, quand il va y avoir des problématiques, ils vont être capables d'avoir les ressources autour d'eux autres pour les régler, ces problématiques-là.

Puis, quand je parle de former un comité qui pourrait se promener sur des territoires donnés en vue de régler les conflits qui peuvent survenir... Quand on parle d'antipathie, il y a des gens que, inévitablement... On est tous des êtres humains puis c'est normal qu'à un moment donné on n'est pas capable... on ne fitte pas avec quelqu'un, bon, bien, qu'il y ait des médiateurs, des gens qui sont neutres, qui évaluent le dossier, qui évaluent la problématique puis qui amènent des solutions. Il y a toute mon annexe qui est... que je préconise beaucoup. C'est la résolution de problèmes gagnant-gagnant. Il ne faut pas qu'il y ait de perdant dans des situations comme ça parce que c'est nos jeunes qui, encore une fois, paient en bout de ligne.

**M. MacMillan:** C'est beau, madame.

**Mme Canuel (Hélène):** Excusez-moi. Ça va être la guerre entre adultes, mais ça va aller trop loin que... Pour atteindre quelqu'un, on va s'en prendre à des victimes, à des innocents.

**M. MacMillan:** Pensez-vous, Mme Canuel, qu'il est peut-être temps que Hockey Québec, qui sont responsables en somme, qui sont les maîtres d'oeuvre du hockey au Québec par leurs différentes associations dans les 15 régions du Québec... qu'il serait peut-être temps de faire une différence majeure entre la participation et l'élite dans des groupes d'âge?

Je vous donne un exemple. Au lieu d'avoir un AA ou un AAA à sept ans, puis à huit ans, puis à neuf ans, puis à 10 ans, qu'on aurait... Je me rappelle, ça m'a toujours frappé, je ne sais pas si les gens se rappellent de Howie Meeker, qui a déjà joué au hockey dans la Ligne nationale puis qui est devenu vraiment une personne dans sa province, l'Île-du-Prince-Édouard, si je ne me trompe pas, que les parents n'avaient même pas le droit d'aller à l'intérieur de l'aréna pendant que les

jeunes pratiquaient. Ils s'amusaient en jouant au hockey, qui étaient éduqués comment patiner, comment lancer la rondelle, comment faire une passe.

Pensez-vous qu'il serait peut-être temps qu'il y ait une évaluation de faite positivement sur Hockey Québec? Parce que c'est eux... Sans blâmer personne, je ne veux pas faire ça parce que ces gens-là font un travail extraordinaire, avec les outils qu'ils ont, dans chacune des régions du Québec. Mais il est peut-être temps d'évaluer une question d'élite et de participation pour que nos jeunes... Et je pense que le but de notre mandat d'initiative du début... Après qu'on ait eu une interpellation de deux heures avec le ministre Gilles Baril, du temps, on a découvert qu'il n'y a plus de plaisir à jouer au hockey. Les jeunes n'ont plus de fun — excusez l'expression, mais c'est ça que ça veut dire. On les met sur la glace puis, quand on tombe dans le... parce qu'on joue dans le double lettre puis qu'on a huit ou neuf ans, dans l'automobile, puis, le père, il dit au jeune: Bien, j'aurais dû faire ci, j'aurais dû faire ça, bien, ça enlève ce plaisir-là qu'on a toujours eu à jouer au hockey. Pensez-vous qu'il serait temps peut-être, comme parent, qu'il y ait une réévaluation du rôle qu'Hockey Québec devrait avoir, dans l'avenir, pour sauver notre hockey, là, autrement dit?

**Mme Canuel (Hélène):** Oui. C'est vraiment sauver notre hockey. Puis ça, j'en fais mention en quelque part là-dedans. Puis, en conclusion, on ne peut pas passer à côté de ça. Moi, ce que je constate, c'est que l'accent est trop mis sur le double lettre. Et de un. C'est l'élite avant tout. Puis, quand tu te ramasses dans le double lettre, c'est quoi? C'est la victoire à tout prix, la victoire pour laisser des jeunes, là. Sauf que, si au fur des années, on continue à éliminer des jeunes, que les jeunes s'intéressent de moins en moins au hockey, bien, de l'élite, il n'en aura plus.

● (17 heures) ●

**M. MacMillan:** Vous avez parlé de «comité composé de personnes qualifiées dans la gestion de conflit». Moi, pour moi, si on enlevait juste: comité composé de personnes qualifiées dans la gestion du hockey dans toutes les régions du Québec... Ce matin, on a eu l'Association des chefs de police du Québec, qui suggèrait, dans toutes les organisations locales, Mme Canuel, comme, disons, chez vous, Rimouski, qu'il y aurait un comité au début de l'année, au mois de septembre, quand les jeunes ont commencé à jouer au hockey ou quand... qu'il y ait une table de concertation: la police, les représentants de l'Association, les entraîneurs, les arbitres et le directeur de l'aréna, et les parents aussi. Comment vous voyez ça?

**Mme Canuel (Hélène):** Il manque un élément, ça prend des intervenants sociaux.

**M. MacMillan:** Pardon?

**Mme Canuel (Hélène):** Ça va prendre des intervenants sociaux.

**M. MacMillan:** Ah! C'est vrai, bon point. Mais comment vous voyez un comité comme ça qui... Pas pour gérer les conflits, là, pas gérer non plus, mais que,

au début de l'année, là, avant que l'année commence, que les parents aient un genre d'entente entre tout ce beau monde-là qui s'occupe de nos jeunes pour empêcher d'avoir des conflits?

**Mme Canuel (Hélène):** Bon. Ça pourrait être une très bonne solution, mais moi, ce que je préconise, c'est plus le type de gens qualifiés puis enlever le côté bénévolat. Parce que, tout le hockey, on parle tout le temps, tout le temps de bénévolat. Puis en termes de bénévolat, tôt ou tard, les gens vont vouloir avoir de la gratitude, de la reconnaissance. Ça fait que, moi, je voudrais un comité plus neutre, quitte à rémunérer ces personnes-là, pour ne pas qu'ils soient pris dans le même engrenage que les autres. Votre idée est pas mauvaise, sauf qu'en quelque part faut arrêter de penser bénévolat parce que c'est beaucoup de travail, faire de l'évaluation, de la gestion de conflits. Faut que tu rencontres tes personnes, faut que tu évalues tes dossiers, faut que tu rencontres ton jeune, faut que tu rencontres tes parents. C'est beaucoup demander uniquement pour des bénévoles.

**M. MacMillan:** Mais c'est impossible, Mme Canuel, d'enlever le bénévolat dans tout ça, pas juste dans le hockey, dans n'importe...

**Mme Canuel (Hélène):** Pour ce comité-là. Uniquement pour ce comité-là.

**M. MacMillan:** Ah! O.K. Ah bon! O.K. J'avais mal compris, je m'excuse. C'est parce que je comprenais que...

**Mme Canuel (Hélène):** Non, non. J'ai dit: Votre idée, elle est bonne, c'est correct, mais c'est...

**M. MacMillan:** Vous avez le droit de ne pas être d'accord. Ha, ha, ha!

**Mme Canuel (Hélène):** Oui. C'est qu'il y a une limite à demander à des bénévoles...

**M. MacMillan:** Ah! O.K. Ah bon! C'est différent.

**Mme Canuel (Hélène):** ...c'est beaucoup d'implication.

**M. MacMillan:** Je comprends. C'est vrai que c'est demander qu'ils mettent beaucoup de temps à...

**Mme Canuel (Hélène):** Exactement, c'est que...

**M. MacMillan:** Vous avez absolument raison.

**Le Président (M. Paquin):** ...

**M. MacMillan:** Je vais laisser mes amis, je pense...

**Le Président (M. Paquin):** Oui? D'accord. Alors, M. le député de Maskinongé qui sera suivi du député de Duplessis.

**M. Désilets:** Merci beaucoup, M. le Président...

**Le Président (M. Paquin):** Alors, nous devons suspendre momentanément nos travaux pour un vote en Chambre et nous allons les reprendre incessamment.

*(Suspension de la séance à 17 h 3)*

*(Reprise à 17 h 18)*

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! La commission reprend ses travaux. Alors, Mme Canuel, il nous restait encore quelques minutes à échanger avec vous. Dans l'ordre, je pense qu'on en était rendu au député de Maskinongé. Alors, M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Oui, merci, M. le Président. D'abord, Mme Canuel, félicitations pour votre document, votre mémoire. Il est bien préparé, il est facile à lire, facile à comprendre, je vous en félicite. Je voudrais aussi vous mentionner que les deux groupes qui ont passé avant vous ce matin, les deux vous rejoignent, vous vous rejoignez dans les orientations ou dans les constats généraux. Avant, c'étaient la Fédération des éducateurs physiques du Québec et les policiers, les directeurs de police du Québec. Les deux groupes revenaient avec la cohérence, les deux groupes demandaient de la cohérence, demandaient des valeurs communes, qu'on se retrouve dans nos valeurs — on ne se retrouve plus maintenant dans l'esprit qui nous a animés si longtemps au hockey, on ne retrouve plus ça — demandaient au comité de députés ici, des deux côtés de la Chambre, de brasser la cage, tant qu'à brasser puis arriver avec un projet un peu plus structuré que pas suffisant, hein, et de travailler autant que possible à élaborer un plan qui pourrait porter fruit pour le devenir de nos jeunes.

● (17 h 20) ●

Je voudrais aussi vous mentionner que dans vos valeurs, dans ce que vous revendiquez, je me retrouve, je me sens bien là-dedans, parce que, moi, je suis un ancien éducateur physique. J'ai enseigné l'éducation physique dans les écoles puis dans les écoles primaires. Et la violence, il n'y en avait pas. Parce que vous avez mentionné dans votre document qu'il fallait être pareil en dedans comme en dehors pour être capable que le jeune se retrouve. Vous faisiez référence à ça, avec la cohérence. Mais, dans une institution scolaire, règle générale, lorsqu'on fait des activités sportives, rare, c'est très rare qu'il y a de la violence. Mais les jeunes le savent: Ici, à l'école, c'est pas toléré, donc on arrête. Et dans des cours d'éducation physique aussi, tout le monde a le droit au même temps de jeu, tout le monde a le droit au même temps de glace, aux mêmes avantages aussi, comme aux mêmes inconvénients. Mais c'est clair net et précis, les règlements. Et les jeunes se sentent bien là-dedans. Et c'est honnête et c'est franc pour tout le monde, ce que j'ai compris, ce qu'on ne retrouve pas non plus dans le sport maintenant, au hockey, dans nos jeux avec nos jeunes. C'est moins évident. Ça, c'est le petit constat de base que j'ai évalué, que j'ai compris dans vos dires.

J'aurais quelques questions. Je vais les nommer vite, je vais vous les envoyer comme ça, pour donner un

peu plus de temps de parole aux autres. Mais vous semblez amère tantôt. J'ai cru vous sentir amère face au hockey, à l'endroit où nous en sommes présentement au Québec avec le hockey. Ça, j'ai décelé ça. J'aimerais savoir de vous... Parce que vous avez parlé d'évaluation tantôt, autant au niveau des jeunes, avec mon collègue de Papineau, autant au niveau des jeunes... Le comité dont mon collègue parlait ou le vôtre, est-ce que c'est le même? Dans le sens, pour moi, vous parliez d'avoir une évaluation des jeunes d'une façon beaucoup plus pertinente pour évaluer que le jeune soit dans le bon groupe, pour éviter la frustration. Moi, je me questionne sur qui va évaluer les jeunes justement? Qui va faire cette analyse-là chez les jeunes? De même, qui va évaluer aussi les entraîneurs? C'est-u encore le même groupe ou est-ce que vous parlez d'avoir un groupe rémunéré, est-ce que ce serait le même groupe qui fait... C'est ça que je me pose comme question. Il y a ça là, ce point-là.

**Mme Canuel (Hélène):** ...différentes.

**M. Désilets:** Pardon?

**Mme Canuel (Hélène):** C'est deux choses différentes: la qualité des instructeurs puis le groupe qui peut agir comme médiateur ou en médiation. Le groupe que je préconise pour faire de la médiation, c'est quand il va y avoir des conflits, que ce soit des conflits entre les adultes, entre les jeunes, entre les instructeurs et l'association, qu'il y ait des gens qualifiés qui prennent connaissance des dossiers, qui écoutent les deux parties, puis qui en arrivent à apporter des solutions pour que les deux soient gagnant-gagnant.

**M. Désilets:** Pour vous les gens qui seraient rémunérés, c'est ceux qui vont répondre aux conflits?

**Mme Canuel (Hélène):** Oui.

**M. Désilets:** O.K.

**Mme Canuel (Hélène):** Puis même au niveau des instructeurs, peut-être que... Ça pourrait être bon qu'il y ait des gens, peut-être une personne au moins, ressource, qui soit rémunérée, qui va aller aider les entraîneurs à monter les pratiques, à comment s'y prendre avec les jeunes. Parce que la formation qu'on a comme entraîneur, je l'ai eue puis ça fait pas de moi un entraîneur qui a du potentiel bien, bien, là. La base, les principes, oui, je me sentirais à l'aise pour apporter des valeurs aux jeunes, mais pour ce qui est de la technique, je me sens moins bien. Puis il y a bien des parents qui sont rouillés sur leurs patins puis qui auraient besoin de revoir des techniques en hockey. Puis là, le rôle d'un instructeur qualifié, ce serait bien pour les conseiller aussi.

**M. Désilets:** Je garde aussi en mémoire ce que vous me disiez tantôt, c'est l'importance de donner des outils aux parents et essayer de baisser les coûts également pour démocratiser un peu le jeu. Vous parlez de ça dans votre mémoire; pour moi, c'est important. Mais je voudrais vous entendre également sur un point

important, la place des femmes dans l'association ou dans le devenir de nos jeunes au hockey, les femmes comme entraîneurs ou autres, ou comme arbitres ou peu importe. Mais, pour vous, la place de femmes?

**Mme Canuel (Hélène):** Oui, ça serait bien que l'élément féminin, les femmes s'impliquent plus au niveau des comités, au niveau des entraînements, pour tempérer. Les hommes ont une façon de voir, les femmes en ont une autre. Puis moi, je crois que c'est un équilibre entre les deux qui va faire qu'on va arriver à quelque chose de bien. C'est l'équilibre en toutes choses. Peut-être que plusieurs hommes vont avoir la mentalité: Bien, un gars, ça pleure pas. La femme, elle, est différente. Mais, tu sais, il faut enlever ça du monde du hockey aussi. Le côté plus humain, le côté émotionnel, bien, les femmes sont plus proches de ça. On est capable, si un jeune vit un problème... Tout à l'heure, vous me disiez que vous m'aviez sentie amère. Bien, le senti... C'est vrai que, moi, j'avais de l'amertume face à l'évolution, mais le senti aussi, c'est sentir quand un jeune est pas bien, là, quand un jeune a pas la reconnaissance qu'il devrait avoir. Une femme est peut-être plus à l'écoute de ça. Si l'homme est plus technique, plus au niveau de la technique, la femme, peut-être qu'elle est plus compétente au niveau de l'émotion. Peut-être que je me trompe, mais, dans mon vécu à moi, je préconise ça pour qu'il y ait un équilibre aussi. La perception des deux, c'est valable. Les deux, c'est bon.

**Le Président (M. Vallières):** Bien, alors...

**Mme Canuel (Hélène):** Puis, dans un milieu comme le hockey, où est-ce que c'est majoritairement des hommes...

**Le Président (M. Vallières):** M. le député de Maskinongé... Mme Canuel, c'est parce que j'ai une demande du député de Duplessis. J'avais quatre, cinq minutes de ce côté-ci, là, qu'on accorde au député de Duplessis pour pouvoir compléter l'exercice des questions. M. le député de Duplessis, ça va.

**M. Duguay:** Alors, merci, M. le Président. Moi également, Mme Canuel, je désire vous remercier pour votre participation. D'ailleurs, vous avez été à même de nous faire une démonstration que vous êtes très à l'aise de nous apporter des correctifs et des orientations face au hockey que pratiquent nos jeunes. Et, moi, je peux bien sûr aussi, en fonction des gens que je représente dans mon comté, je suis à même de constater que le problème, on le vit un petit peu partout. Et, en plus, chez nous, bien, on a beaucoup de municipalités où il n'y a même pas d'aréna couvert, donc ils jouent en plein air et ils sont obligés de se réchauffer d'une façon ou d'une autre. Donc, autant sur la glace qu'à côté de la patinoire, des fois ça se réchauffe pas mal.

Mais, moi, je voulais peut-être vous entretenir juste sur un petit sujet, là, parce qu'on a vu, ce matin aussi, des organismes qui se sont présentés et ils ont souligné... Entre autres, je veux vous relater celle que le directeur du Tournoi international pee-wee de Québec faisait. Il disait que les principaux problèmes se situent dans les gradins, soit les parents ou au niveau des

entraîneurs. Et, dans votre mémoire, vous en avez parlé un petit peu, notamment quand vous avez fait référence tout à l'heure, que le rôle que les parents devraient jouer soit observateurs. Je me demande si vous seriez d'accord un peu avec les orientations qui ont été dégagées à l'effet qu'au début de chaque saison soit les parents, les joueurs, les entraîneurs puissent signer des contrats et soient obligés de les respecter. Alors, c'est peut-être le volet où vous avez été un petit peu plus muette tout à l'heure.

**Mme Canuel (Hélène):** O.K. En début de saison, le jeune signe déjà des contrats qui disent qu'il s'engage à respecter les règlements de Hockey Québec. Quand on va voir dans le livre des règlements de Hockey Québec — j'en ai quelques parties là-dedans, là — est-ce que Hockey Québec respecte ses propres engagements? Demander à des jeunes, à des adultes quelque chose que l'organisation n'est même pas prête à assumer, c'est peut-être trop leur demander, ça serait de demander aux enfants de nous éduquer.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Ça va être intéressant de parler avec Hockey Québec quand on va les recevoir. Alors, merci, Mme Canuel, de votre présentation, de votre contribution à nos travaux. On espère que ça aura servi et on apprécie beaucoup votre présence avec nous.

**Mme Canuel (Hélène):** Merci de m'avoir écoutée.

• (17 h 30) •

**Le Président (M. Vallières):** Alors, on vous remercie, et je demanderais maintenant aux représentants de la Ligue de hockey junior majeur du Québec de bien vouloir s'approcher.

(Changement d'organisme)

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission reprend ses travaux. Je pense que c'est M. Courteau, qui est président de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, qui va débiter sa présentation ou M. le député de Saint-Jean.

**M. Paquin:** Sur une brève question de règlement, on accorde tout de suite notre consentement pour prendre le temps nécessaire, là. On s'entendra sur l'heure de clôture, mais, pour ne pas interrompre un moment donné dans le milieu d'un débat, on l'accorde tout de suite.

**Une voix:** ...avoir quitté à 18 h 15 pour...

**Le Président (M. Vallières):** Alors, voici M. Courteau, la parole est à vous pour les 20 prochaines minutes, ensuite ce sera les échanges avec les députés autour de la table.

**Ligue de hockey junior majeur  
du Québec (LHJMQ)**

**M. Courteau (Gilles):** Merci, M. le Président. Alors, Mmes, MM. les députés, c'est avec beaucoup de

plaisir que j'ai accepté l'invitation de venir m'adresser à vous pour parler du sujet de la violence dans le hockey. Et la raison pour laquelle... une des raisons pour lesquelles j'ai accepté de venir m'adresser à vous, c'est principalement dû au fait que je ne pense pas que le hockey, la pratique du hockey soit si négative qu'on le laisse croire. Je reconnais qu'on a eu des gestes déplacés qui ont pu être traités comme étant des gestes violents ou qui ont pu être traités comme étant ce que l'on appelle communément la violence dans le hockey, mais, lorsqu'on regarde le nombre de matchs de hockey qui se disputent au niveau du hockey mineur et plus particulièrement au niveau de la ligue avec laquelle je suis associé, la Ligue de hockey junior majeur du Québec, c'est infiniment minime.

Cependant, je suis en mesure de reconnaître que tous ensemble, quand je dis tous ensemble, c'est tous les intervenants du hockey, que ce soit l'organisme hockey sur glace ou toutes les ligues qui en font partie et les associations de hockey mineur, avons un travail à faire, et le travail que nous avons à faire est le suivant. Dans un premier temps, c'est s'assurer que nous allons faire en sorte à ce que les jeunes et les parents vont concevoir que la pratique du hockey, c'est un élément positif, comme est rendu aujourd'hui la pratique du golf et la pratique du soccer, que c'est un élément excessivement positif aujourd'hui de dire qu'on joue au soccer ou qu'on joue au golf et pour lequel on ne parle pas de violence dans le golf. C'est un peu plus difficile, parce que c'est généralement un sport individuel, mais au soccer, c'est un sport d'équipe, puis il en arrive également des situations déplacées que l'on pourrait appeler au niveau violence. Il faut qu'au niveau du hockey on soit en mesure d'être plus positif dans nos interventions face à la pratique du sport et être plus en action qu'en réaction lorsqu'on l'est.

Au niveau de la Ligue junior majeur du Québec, on vous a remis une documentation appropriée à l'intérieur de laquelle on vous a acheminé différentes copies de mémos, de directives, de standards sur l'arbitrage et pour lesquels ce sont des éléments distribués aux joueurs de hockey, aux dirigeants et aux entraîneurs pour s'assurer de les appliquer.

Et on a eu des résultats fort positifs face à la mise en place de ces directives-là et d'un suivi très particulier, puisque, depuis la saison 1996-1997 aller jusqu'à 2000-2001, on a eu une baisse considérable dans les pénalités octroyées. On a eu une baisse considérable dans un élément que je considérais important pour réduire, c'est au niveau de l'aspect des bagarres dans la Ligue junior majeur du Québec. Alors, on a eu une baisse à cet effet-là qui était considérable où on avait, en 1996-1997, une moyenne de 3,70 bagarres par match, et là on est rendu à une moyenne de 2,61. Et là-dessus il y a probablement un pourcentage de 50 % qui est attribué à ce qu'on appelle, nous, communément une deuxième bagarre qui survient sur le même arrêt de jeu. Alors, à cet effet-là, on a un travail qui a été fait pour être en mesure de pouvoir réduire les bagarres.

Ce qu'on n'a pas été en mesure de réduire de façon convenable, c'est les pénalités que l'on donne pour usage illégal du bâton. Et ça, c'est attribué en grande partie, parce qu'on a une statistique qui le démontre, aux joueurs qui arrivent dans la Ligue junior majeur du

Québec âgés de 16 et 17 ans et qui, pour eux autres, ont joué tout le hockey mineur avec un protecteur facial complet.

Lorsque les jeunes arrivent au niveau de la Ligue junior majeur du Québec, ils ont l'option de porter le protecteur facial complet ou de jouer avec ce qu'on appelle communément la visière trois quarts, et là tu as une partie du visage qui n'est pas protégée parce que tu joues avec la visière trois quarts, puis ils ont le protecteur buccal. Et, au niveau du hockey mineur, vous pouvez remarquer que souvent les bâtons sont élevés, puisque le danger est moins grand au niveau des joueurs d'avoir une blessure quelconque, puisqu'ils sont très bien protégés. Au niveau junior majeur également, mais, lorsque le joueur arrive à 18, 19 ou 20 ans, il y a une réduction drastique de pénalités pour bâton élevé à ce niveau-là. C'est davantage les joueurs de 16 et 17 ans à qui on a une éducation à faire, pour les raisons que je vous ai données.

Et à cet effet-là également, on a augmenté de beaucoup les standards sur l'arbitrage afin d'être excessivement sévère pour les pénalités qui sont distribuées durant le match. Et c'est en début de saison, on a une hausse de pénalité, par la suite ça se régularise, non pas parce que les arbitres ne donnent pas de pénalités, tout simplement parce que les joueurs apprennent à évoluer selon les règles et standards établis par la Ligue junior majeur du Québec. Et cette constatation-là, on les a, puisque que je réunis quatre fois par année les capitaines des équipes, soit en les rencontrant individuellement dans le vestiaire des joueurs, avec tous les autres joueurs, ou les capitaines ensemble pour obtenir leurs commentaires sur le déroulement du jeu de hockey puis comment est-ce que c'est évoluer dans la Ligue junior majeur du Québec. Et tous sont unanimes à dire qu'ils apprécient grandement les standards que l'on a mis en place depuis maintenant deux ans sur l'arbitrage, d'être beaucoup plus sévère afin de réduire cet élément-là.

Il y a un facteur qui est bien important sur lequel nous, la Ligue junior majeur du Québec, on travaille très fort, mais éventuellement on va devoir utiliser tous les intervenants, que ce soit au niveau des gérants d'aréna, ou des municipalités, ou des équipes, afin d'assurer une sécurité adéquate pour des matchs de hockey junior majeur lorsqu'on retrouve 2 500, 3 500 ou 5 000 spectateurs dans les arénas, puisque à mon sens, à moi, il y a une grande partie d'incidents qui surviennent qui proviennent des spectateurs, soit par un comportement verbal abusif envers les joueurs ou envers les dirigeants, soit également en lançant des objets sur la glace, ou, ce qu'on voit dans certains arénas, ces gens peuvent s'approcher très près du joueur de hockey, puisque les baies vitrées ne sont pas de dimension régulière ou standard aux normes d'aujourd'hui. Ce sont des amphithéâtres qui... ça fait 25, 30, 35 ans qu'ils sont bâtis puis les baies vitrées ne sont pas adéquates, ce qui donne un risque de blessures encore plus évident pour les spectateurs parce qu'il peut y avoir des rondelles égarées dans la foule beaucoup plus facilement, mais également c'est très facile pour eux de s'approcher de joueurs ou de des officiels. Alors, c'est un élément sur lequel on va devoir regarder à très court terme.

● (17 h 40) ●

Déjà, on a un plan d'action pour la saison 2001-2002 et on va vouloir régulariser cette situation-là le plus rapidement possible, puisque c'est un élément important pour nous, à s'assurer que l'on puisse standardiser, aussi banal que ça puisse être, d'avoir un abri, à la sortie des officiels et du club visiteur, qui les protège de tous objets qui peuvent être lancés des estrades provenant des spectateurs. Alors, ça, dans tous les arénas de la Ligue aujourd'hui on a les abris lorsque les joueurs et les arbitres se présentent sur la patinoire et également lorsqu'ils quittent la patinoire. Mais on va se devoir d'améliorer dans certains amphithéâtres, puisque je vous dirais que, la majorité de nos arénas, on a un service de sécurité adéquat, mais améliorer dans les amphithéâtres la sécurité et également l'aspect sécuritaire au niveau de la dimension des baies vitrées autour de la patinoire, aux bancs des joueurs, au banc des pénalités, afin d'éliminer, pas de diminuer d'éliminer les chances que des spectateurs puissent s'approcher des joueurs ou même de leur lancer des objets à cet effet-là.

Et une autre constatation que l'on a faite également, c'est que la durée de nos matches a été réduite de 16 minutes de moins au cours des cinq dernières années. À ce que l'on avait antérieurement où on avait des matches qui duraient en moyenne 2 h 36 min, maintenant ils durent en moyenne 2 h 20 qu'on a. C'est une amélioration extraordinaire. Et on a une amélioration à ce niveau-là même si nos intermissions sont passées de 15 à 18 minutes pour permettre aux propriétaires des équipes d'avoir plus de temps pour réaliser leurs promotions et faire fonctionner leurs concessions au niveau des arénas, que ce soit pour les restaurants, ou les bars, ou les... pour pouvoir avoir des liqueurs douces.

On a fait également des modifications, quand je vous parlais de la sécurité, aujourd'hui, dans la Ligue junior majeure du Québec, il est strictement défendu de vendre, exemple, des bouteilles d'eau ou des bouteilles de liqueurs douces avec le bouchon. Il faut qu'ils vendent la bouteille sans bouchon parce que c'est devenu un élément assez dangereux pour un spectateur qui pouvait garder sa bouteille d'eau ou sa bouteille de liqueur douce et puis, le fameux bouchon, le lancer sur la glace. Alors, on a amené ces règlements-là en place.

Donc, je pense que ces éléments-là sont... on est en mesure de pouvoir prendre les actions nécessaires afin de régulariser la situation au niveau de notre ligue. Mais je vous dirais qu'en général on a un travail à faire pour créer un intérêt, pour augmenter le nombre de participants à la pratique du hockey. Et deuxièmement, à notre niveau, au niveau de la Ligue junior majeure du Québec, on se doit d'améliorer encore davantage l'encadrement que l'on offre aux joueurs de hockey. Et, quand je parle d'encadrement, je pense qu'on fait un très bon travail au niveau des entraîneurs, des dirigeants, mais c'est un encadrement sécuritaire pour le point dont je vous ai parlé tantôt, l'aspect sécurité au niveau de nos amphithéâtres.

Et en terminant, avant de me rendre disponible pour vos questions, j'aimerais également vous faire part qu'au niveau du hockey mineur ou amateur au Québec, de par les structures qu'on a en place, on a une très grande longueur d'avance sur ce qui se fait dans les autres provinces au Canada, puisque j'ai la chance de comparer avec nos partenaires de l'Ouest et de l'Ontario.

Et plusieurs de nos règlements ont été adoptés par eux suite à la mise en place de ces derniers par nous autres au niveau de la Ligue junior majeure du Québec.

Et c'est également la même chose pour le genre de relations que nous avons avec l'organisme Hockey Québec et les autres branches avec qui nous sommes affiliés également, puisqu'on a des équipes dans les provinces de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, où nous siégeons sur les conseils d'administration de ces organismes-là. Et nous faisons en sorte de collaborer avec eux, de leur apporter des idées pertinentes afin de pouvoir améliorer la situation du hockey et faire en sorte à ce que cette pratique du sport là puisse redevenir ce qu'elle était, c'est-à-dire une pratique sport positive et que c'était le fun à jouer au hockey. Et on a un travail à faire de ce côté-là pour créer un intérêt pour les jeunes joueurs et également les parents pour pouvoir faire en sorte de les faciliter, de les amener dans les différents arénas, que ce ne soit pas une corvée pour eux puis qu'ils puissent trouver ça intéressant. Merci de m'avoir écouté.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. Courteau. Alors, la première intervention par M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. M. Courteau, merci d'avoir pris le temps — on sait que la finale de la coupe Memorial s'en vient bientôt — de prendre le temps de venir nous jaser, parler de... Et, en passant, bonne chance. Je souhaite que l'équipe du Québec va rapporter la coupe Memorial. C'est quoi? Dans les derniers cinq ans, c'est...

**M. Courteau (Gilles):** Trois coupes Memorial en cinq ans.

**M. MacMillan:** C'est ça. Alors, peut-être qu'on pourrait en avoir une autre cette année. Je vous le souhaite et je souhaite à l'équipe de Val-d'Or, si je me trompe...

**Une voix:** C'est ça.

**M. MacMillan:** ...qui va nous représenter.

Moi, M. Courteau, je pense que l'intérêt pour nous à la commission, le mandat d'initiative, c'est important de vous voir ici aujourd'hui, parce que les jeunes au Québec qui jouent au hockey et les gens qui participent ou qui assistent aux parties... les jeunes qui jouent au hockey dans la Ligue majeure du Québec, pour nos plus jeunes, ça devient des idoles autant que la Ligue nationale.

Moi, le but de la commission, c'est pas qu'on dit que le hockey est négatif. Je n'aime pas le mot «négatif» dans ma vie personnelle puis même dans le hockey. Je pense que c'est le rôle que la Ligue majeure du Québec que j'aimerais entendre, moi, entendre de vous. Comment la Ligue majeure du Québec peut s'impliquer?

Je suis inquiet, M. Courteau, parce qu'on avait 120 000 inscriptions au hockey au Québec deux ans ou trois ans passés. On est à 88 000. Il y a toutes sortes de raisons pour ça. Il y a la violence, il y a le coût qui est relié à l'achat d'équipements. En tout cas, il y a un

paquet de choses qu'on pourrait rajouter. Mais, moi, j'aimerais... Je ne sais pas, on cherche des solutions. Et pour nous, au Québec, la Ligue majeure du Québec, c'est comme la Ligue nationale pour les plus vieux. Comment la Ligue majeure du Québec, dans chacune des régions du Québec — et dans la plupart des régions, il y a une équipe majeure du Québec, la plupart des régions qui y touchent, en tout cas — comment vous pourriez vous impliquer, au point de vue local, pour réévaluer l'intérêt qu'on dirait qui manque dans le hockey? Est-ce que c'est à cause qu'il y a d'autres sports? Est-ce que c'est le soccer qui est devenu plus populaire ou si c'est parce que le soccer, ça coûte moins cher que jouer au hockey?

Il y a tout ça, là, qui est sur la table. Mais quoi... Vous, comme représentant des équipes de la Ligue majeure du Québec, comment vous pourriez vous impliquer au bout de la ligne, là? Parce que au bout du mandat d'initiative on va mettre sur la table des solutions, en tout cas, pour essayer d'améliorer le hockey dans tous les sens, comme Mme Canuel l'a dit tantôt, les parents, la police, les arénas.

Comment, vous, vous voyez ça, et comment vous pourriez vous impliquer pour aider à améliorer et faire sûr que notre hockey demeure toujours notre hockey national, si vous voulez?

**M. Courteau (Gilles):** Dans un premier temps, on fait déjà beaucoup avec l'organisme Hockey Québec. Annuellement, on verse, sous toutes formes, là, que ce soit pour des libérations de joueurs, pour des contributions aux différents organismes de hockey mineur, on verse environ 250 000 \$ par année à l'organisme Hockey Québec.

**M. MacMillan:** Directement à Hockey Québec?

**M. Courteau (Gilles):** Oui, oui.

**M. MacMillan:** Ah oui?

**M. Courteau (Gilles):** Directement à Hockey Québec et par l'entremise de la ligue midget AAA, junior AAA. Tous les organismes qui sont associés à Hockey Québec, on verse, bon an, mal an, environ 250 000 \$ par année de contributions pour aider au développement du hockey. On le fait au niveau financier avec la somme que je vous ai mentionnée tantôt, et là depuis quelques années on le fait davantage en prêtant les services de nos entraîneurs et également en prêtant les services des joueurs pour que ces derniers puissent faire des cliniques. Et ces cliniques-là ne sont pas offertes aux joueurs élites, mais davantage aux joueurs de la base. Quand je parle aux joueurs de la base, ce qu'on appelle communément dans le milieu du hockey mineur, des simples lettres. C'est vers eux autres qu'on met l'emphase pour leur faire voir qu'il est possible de pouvoir côtoyer les joueurs junior majeur sur la glace même si tu es un joueur de simple lettre puis que tu as une aussi grande passion de pratiquer le hockey qu'un joueur qui joue AA ou AAA. Alors, nous, on s'implique beaucoup de ce côté-là. Il faut être capable de le faire.

Et également on a soumis différents projets à l'organisme Hockey Québec afin de pouvoir les aider,

comme j'ai mentionné tantôt, pour faire en sorte de rendre la pratique du hockey plus positive. Et, nous, on est intéressés à collaborer avec eux davantage de ce que je viens de vous énumérer pour permettre au hockey mineur de grandir puis surtout permettre à plus de jeunes de s'inscrire au hockey, et de faire voir aux jeunes que... Et, nous autres, on le fait ressortir également de par nos communications. Lorsqu'on a un joueur qui évoluait dans une catégorie midget A ou midget B ou qui provient du bantam A d'une région et qui a évolué junior majeur, il a connu une belle carrière, on le souligne autant sinon davantage qu'un joueur qui a évolué midget AAA, qui est notre principale ressource pour s'approvisionner en joueurs de hockey. On en est autant fier sinon davantage qu'un joueur qui a performé junior AAA. Et d'ailleurs nos contributions vont davantage vers ces organismes-là que les organismes où on obtient 75 à 80 % de nos joueurs, comme la Ligue midget AAA.

● (17 h 50) ●

Alors, pour, nous autres, je pense que nous avons fait les efforts nécessaires, nous sommes prêts à en faire de nouveaux. Nous avons déjà d'ailleurs distribué de la documentation appropriée. On est prêt également à ce que nos entraîneurs des 16 équipes — 12 au Québec, quatre dans les provinces atlantiques — puissent servir de mentors dans chaque région pour les entraîneurs en devenir. Que ce soit au niveau de la catégorie novice ou midget, on est intéressé à ce que ces gens-là soient disponibles pour donner des cliniques et les invitent à des entraînements qui les fassent participer avec eux autres. On a offert ce programme-là également à Hockey Québec, on attend d'avoir des réponses de ce côté-là. Je présume qu'au cours de la prochaine saison, on devrait avoir des développements face aux demandes que l'on a faites.

**M. MacMillan:** M. Courteau, on disait tantôt — puis, moi, je le crois sincèrement — qu'il y a peut-être... on met trop d'emphase sur l'élite peut-être de Hockey Québec. Vous avez mentionné tantôt simple lettre puis je pense que c'est important. Vous ne pensez pas, comment on pourrait dire, là, sans blesser personne, on essaie d'être poli un peu, que la majorité de nos entraîneurs... Et la plupart de nos entraîneurs dans le système de Hockey Québec sont entraînés par grade I, grade II, grade III, grade IV. Ça veut peut-être dire 25, 30 heures de cours en total, puis je dis ça sans avoir calculé les heures. C'est pas assez. Le jeune qui commence à jouer au hockey à 4 ans, à 5 ans, à 6 ans dans les... Puis il faut qu'il ait du plaisir. C'est pas le temps, là, de... On leur lance une rondelle sur la glace, puis ils devraient courir tout le monde après la même rondelle, puis il ne devrait même pas y avoir d'arbitre sur la glace, c'est une opinion à moi, jusqu'à à un certain âge.

Mais comment on pourrait changer ça? Comment on pourrait, au Québec, avoir des entraîneurs professionnels, pas dans le sens professionnel de la Ligue de hockey, mais, des gens, que ce serait une profession, vraiment un métier de travailler, puis être payé. Exemple: qu'il y aurait un entraîneur-chef dans — il y a 15 régions au Québec — qu'il y aurait un entraîneur-chef dans chacune des régions du Québec,

qui donnerait des cours régulièrement aux entraîneurs, aux bénévoles qui sont dans le simple lettre puis qui sont dans le double lettre. Comment vous voyez ça: Est-ce qu'on... Pensez-vous que ça serait réalisable pour nous, au Québec, d'avoir des entraîneurs... Ça l'existe en Europe puis ça l'existe en Italie, qui ont un chef entraîneur puis qui prend soin... Il y a une région, puis il est là puis il suit les...

Comment vous voyez ça? Pensez-vous que ce n'est pas le temps qu'on change un peu notre mentalité puis d'avoir des professeurs en éducation physique, entraîneur de hockey par sports-études, mais qu'on ait du plaisir à jouer au hockey, sacrifie. On n'a plus ça du tout avec les jeunes. Puis, moi, je pense qu'ou on manque c'est les entraîneurs qui n'ont pas l'appui ou l'encadrement pour que ces jeunes-là aient du fun sur la glace, autrement dit.

**M. Courteau (Gilles):** Vous soulevez un très bon point. Effectivement que, ça, c'est une idée extraordinaire, qu'Hockey Québec puisse compter sur un entraîneur-chef dans chaque région et que lui aurait la responsabilité de structurer un programme, et qui, j'espère, ce programme-là serait uniforme au niveau de l'ensemble du Québec, que ce ne serait pas la région Bas-Saint-Laurent qui aurait son programme d'entraîneur puis la région de l'Outaouais un autre programme d'entraîneur parce que là c'est un gars qui est grade V puis qui est allé suivre les cinq derniers cours à Calgary. Un programme uniforme. On aurait besoin d'avoir un entraîneur chef provincial qui, lui, superviserait le travail de ces entraîneurs-là.

Mais définitivement qu'on aurait besoin de ça, parce qu'on le fait au niveau des arbitres, on le fait au niveau d'autres intervenants, mais on ne le fait pas au niveau des entraîneurs. On leur fait suivre, comme vous avez mentionné tantôt, des grades de niveau I, II, niveau avancé, ces éléments-là, mais on ne le fait pas pour lui assurer un suivi, on ne le fait pas pour faire en sorte à ce qu'on puisse être capable de lui assurer qu'il va travailler convenablement.

Puis le plus bel exemple que je peux donner, c'est que, dans la Ligue junior majeur du Québec, il y a de nos entraîneurs qui sont des anciens joueurs professionnels, qui ont joué au hockey toute leur vie puis que, là, à un moment donné, quand ils terminent leur carrière, ils décident de se recycler en entraîneurs. Et là, nous autres, on leur dit, parce qu'on a une entente avec Hockey Québec, qu'il faut que tu aies passé un niveau II avancé, exemple. Il faut que tu ailles suivre ce cours-là; on va te donner le niveau I parce que... comme équivalence, à cause de ton expérience de joueur de hockey professionnel, mais il faut que tu ailles suivre le niveau II avancé.

Et là 99 % de ces gens-là vont à ce cours-là du reculons, mais ils sortent de là par la porte d'en avant. Ils sont contents, ils ont hâte d'avoir le suivi, puis de voir qu'est-ce qui va arriver, puis comment que ça va fonctionner, puis comment ça va se développer. Ils font ça.

Et l'exemple le plus récent: Gaëtan Duchesne est allé suivre ce cours-là avec Mario Marois. Ils sont sortis de là enchantés, du cours qu'ils avaient eu. Mais après ça il n'y a pas de suivi, il n'y a pas... Tu prends le cours,

tu donnes la valise, tu dis: Va-t-en, là t'es capable d'être entraîneur parce que tu as suivi le cours. Tu reçois un petit certificat de 5½ par 7, puis tu dis: Encadre-le. Puis là tu deviens un entraîneur. C'est pas comme ça. Il faut qu'il y ait un suivi.

Dans toutes les entreprises, il y a du suivi avec les employés. Il faut qu'il y en ait avec les entraîneurs à qui on confie une responsabilité de diriger 12, 15 ou 20 joueurs de hockey pendant une saison de temps. Et cette personne-là va avoir la responsabilité de leur montrer, de leur enseigner, de leur faire aimer la pratique du hockey. Mais ce n'est pas donné à tout le monde. Puis il y a des choses à apprendre pour être capable de l'enseigner correctement après. Et ça, c'est un élément-clé dans la pratique du hockey. Si on était capable de se structurer pour avoir des entraîneurs-chefs dans chaque région, ces gens-là auraient la responsabilité de se structurer un comité quelconque, qui, lui, diffuserait les informations, donnerait les stages, puis ces éléments-là, aux entraîneurs, ce serait quelque chose d'extraordinaire. Et on le sentirait à notre niveau, au niveau junior majeur.

Parce que le point que vous soulevez là, pour faire un parallèle à ce que vous avez soulevé, c'est que, moi, je disais aux gens... Les gens me faisaient souvent référence, quand on a pris de l'expansion au niveau de la Ligue junior majeur, ils me disaient: Gilles, on est inquiet du nombre de joueurs qui vont être disponibles pour évoluer junior majeur. Moi, je disais aux gens: C'est pas ça qui m'inquiète; c'est les gens qui vont les coacher, c'est les gens qui vont diriger; eux autres, ça m'inquiète, de voir est-ce qu'on a la relève pour assurer qu'on va être capable...

Si demain matin on a une 17e franchise puis elle s'en va opérer dans la Beauce, mon inquiétude, c'est de savoir: Est-ce qu'on va être capable d'avoir le personnel d'encadrement approprié pour développer ces joueurs-là? C'est pas les joueurs qui m'inquiètent, moi, comme tels. C'est les encadrer qui m'inquiète. Aujourd'hui, si vous me posez la question: C'est quoi, je pense, qui est la plus grande, pas lacune mais qui est ma plus grande inquiétude? Le bassin de joueurs, c'est une chose. Mais les gens qui dirigent ces jeunes-là, qui acceptent de s'en occuper, ça m'inquiète, la relève de ces gens-là.

**M. MacMillan:** Les entraîneurs, c'est des éducateurs.

**M. Courteau (Gilles):** Effectivement.

**M. MacMillan:** Ce matin, dans nos remarques préliminaires, on disait que ça commence par la maison, la famille, puis aujourd'hui, à cause des changements de société, des divorces, etc., ça va jusqu'à l'école puis tout ça. Puis je suis content de vous entendre que vous êtes d'accord avec... Parce que c'est un point, pour moi, qui est très important, que nous devons changer.

Mais qui devrait avoir ce rôle-là, de mettre sur place ce système-là? Ça ne se ferait pas dans un mois, là, mais qui vous pensez? Est-ce que ça serait possible de suggérer que Hockey Québec, ligue majeure du Québec, midjet AAA, des professeurs d'université, dans le genre de... on parle souvent de Gaston Marcotte, des

gens de même. Comment... Qui qui pourrait avoir la responsabilité mais que ça soit fait, là?

Nous, ici, on peut suggérer, on peut demander au gouvernement de mettre plus d'argent pour avoir des gens à temps plein, payés par Hockey Québec, ou quoi que ce soit; ou ça peut être aussi le privé qui paie, dans une région, cet instructeur-là. Mais qui pourrait piloter ça? Mais, comme vous dites, qui est le plus important, c'est que c'est le même cours pour tout le monde. Le même instructeur qui embarque sur la glace, il faut qu'il montre à patiner de la même manière, chez nous, dans l'Outaouais, à Buckingham, comme, bon, à Rimouski, ou ailleurs. Alors, qui pourrait prendre charge de ça puis que, vraiment, moi, là, tu pourrais me convaincre que ça va marcher, d'après toi?

**M. Courteau (Gilles):** Oui. Je pense que l'organisme Hockey Québec, c'est son rôle. L'organisme Hockey Québec, c'est son rôle d'initier ce genre de projet là et de le mettre en place puis de justifier des demandes financières qu'il va faire au gouvernement, pour dire, voici: Pour être capable de pouvoir s'assurer qu'on va développer nos joueurs comme il se doit, on a besoin de ces ressources-là. Tu sais, pour pas qu'on soit obligé d'arriver tantôt puis — je m'excuse de faire un parallèle — que, là, les meilleurs joueurs, on dise: Bien là on va être obligé de s'expatrier pour se faire développer par les entraîneurs de tel pays, parce que, là, eux autres...

**M. MacMillan:** Les États-Unis.

**M. Courteau (Gilles):** C'est ça.

**M. MacMillan:** Hein, je veux dire...

**M. Courteau (Gilles):** C'est une belle preuve. Aux États-Unis, ils viennent de former une équipe de moins de 18 ans, permanents. Ils sont 25 joueurs qui s'entraînent à l'année ensemble, puis ils ont programme, puis ils investissent, pas des dizaines, des centaines de milliers de dollars pour que ça fonctionne, puis ils se promènent partout. Mais, ça, ils ont investi ça. Je ne vous dis pas que c'est la recette. On parle beaucoup du modèle du hockey européen; c'est comme ça. Au hockey européen, les entraîneurs, c'est des gens à temps plein. Là je parle de l'élite, bien entendu, mais c'est des gens à temps plein qui développent le hockey, alors qui développent les programmes puis qui font ces choses-là. C'est pas comme les nôtres ici où est-ce qu'ils sont bénévoles, puis que c'est un parent qui lève sa main quand personne ne bouge, puis il dit: O.K. moi, je vais y aller; je vais être entraîneur.

● (18 heures) ●

**M. MacMillan:** Je veux juste dire, M. Courteau, que, ces instructeurs-là qu'on paierait, c'est pas juste pour développer la ligue majeure du Québec, le midget AAA, là. On n'a pas tous le même talent quand on joue au hockey. Ça prend une équipe pour gagner, puis tout ça, c'est bien, bien important, mais ça peut amener... Puis, moi, l'autre point que je veux suivre à ça, c'est que, une fois que ces jeunes-là sont bien entraînés puis qu'ils sont bien éduqués, c'est que, nous, après, peut-être, au Québec, on pourrait avoir, dans les cégeps du Québec,

une ligue collégiale qui amènerait ces jeunes-là, après, à jouer à l'université. Comme, Trois-Rivières est un bon exemple, ils viennent de gagner la coupe. C'est correct d'avoir la Ligue majeure du Québec, puis je suis très content. Il y a des jeunes qui jouent là, mais c'est pas tout le monde qui peut jouer dans la Ligue nationale. Mais il y a des jeunes qu'on pourrait amener du pee-wee jusqu'à une équipe collégiale puis aller chercher un degré universitaire, devenir ingénieur, professeur, ou quoi que ce soit, grâce à l'éducation que, ces jeunes-là, on pourrait leur donner tout le long de leur carrière, puis surtout de s'amuser.

**M. Courteau (Gilles):** Mais je veux juste faire une petite parenthèse sur ce que vous venez de mentionner, c'est qu'au niveau de la Ligue junior majeur du Québec, vous avez mentionné tantôt les Patriotes de l'Université du Québec. Sur 23 joueurs, il y en avait 19 qui provenaient de la Ligue junior du Québec. Ces 19 là bénéficient d'un programme de bourses d'études de la Ligue junior majeur du Québec.

**M. MacMillan:** Oui, c'est vrai.

**M. Courteau (Gilles):** On donne à chaque joueur qui termine son stage junior, qui ne va pas au niveau professionnel, qui ne continue pas à jouer au hockey, on lui donne un programme de bourses d'études de 10 500 \$ pour trois ans.

**M. MacMillan:** C'est fameux ça.

**M. Courteau (Gilles):** Alors, on verse en moyenne entre 250 à 275 000 \$ de bourses d'études par année à nos différents joueurs qui sont au terme.

**M. MacMillan:** Avec ça, M. Courteau, si y a pas personne qui s'occupe de ça, moi, je vais aller cogner à votre porte puis on va les organiser, ces affaires-là, si y a pas personne qui veut le faire. Peut-être que ça pourrait être ma future carrière, ça.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Courteau (Gilles):** Mais, moi, je vous promets pas que je vais devenir politicien, par exemple.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** Mais il y a des politiciens qui disent tout qu'est-ce qu'ils pensent, puis des fois c'est bon.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Papineau. Ça nous amène maintenant à M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Merci, M. le Président. Eh bien, M. Courteau, je vais embarquer un petit peu encore sur mon collègue de Papineau. Ce matin, le représentant de la Fédération des éducateurs physiques du Québec, M. Sévigny, a mentionné que plusieurs éducateurs physiques ne s'occupent plus du hockey, sont maintenant tannés. J'en suis un exemple. Moi, j'ai un bac en

éducation physique, j'ai un certificat en entraînement sportif et j'ai été cherché grade 1, grade 2. J'ai coaché deux ans, je suis parti; j'étais tanné de me battre avec le système, avec les parents, parce que je peux pas faire jouer mes équipes, mes ligues d'une façon régulière, tout le temps. Il fallait tout le temps là, que, oup!, il fallait que je gagne. Il fallait que je gagne. La pression venait des parents, venait des jeunes, venait de tout le monde, même du milieu. Il fallait performer. Malgré que t'as une certaine compétence dans l'entraînement, tu te dis: Écoute, je fais quoi là? Je m'en vais au basket, je m'en vais dans d'autres activités sportives où on a du plaisir à jouer, du plaisir à travailler.

Vous parliez de violence tantôt. Mais je prends le golf, vous me parliez du golf, du soccer, de basket, de football, de baseball, nommez-en! Il n'y a jamais autant de violence qu'au hockey. Vous parliez tantôt de construire quasiment un bunker pour les arbitres, pour les protéger. On peut-u travailler à la source? C'est quoi qui amène qu'on est obligé de se construire des bunkers comme ça pour les protéger, nos arbitres? Y a-tu de quoi... J'ai assisté... Ça faisait un petit bout de temps que je n'avais pas assisté à une équipe du hockey junior. Il y en a chez nous; mes trois beaux-frères, il y en a deux qui ont leur passe à l'année pour Shawinigan. Chez nous, les juniors s'en vont tous à Shawinigan. Je suis dans la région de la Mauricie. Puis ils sont des mordus, là. Mais ils aiment ça de la bataille eux autres aussi. Puis quand y en a pas, ça s'ennuie. J'ai réussi à en voir une cette année. J'ai libéré mon agenda, j'ai été voir une partie, puis je me sens pas bien là-dedans. Moi, j'ai de la misère encore. J'aime ça, du hockey, je l'écoute à la TV. Mais de là à cautionner le hockey, à me présenter là, puis applaudir, ça, j'ai de la misère. De plus en plus.

Vous avez dit tantôt que les périodes de violence diminuent de plus en plus. Mais c'est pas encore suffisant. On a beau se comparer, dire: On est meilleur que dans les autres provinces, c'est pas suffisant. Puis quand on écoute les jeunes puis les parents, ce qu'ils nous disent: Qu'ils ont peur, quand leur jeune passe du bantam au midget, où les mises en échec sont permises, puis là la violence... Le sentiment d'un parent que son jeune passe du bantam au midget, c'est frénétique. Les gens ont vraiment peur du saut qui vient de se passer là dans la vie d'un jeune, surtout quand il n'a pas réussi à avoir la grandeur voulue. Il est en stade de développement, le jeune, puis ils ont pas tous les 6 pi 2 en même temps. Ça fait qu'il se fait ramasser, il se fait casser puis c'est fini. Ils n'ont plus de plaisir.

Puis les jeunes... Moi, quand j'enseignais en éducation physique, les jeunes, il y en avaient de deux lettres dans mon école. Ils aimaient donc ça, les cours d'éducation physique, puis c'était plaisant. Mais il a lâché le AA aussi, le jeune en question, parce qu'il n'avait plus de plaisir. Performe, performe, performe puis pousse sur la machine tout le temps. Ça fait qu'il vient un moment donné que le jeune finit par s'écoeur. Le jeune, ses parents puis tout le monde autour, il y a comme une bulle qui s'installe autour. Moi, je me dis qu'il faut vraiment essayer de travailler pour vraiment, comme disait mon ami le député de Papineau, que les jeunes aient du plaisir, du plaisir à faire une activité sportive. Lorsqu'ils auront du plaisir, il y aura plus de monde qui viendront participer, les parents embarqueront davantage et moi-même

j'irai peut-être plus voir du sport au niveau junior, à ce moment-là.

Si ça peut rester au niveau d'une école, structuré puis encadré par des institutions scolaires, règle générale, c'est plus propre, il y a moins de violence. Bien sûr, ça peut être au détriment de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, comme ça peut être en complémentarité si on peut développer des jeunes. Mais la population en général, ils sont tannés de la violence comme ils peuvent être tannés aussi de la pollution puis sous toutes ses formes. Mais il faut vraiment être à l'écoute de ça pour essayer d'arriver avec des solutions, pas juste construire des bunkers. Mais qu'est-ce qu'on peut faire pour que nos arbitres se fassent pas écoeurer de cette façon-là? Comment qu'on peut éduquer la population puis les gens dans les estrades à se calmer puis respecter les décisions qui sont prises? Quand l'arbitre change sa façon d'arbitrer entre la première puis la deuxième puis la troisième période, ça devient frustrant pour les gens qui regardent la période. C'est toutes sortes de petites choses comme ça qui font que, tabarouette!, avec le temps, le monde. là... C'est pas des caves. Ils se rendent compte que c'est quasiment organisé puis que c'est quasiment arrangé. Parce que ça devient frustrant. Mais les gens y vont pareil puis ils aiment ça.

Je voudrais vous entendre sur un point plus particulier: la fameuse boisson. Parce qu'on écoutait aussi des policiers qui sont venus ce matin puis ils nous disaient encore la même chose: il faudrait éliminer la boisson. Parce qu'on retrouve dans les autres sports qu'on n'a pas autant la boisson associée à toutes les pratiques puis à tous les événements comme au hockey. Puis, comme par hasard, il y a beaucoup de violence au hockey, mais aussi il y a beaucoup de violon... de violence de boisson tant au niveau des spectateurs qu'au niveau des joueurs. Ça fait que d'où ma question. Au moins au niveau des spectateurs, si la période de boisson où que la période est permise, où on peut prendre... Pendant les intermissions, on peut prendre de la boisson. Mais, si les gens viennent pas en consommer autour de la patinoire, si c'est réservé, un espace approprié à ça, jusqu'à quel point ça peut vous déranger ou déranger les propriétaires? Est-ce que c'est des choses que c'est envisageable?

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, M. Courteau, la question est posée puis votre expertise va être la bienvenue là-dessus. Depuis le début qu'on se questionne sur comment ça pourrait être organisé, compte tenu que la boisson sert aussi à obtenir, quand c'est bien fait, du financement pour les équipes et pour le maintien des arénas, etc. Donc, on vous entend là-dessus.

**M. Courteau (Gilles):** J'aurais aucun problème parce qu'on a des équipes déjà, dans la Ligue junior majeur du Québec, qui ne permettent pas que la boisson, la bière, soit amenée à leur banc, au banc du spectateur. Que, entre les périodes, tu peux prendre une bière, mais il faut que tu demeures dans un endroit désigné à cet effet-là. Et, quand tu t'en viens à ton banc, si t'as pas terminé la bière, tu la laisses là puis c'est terminé. On a déjà ça. Donc, pour moi, c'est pas un problème. C'est pas un problème parce que...

Pour la question que M. le président a soulevée, c'est une source de revenus. Alors, on ne se cachera pas, c'est une source de revenus importante au niveau des concessions. Cependant, de réglementer ça puis de faire en sorte que ça soit uniquement consommé dans des endroits spécifiques, dans les endroits désignés, je n'ai aucun problème avec ça.

● (18 h 10) ●

**M. Désilets:** Je vous remercie. Dernier petit commentaire puis information en même temps. Au niveau de l'image, pour moi, le Junior A est excessivement important au niveau des jeunes. Vous parliez tantôt que vos athlètes viennent donner des cliniques de hockey à nos jeunes. C'est important, mais encore une fois, choisir... Choisir parce que ce n'est peut-être pas tous vos joueurs qui peuvent se permettre d'avoir une image «clean»; les «goons», gardez-les à quelque part. Mais, c'est important l'image. Autant pour notre jeune que pour la vôtre, c'est important d'avoir une image correcte dans les cliniques d'été, de choisir certains joueurs qui performant puis qui ont aussi une attitude dans la vie, une attitude d'ouverture, de coopération, d'entraide et puis qui sont ouverts. Parce qu'ils peuvent avoir un lien excessivement important dans le devenir de nos jeunes.

Dernière chose. Quand vous parliez tantôt de lettres, à partir de quel âge, pour vous, qu'il y aurait une simple lettre? Parce que...

**M. Courteau (Gilles):** À partir de quel âge il pourrait y avoir une simple lettre?

**M. Désilets:** À quel âge, oui? Parce qu'on peut jouer au hockey maison sans lettres, là, bien longtemps, se développer, jouer puis avoir du plaisir, jouer sans compétition vraiment, sans que la compétition devienne un enjeu frénétique, là. À partir de quel âge on pourrait dire: Là, on peut graduellement avoir une certaine compétition, mais compétition encore une fois dirigée ou orchestrée? Qu'est-ce que vous pensez du programme Franc Jeu?

**M. Courteau (Gilles):** Pour répondre à votre première question au niveau des lettres, moi personnellement, tout le monde évoluerait AAA. Tout le monde. Je n'en ferais pas, de restrictions, parce que je voudrais que le jeune, il se sente aussi important. Je ferais probablement des classes, je ferais probablement des divisions dans les catégories. Moi, tout le monde s'appellerait AAA: novice, atome, pee-wee, bantam, midget. Tout le monde, dans mon esprit à moi. Si c'est ce qui est reconnu comme étant le summum de la classification dans le hockey, tout le monde s'appellerait AAA. Parce que c'est là qu'il faut qu'on crée un intérêt. Il faut que le jeune, il se sente pas démuni parce qu'il ne joue pas double lettre ou il joue simple lettre ou il joue maison. Il faut pas qu'il se sente comme ça.

Quand on s'en va jouer au golf, là, quand on s'en va jouer au golf, tout le monde est junior. Il dit pas: Bien, là, tu es junior A, B, C, D, tout le monde est junior. La seule chose qui va vous différencier, c'est la façon dont vous jouez, si vous avez un handicap plus élevé qu'un autre, mais tout le monde joue junior. Au hockey, il faut qu'on fasse ça, il faut qu'on fasse sentir

que tout le monde est pareil. Quand vous allez à l'école, vous êtes tous en première année. Ils ne vous donnent pas: première année AAA, première année AA, première année BB, première année simple lettre, ils vous mettent tous en première année. Diminuez pas le jeune. Ne le diminuez pas. Dites-y: Il joue AAA; ça, c'est la meilleure catégorie. Il joue AAA. Faites des classes: AAA 1, 2, 3, 4, là, faites ça comme ça, mais tout le monde joue comme ça.

Si, dans le temps, quand Guy Lafleur a joué junior, là, il a aidé des jeunes à se développer, lui, il en a aidé parce qu'ils jouaient avec lui. Ils ne l'ont pas pris tout seul puis mis avec d'autres élites; ça, ça fait une crème de joueurs puis ça crée des abandons. Le jeune abandonne parce qu'il dit: Bien, maudait, je n'aurai pas la chance d'aller jouer avec les meilleurs. Je suis pas assez bon, je serai pas capable de jouer avec eux autres. Bien, voyons! oubliez ça, là. Tu sais, c'est pas ça. Vous jouez tous pareil. La seule chose qui vous différencie, c'est votre âge. De tel âge à tel âge, vous jouer atome, novice, pee-wee, bantam; c'est fini, arrêtez là. Dites pas: simple lettre, maison, A, B, C, BB, AA. Non, non, non, vous jouez tous pareil. Y en a pas de différence. Y en a pas. Le gars, quand il est retranché, il dit: J'ai pas fait l'équipe AAA. Là, tu t'en vas dans le AA... il abandonne. Le gars qui joue pas midget AAA après le bantam, il abandonne. Oubliez ça. Oubliez ça, là. C'est comme ça qu'il faut qu'on pense, selon moi, pour créer de l'intérêt pour jouer au hockey. C'est accessible à tout le monde.

Au golf, là, vous appelez, ils vous donnent un départ. Vous vous retrouvez avec trois autres joueurs. Vous êtes quatre, vous partez. Quand vous jouez au golf — ça a dû vous arriver de jouer au golf? — ils vous disent pas: Wo, wo! j'ai 18 de handicap, il faut que je joue avec tous des 18. Vous pouvez jouer avec un cinq, vous pouvez jouer avec un 10, puis ça va prendre quatre heures et demie, cinq heures. Au hockey, c'est pareil. Il faut que ça soit comme ça. C'est comme ça.

Au soccer, ils ne font pas 22 classes, ils prennent des jeunes, ils mettent le ballon dans le milieu: Courez, frappez-le. Voici les règlements, courez après. Au hockey, il faut qu'on fasse ça; il faut qu'on arrive puis qu'on donne l'intérêt, dire au jeune: Viens-t'en, viens jouer. Cette année, t'es atome; l'année prochaine, t'es pee-wee. Viens-t'en, viens jouer au hockey, viens. Puis probablement qu'il va finir par se développer. C'est comme ça qu'il faut faire ça. C'est pour ça que, moi, là, pour répondre à votre question plus simplement, je dis: Y a pas d'âge. C'est: Allez-y avec les catégories, nommez-les tous pareils. Amusez-vous!

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Merci. M. le député de Bertrand.

**M. Cousineau:** Merci. Il nous reste une minute, M. le Président?

**Le Président (M. Vallières):** Oui. On peut y aller pour quelques minutes, oui.

**M. Cousineau:** Bon, en fin de compte, ça sera une réflexion. Écoutez, moi, je suis de l'âge de Guy Lafleur. J'ai 51 ans, Guy Lafleur va avoir 51 ans, je

crois, dans quelques semaines ou dans quelques jours, mais en tout cas. Et puis, vous savez, au Québec, on a perdu l'engouement du hockey dans les dernières années. Et puis, de 120 000 inscriptions qu'on mentionnait tantôt, là, bon, on est rendu à 50, 60, 70, je le sais pas. Mais il y a vraiment une baisse. Et puis, il y a une baisse de participation, il y a une baisse de motivation, et puis ça me fait penser à une maison qui a des fondations qui sont chancelantes. Et puis, bon, la Ligue junior majeur du Québec, je crois que c'est une bonne organisation.

Parce que, vu de l'extérieur... Parce que, chez moi, on a toujours aimé le hockey, mais on aime moins le hockey maintenant, depuis quelques années. Mais, mes frères, mon père, les gens de la famille, on a toujours aimé le hockey au Québec. Ça appartient aux Québécois, le hockey, hein? Ça fait partie de nos tripes. Mais, là, on sent, vu de l'extérieur — parce qu'on est très observateurs — qu'il y a quelque chose qui s'effrite à la base. Madame l'a très bien mentionné tantôt, Mme Canuel: il y a quelque chose qui s'effrite à la base et puis ça fait peur, pour des gens qui sont sérieux puis des niveaux sérieux comme le junior majeur du Québec. Puis, c'est un paquet de facteurs, hein. On parle de mauvais arbitrage au primaire, on parle de mal formation au niveau des entraîneurs. Un instant! Qui est-ce qui évalue ces gars-là ou ces femmes-là après quelques années?

Parce que, dans l'enseignement, là, lorsque nous enseignons, bien, à tous les deux, trois, quatre, cinq ans, il faut se recycler, il faut s'ajuster, il faut... Bon. Mais, au niveau du hockey mineur, ça semble nébuleux. Et puis vous avez... Je pense que vous avez peut-être intérêt, les gens du circuit junior, du niveau junior, à faire en sorte qu'à la base, que ça soit très consolidé puis qu'il y ait des sérieux coups de barre de donnés parce qu'on va échapper le hockey au Québec, on est en train de l'échapper. Puis c'est très regrettable parce qu'on a l'impression que le niveau mineur, le hockey mineur, c'est un incubateur à «goons» — excusez l'expression «goons», là — et puis que ceux qui sont très talentueux, bien, à un moment donné se découragent ou sont tannés de se faire frapper ou sont tannés de vivre cette situation de conflit et puis abandonnent, puis certains parents abandonnent et puis lancent la serviette. Donc, on a un sérieux problème.

Si on veut pas perdre le hockey au détriment des Américains qui sont en train de l'américaniser... Et puis on le voit, puis la dilution au niveau... Parce que j'ai parlé de la base qui est malade; mais, au niveau du toit, c'est malade aussi parce que le hockey majeur, à part des gars comme on en voit, là, qui tirent très bien leur épingle du jeu comme Mario Lemieux et puis... Bon. Mais, il reste pas moins que la masse au niveau supérieur, là, ça fait pitié de voir ça. Lorsqu'on a vu, voilà deux semaines, là, un joueur de je sais pas trop quelle équipe quasiment décapiter un autre joueur, je me suis dit: Bien, ces gens-là, c'est supposé d'être des modèles. C'est ça qu'on est en train d'enseigner à nos jeunes. Heureusement, le hockey junior, monsieur... le circuit Courteau, le hockey junior au Québec, ça se porte bien. Puis vu de l'extérieur. Parce que je vous dis, moi, que je me suis retiré depuis quelques années. C'est une réflexion que je voulais vous apporter, mais vous

avez tout intérêt à faire en sorte, là, de passer le message qu'au niveau inférieur, bien, là, il y a des coups de barre à donner, puis dans ce sens-là.

**M. Courteau (Gilles):** M. le Président, est-ce que je pourrais répondre à...

**Le Président (M. Vallières):** Oui, rapidement, puisque j'aimerais qu'on puisse permettre une question au député de Saint-Jean aussi avant de terminer nos travaux. M. Courteau.

**M. Courteau (Gilles):** O.K. Merci. Je vais juste répondre parce que vous avez soulevé un bon point. Vous savez, puis vous avez certainement été en mesure de le constater, on fait beaucoup état de la baisse d'inscriptions au niveau du hockey. Une des baisses les plus dramatiques qu'on a connues dans le hockey mineur est survenue dans la région de Québec suite au départ des Nordiques. Quand les Nordiques de Québec sont partis, il y a une baisse d'inscriptions, là, un désintéressement.

Vous regardez, aujourd'hui, Le Canadien malheureusement ne performe pas très bien et on s'en ressent. Tout le monde se ressent de ça parce que ça déteint sur l'ensemble du hockey. Puis ça déteint et c'est malheureux. Là, il y a une augmentation au niveau des États-Unis, ils ont 24 clubs sur 30 américains. Alors, c'est là. L'intérêt que l'on avait au Canada jadis, il est rendu aux États-Unis à cause du plus grand nombre de clubs américains, une meilleure structure qu'ils ont développée dans les années, qu'ils sont rendus à peu près à notre niveau. Alors, c'est ce qui fait que ça créé cet intérêt-là. Nous autres, on a un coup de barre à donner. Mais je vous dis que le hockey professionnel peut nous faire beaucoup de bien, mais là, dans le moment, il nous fait du tort. Au niveau du hockey, de l'image, au niveau du hockey au Québec, il nous fait beaucoup de tort.

**M. Cousineau:** Au plan monétaire aussi.

**M. Courteau (Gilles):** Oui, c'est sûr.

● (18 h 20) ●

**M. Cousineau:** Écoutez, vous parlez du Canadien de Montréal; on n'est plus compétitif. On l'est au niveau du talent ici, au Québec, parce que, du talent, il y en a, puis il y en a dans les régions, puis il y en a un petit peu partout. Mais au niveau pécuniaire, là, on n'est plus compétitif, on peut pas arriver avec des équipes de la Ligue nationale, de New York puis de Washington. Oubliez ça, là. Donc, c'est le marché américain, puis là, c'est la direction vers les États-Unis.

**M. Courteau (Gilles):** C'est ça, effectivement.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. M. le député de Saint-Jean, vous aurez la dernière question.

**M. Paquin:** Merci, M. le Président. Alors, M. Courteau, je vous remercie d'être ici présent. Je voudrais poser une question d'un autre ordre. Voyez-vous, quand les jeunes sont à l'âge de se développer sur le plan de se donner un esprit sain dans un corps sain puis qu'on leur

fait faire du hockey ou d'autres activités physiques, ils sont en même temps en train de développer leur identité, et là, ils regardent les modèles qui sont proposés, notamment s'ils sont en sport. Si c'est ceux qui font de la musique, ils regardent d'autres vedettes. Ceux qui sont en sport et au hockey vont regarder des vedettes de hockey. Ils sont en train de voir leur façon de s'insérer socialement dans un groupe, et si, dans ce groupe-là, il y a de la violence pour la solution des problèmes, pour contrer les frustrations, pour sublimer les complexes, pour régler les différends, c'est le modèle qu'ils intériorisent.

Et, au bout du compte, il est vrai que le hockey est un sport magnifique, capable de finesse et de pousse, de vitesse, d'élégance et de tout ce qu'on veut, et que c'est aussi un sport viril et un sport robuste. Mais lorsque la robustesse passe à la rudesse, à la violence — tantôt vous parliez que ça a baissé de trois point quelques batailles à deux point quelques batailles, mais il y a toujours deux batailles. Le hockey a toujours besoin d'un art martial pour se mettre en vedette auprès de ses clientèles, à ce moment-ci. On n'est pas que dans le sport et dans la sociologie, hein? Et pourquoi faut-il que le hockey professionnel, qui a une responsabilité par rapport à cette dimension-là, accepte, par exemple, prenons juste de la bataille? Pourquoi est-ce que c'est au bout du compte encadré le moins mal possible? On sait que la clientèle en veut, etc. Mais on peut faire du football sans ça, du baseball sans ça. Le football, c'est des gens robustes, virils, le contact, et tout, et tout, la finesse aussi puis la beauté du sport. Mais le hockey peut proposer mieux que ça. Pourquoi faut-il que le hockey se donne la béquille du pugilat ou de l'art martial?

**M. Courteau (Gilles):** Le hockey se donne pas... C'est-à-dire que c'est pas par volonté que le hockey a ça. Parce que, vous regardez, au niveau junior majeur, on le vit depuis trois, quatre ans maintenant; au niveau de la Ligue nationale également, je vous dirais, depuis deux ans, on le vit davantage. Des bagarres, y en a plus durant les séries éliminatoires. Y en a plus durant les séries éliminatoires. Nous autres, dans la Ligue junior majeur du Québec, là, il s'est joué 86 matchs en séries éliminatoires; on a eu deux bagarres en 86 matchs. Hier, il y a eu une bagarre, là, entre Colorado... Hier ou lundi, il y a eu une bagarre entre Colorado puis Saint-Louis. Je pense que c'est la première bagarre en je ne sais pas combien de matchs, là, qui avait été ressorti au niveau statistique. Je ne pense pas que les joueurs ou les gens veulent avoir ça.

Comme j'ai dit tantôt... Puis là on fait référence beaucoup... Puis ça fait deux, trois fois qu'on amène le sport baseball. J'avais une note à cet effet-là: l'an passé, au baseball, il y a eu 22 bagarres générales, 22 fois où les bancs se sont vidés, là. Puis au baseball, les bancs se vident, puis là, les joueurs, ça se bat. Puis c'est arrivé 22 fois. Au hockey, dans la Ligue nationale de hockey, il y en a eu deux fois, l'an passé; au niveau junior majeur, en cinq ans, il y en a eu une fois, des bagarres générales. Alors, je pense qu'on s'en va vers une tendance d'améliorer cette situation-là.

Cependant, aussi facile que ça puisse être pour moi de vous dire: C'est pas permis, les bagarres, dans le

hockey, il y a une pénalité, est-ce qu'on voudrait dire: Bien, là, O.K. la pénalité, ça va être: Tu vas être expulsé du match. À la première bagarre qui va arriver, tu es expulsé du match. Puis, s'il y a récidive à un match suivant, tu vas être suspendu puis que... À un moment donné, ce que ça fait durant ce temps-là... Parce qu'on l'a connu, ça, nous autres. Quand on avait le protecteur facial complet, c'était défendu de se battre, c'était défendu de jeter les gants. Ce que ça faisait, c'est que là, le jeu, aussi plate que ça puisse être, devenait beaucoup plus vicieux. Là, tu pouvais plus te battre parce que, si tu te battais, t'étais expulsé, t'étais vicieux. Là, c'était l'utilisation du bâton qui primait à l'intérieur de ça. Alors, c'est pour ça, que...

Je vous dis pas que c'est à cause de ça qu'on a changé... On a changé la réglementation, on a changé les équipements, on permet aux joueurs maintenant aujourd'hui d'utiliser soit le protecteur facial complet ou la visière trois-quarts, mais le jeu est beaucoup moins vicieux aujourd'hui qu'il l'était au moment où dans la Ligue on n'avait pas le droit de se battre sinon c'était expulsion. C'était vicieux là, c'en était dangereux comment est-ce que ça pouvait être vicieux, la pratique. Parce que là il n'y avait pas de danger, tu savais que l'autre se battait pas, puis là t'avais le phénomène du petit 5 et 5 qui arrivait devant le 6 pi 2. Ça le dérangeait pas là, il lui mettait le bâton dans le visage puis ça ne le fatiguait pas, parce qu'il y avait une arme pour se défendre. Donc, on a vu une augmentation de pénalités pour l'usage du bâton illégal. On a amené les éléments puis on a stabilisé ça de beaucoup, là. Et je pense pas que... C'est probablement l'image qui est projetée. Mais, à l'intérieur, au niveau des dirigeants, on veut pas tendre vers ça, puis, nous autres, au niveau de la Ligue, on a des règlements. À la deuxième bagarre, t'es expulsé du match. S'il survient une deuxième fois, deuxième bagarre, t'es suspendu, puis c'est pyramidal, ces choses-là. Donc, c'est pour ça qu'on présente des statistiques à la baisse à ce niveau-là.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, M. Courteau, nous vous remercions beaucoup de votre présence parmi nous.

La commission va se réunir demain, 10 h 30, dans le même local. Nous débiterons par la présentation — je cherche le nom de l'organisme — demain, 10 h 30, avec l'Association des arènes du Québec et l'Association du loisir municipal. Alors, la commission suspend donc ses travaux à demain, 10 h 30.

*(Fin de la séance à 18 h 26)*